Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8979165
Centre d'intérêt: 260

Evaluation des programmes d'études à l'intention des élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne : rapport global [printemps 1989] / Direction générale des programmes, Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, Direction du développement de l'évaluation. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, c1989.
150 p. ; 28 cm.

Titre de la couv.: Programmes d'études à l'intention des élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne. "Langage et communication, éveil au raisonnement mathématique, autonomie fonctionnelle, initiation aux arts. Préscolaire, primaire, secondaire. Consultation auprès des enseignants, des conseillers pédagogiques et des cadres scolaires du Québec". Code: 16-1579 ; 8889-1418.

ISBN 2-550-14822-3

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires * Québec (Province). Direction du développement de l'évaluation

---

Descripteur(s): Déficient mental * Evaluation de cours * Evaluation par l'enseignant * Opinion de l'enseignant * Opinion de l'administrateur * Questionnaire * Préscolaire (Ordre d'enseignement) * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Langage et communication * Eveil au raisonnement mathématique * Autonomie fonctionnelle * Initiation aux arts

---

A l'hiver 1995, le MEQ a mené une enquête pour évaluer le degré de satisfaction des enseignants, des conseillers pédagogiques et des directeurs des services éducatifs face aux cours Langage et communication, Eveil au raisonnement mathématique, Autonomie fonctionnelle et Initiation aux arts destinés aux élèves présentant une déficence intellectuelle. On note que 34,2% des enseignants visés utilisent ces programmes, 86,5 % désirent qu'ils soient maintenus, 72,2 % ne favorisent pas l'accueil de ces élèves en classe ordinaire. L'enseignement individualisé est la pratique la plus courante. La plupart des enseignants parviennent à vérifier l'attente des objectifs terminaux de chaque programme. La majorité des enseignants s'estiment mal préparés à appliquer les programmes spécialisés. Les conseillers insuffisamment préparés, souhaitent le maintien des programmes spécifiques, déplorent le manque de matériel didactique ... Les réponses des cadres scolaires vont dans le même sens.

Type de document: r

EDUQ
8970165

RAPPORT GLOBAL
PRINTEMPS 1989

ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'INTENTION DES ÉLÈVES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE MOYENNE

Préscolaire, primaire et secondaire

Québec

RAPPORT GLOBAL

ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'INTENTION DES ÉLÈVES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE MOYENNE

- Langage et communication
- Éveil au raisonnement mathématique
- Autonomie fonctionnelle
- Initiation aux arts

Préscolaire
Primaire
Secondaire

Consultation auprès des enseignants, des conseillers pédagogiques et des cadres scolaires du Québec

Direction générale des programmes
Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires

Direction du développement de l'évaluation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1989

ISBN 2-550-14822-3

Dépôt légal - deuxième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION SOMMAIRE DES RESULTATS 3
INTRODUCTION 3
1. LES ENSEIGNANTS 3
2. LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES 8
3. LES CADRES SCOLAIRES 9

INTRODUCTION 11

1. METHODE 11
1.1 LES QUESTIONNAIRES 11
1.2 DETERMINATION DES ECHANTILLONS 13
1.3 PROCEDE D'ENQUETE 14

2. RESULTATS 15

2.1 LES ENSEIGNANTS 16

2.1.1 DONNEES GENERALES 16

2.1.2 LES ENSEIGNANTS DES DIFFERENTS NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT 25

2.1.3 LES CLASSES ORDINAIRES ET LES CLASSES SPECIALES 26

2.1.4 LES ENSEIGNANTS ET LE NIVEAU DE DEFICIENCE 26

2.1.5 LES ENSEIGNANTS SELON LES PROGRAMMES UTILISES 27

2.1.6 AUTRES COMMENTAIRES 30

2.2 LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES 33

2.3 LES CADRES SCOLAIRES 37

3. LES POINTS SAILLANTS DE L'ENQUETE 40

3.1 LES ENSEIGNANTS 40

3.2 LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES 41

3.3 LES CADRES SCOLAIRES 41

ANNEXE 1: LES ENSEIGNANTS 45

ANNEXE 2: LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES 117

ANNEXE 3: LES CADRES 129

ANNEXE 4: PRESENTATION DES CHOIX DE REPONSE POUR CHAQUE QUESTION 137

ANNEXE 5: LES AUTRES PROGRAMMES 147

TABLE DES MATIERES

PRESENTATION SOMMAIRE DES RESULTATS 3
INTRODUCTION 3
1. LES ENSEIGNANTS 3
2. LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES 8
3. LES CADRES SCOLAIRES 9

INTRODUCTION 11

1. METHODE 11
1.1 LES QUESTIONNAIRES 11
1.2 DETERMINATION DES ECHANTILLONS 13
1.3 PROCEDE D'ENQUETE 14

2. RESULTATS 15

2.1 LES ENSEIGNANTS 16

2.1.1 DONNEES GENERALES 16

2.1.2 LES ENSEIGNANTS DES DIFFERENTS NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT 25

2.1.3 LES CLASSES ORDINAIRES ET LES CLASSES SPECIALES 26

2.1.4 LES ENSEIGNANTS ET LE NIVEAU DE DEFICIENCE 26

2.1.5 LES ENSEIGNANTS SELON LES PROGRAMMES UTILISES 27

2.1.6 AUTRES COMMENTAIRES 30

2.2 LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES 33

2.3 LES CADRES SCOLAIRES 37

3. LES POINTS SAILLANTS DE L'ENQUETE 40

3.1 LES ENSEIGNANTS 40

3.2 LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES 41

3.3 LES CADRES SCOLAIRES 41

ANNEXE 1: LES ENSEIGNANTS 45

ANNEXE 2: LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES 117

ANNEXE 3: LES CADRES 129

ANNEXE 4: PRESENTATION DES CHOIX DE REPONSE POUR CHAQUE QUESTION 137

ANNEXE 5: LES AUTRES PROGRAMMES 147

PRESENTATION
SOMMAIRE
DES RESULTATS

PRESENTATION SOMMAIRE DES RESULATS

INTRODUCTION

Au cours de l'hiver 1988, le ministère de l'Education a mené une enquête pour évaluer le degré de satisfaction du personnel scolaire concernant les programmes d'études pour les élèves présentant une déficience intellectuelle, à savoir: les programmes Langage et communication, Eveil au raisonnement mathématique, Autonomie fonctionnelle et Initiation aux arts.

Un questionnaire a été adressé à trois catégories de personnel: les enseignantes et enseignants qui s'occupent d'un ou de plusieurs élèves présentant une déficience intellectuelle, les conseillères et conseillers pédagogiques responsables de ces programmes ainsi que les directrices et directeurs des services éducatifs concernés.

Cette opération visait également à connaître les attentes du personnel scolaire concernant les outils pédagogiques utilisés avec ces élèves et à recueillir des suggestions quant aux actions concrètes que pourrait réaliser le Ministère pour améliorer les services éducatifs organisés pour ces élèves.

APERÇU DES RESULTATS DE L'ENQUETE

1. LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS

1.1 Données générales

Les 453 enseignantes et enseignants dont les réponses au questionnaire ont été traitées se présentent comme suit:

- Elles ou ils ont plus de 3 ans d'expérience auprès de ces élèves (85%).
- Leur environnement de travail est surtout la classe spéciale dans une école ordinaire (47,5%) ou l'école spéciale (45,1%).
- Leur niveau de formation est principalement celui du baccalauréat en enseignement adapté (63,9%).
- Elles ou ils travaillent surtout au 1er cycle du primaire (34,9%) ou au secondaire (33,6%).
- Elles ou ils travaillent surtout auprès d'élèves ayant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec une ou plusieurs déficience(s) associée(s) (38,3%), moyenne ou profonde avec ou sans autre(s) déficience(s) associée(s) (26,4%), ou moyenne sans autre déficience (20,5%).

1.2 Les programmes spécifiques fixés par le ministre

Les personnes qui ont répondu à l'enquête utilisent, dans une proportion de 34,2%, les programmes pour les élèves présentant une déficience intellectuelle, qui ont été approuvés par le ministre.

Ces utilisatrices et utilisateurs des programmes spécifiques utilisent plus souvent les programmes: Autonomie fonctionnelle (93%) et Langage et communication (81%). Les deux autres programmes sont utilisés moins fréquemment, à savoir: Initiation aux arts (60%) et Eveil au raisonnement mathématique (57%).

Le programme Autonomie fonctionnelle suscite aussi plus d'intérêt chez ses utilisatrices et utilisateurs (91%); il est suivi de Initiation aux arts (74,5%) et de Langage et communication (61,7%).

1.3 Les programmes remaniés par la CECM

Parmi les répondantes et répondants à l'enquête, 15% utilisent les trois programmes remaniés par la CECM, à savoir: Langage et communication, Eveil au raisonnement mathématiques et Autonomie fonctionnelle. Ces personnes enseignent pour la plupart à la CECM et utilisent ces trois programmes toujours ou souvent dans des proportions variant entre 84 et 95,3%. Elles se disent de plus tout à fait ou assez enthousiastes à l'égard de ces programmes dans une proportion de 84%.

1.4 Le maintien des programmes spécifiques

Les enseignantes et enseignants qui ont répondu à l'enquête souhaitent, dans une proportion de 86,5%, que les programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne soient maintenus. Cette proportion s'établit à 93% chez les enseignantes et enseignants qui utilisent les programmes spécifiques du Ministère et 70% chez celles et ceux qui utilisent les programmes généraux.

La microgradation des objectifs des programmes spécifiques ressort comme un point positif à être conservé. De même, 70% des répondantes et répondants considèrent que les programmes étudiés favorisent l'individualisation de l'enseignement.

En outre, à l'exception du programme Eveil au raisonnement mathématique, non remanié par la CECM, les programmes étudiés, pour 79 à 80% des répondantes et répondants, favorisent l'intégration des matières, permettent la continuité des apprentissages entre les ordres d'enseignement et facilitent l'utilisation d'activités adaptées aux intérêts des élèves. Ils favorisent cependant peu, très peu ou pas du tout, l'accueil des élèves en classe ordinaire, selon une bonne proportion des personnes consultées (72,2%).

1.5 Les programmes généraux

Les programmes généraux sont utilisés par 19,7% des répondantes et répondants. Par ailleurs, 34,2% de l'ensemble des personnes consultées affirment faire référence aux objectifs des programmes utilisés dans les classes ordinaires, lors de la planification des interventions pédagogiques.

Il ressort que la moitié des personnes qui ont répondu connaissent peu ou pas les programmes généraux et ne croient pas nécessairement utile de les connaître et de les utiliser davantage dans leur enseignement aux élèves visés.

Quant à la participation des enseignantes et enseignants de la classe ordinaire, la plupart des répondantes et répondants (86%) déclarent que leurs collègues des classes ordinaires participent peu ou pas aux activités pédagogiques organisées dans leur école pour les élèves ayant une déficience intellectuelle.

1.6 Guides d'activités

Comme guides d'activités, les enseignantes et enseignants affirment utiliser ceux conçus par eux-mêmes ou par des collègues de l'école (37,5%), ceux réalisés dans une commission scolaire (28,6%) ou d'autres guides d'activités (16,4%).

Bien que ces guides d'activités semblent correspondre aux capacités et aux intérêts de leurs élèves (75,1% des répondantes et répondants), ils ne seraient pas en quantité suffisante, de l'avis de 60% des répondantes et répondants.

1.7 Pratiques pédagogiques

Les pratiques pédagogiques les plus couramment utilisées sont: l'enseignement individualisé (86,4%), l'utilisation de situations courantes et significatives dans les activités de tous les jours (80%) et l'intégration des matières à l'intérieur de thèmes ou de projets (80%).

Inversement, on constate que l'enseignement coopératif[1] est relativement peu utilisé (38%), de même que le jumelage d'un groupe d'élèves en classe spéciale avec un groupe en classe ordinaire (6,8%) et la conseillance (tutorat) d'élèves de classes ordinaires auprès d'élèves ayant une déficience intellectuelle (6,2%).

Il ressort aussi que l'enseignement en collaboration avec d'autres enseignantes et enseignants est peu fréquent (26,1%).

---

[1] Enseignement coopératif: Type d'enseignement qui consiste à former des groupes d'élèves hétérogènes travaillant à l'accomplissement d'une tâche commune.

Quant à la participation des parents, 5% des répondantes et répondants affirment qu'elles et qu'ils invitent les parents à s'impliquer dans leur classe. Le taux de réponses s'élève à 13% pour la participation des parents dans l'école.

1.8 Evaluation des apprentissages

Les enseignantes et les enseignants qui ont répondu au questionnaire utilisent surtout, pour l'évaluation formative, un bilan formatif d'étapes (33,4%) ou des grilles ou des fiches d'observation (25,4%). Les personnes consultées se sentent préparées à évaluer leurs élèves (85,8%) et sont satisfaites des moyens d'évaluation dont elles disposent (77,3%).

Pour l'évaluation sommative, la plupart des enseignantes et enseignants consultés affirment parvenir à vérifier l'atteinte des objectifs terminaux de chaque programme (70,4%). Pour ce faire, les principaux moyens utilisés sont des observations du comportement général de l'élève (54,9%) et des examens écrits ou autres, préparés par l'enseignante ou l'enseignant (21,3%).

1.9 Préparation des enseignantes et enseignants et soutien reçu

Plus de 60% des répondantes et répondants affirment ne pas avoir été suffisamment préparé(e)s à appliquer les programmes d'études spécialisés. La même insatisfaction se manifeste quant au soutien reçu pour l'application de ces programmes.

Cette insatisfaction est présente chez les utilisatrices et utilisateurs des programmes de la CECM, mais de façon moins marquée (de l'ordre de 50%).

1.10 Les actions du Ministère

Les actions les plus urgentes devant être entreprises par le Ministère pour les élèves ayant une déficience intellectuelle, selon les enseignantes et enseignants qui ont répondu à l'enquête sont, par ordre de priorité:

1. Préparer du matériel didactique adapté (95,6%).
2. Préciser les orientations concernant ces élèves (89,4%).
3. Réviser les programmes spécifiques en fonction des lacunes identifiées (88,6%). Cette attente ressort aussi chez les enseignantes et enseignants de la CECM, mais dans une proportion moindre (80%).
4. Elaborer des guides d'activités se rapportant aux programmes spécifiques (87,3%).
5. Elaborer des outils d'évaluation des habiletés, des connaissances et des attitudes de ces élèves (86,6%).

6. Proposer des modèles de services éducatifs en fonction des caractéristiques des élèves et des particularités des divers milieux (86,4%).

7. Elaborer des programmes spécialisés, en plus des quatre actuels, pour couvrir l'ensemble des besoins éducatifs de ces élèves (79,4%).

8. Développer des scénarios d'apprentissage à l'intention des enseignantes et enseignants des classes ordinaires (73%).

1.11 Comparaison entre divers groupes

- Ordre d'enseignement

Les enseignantes et enseignants du 1er cycle du primaire diffèrent de celles et ceux des autres ordres d'enseignement en ce sens que ces personnes donnent plus souvent leur enseignement dans le cadre de l'école ordinaire, qu'elles se réfèrent davantage aux programmes généraux et qu'elles enseignent à des élèves plus jeunes. Elles accordent aussi une plus grande importance au rôle des parents.

- Classes ordinaires et classes spéciales

Les enseignantes et enseignants d'une classe ordinaire qui reçoivent un élève ayant une déficience intellectuelle, si on les compare à celles et ceux des classes spéciales, ont une formation moins spécialisée en enseignement adapté, ont une expérience d'enseignement moins longue, ont des élèves plus jeunes et moins handicapés, connaissent davantage les programmes généraux et s'y réfèrent plus souvent. Elles et ils souhaitent aussi en plus forte proportion, que le Ministère développe des stratégies d'enseignement permettant d'utiliser les programmes généraux. Il faut cependant noter que le nombre d'enseignantes et enseignants du groupe "classe ordinaire" est peu élevé (34 par rapport à plus de 400 pour l'autre groupe), ce qui invite à la prudence dans l'interprétation des résultats.

- Les catégories d'élèves

Les enseignantes et enseignants qui reçoivent des élèves présentant une déficience moins grave semblent avoir un plus grand intérêt à recourir à l'environnement de la classe ordinaire.

- Les programmes utilisés

Les enseignantes et les enseignants qui utilisent les programmes généraux se trouvent le plus souvent à enseigner à des élèves ayant une déficience moins grave et plutôt dans les classes ordinaires, alors que celles et ceux qui utilisent les programmes spécifiques, remaniés ou non par la CECM, enseignent à des élèves ayant une déficience plus grave, et majoritairement en classe spéciale dans une école ordinaire ou une école spéciale. Il n'est donc pas possible d'établir si les nombreuses différences relevées entre ces deux

groupes reflètent des environnements scolaires et des élèves différents ou des conceptions différentes de l'adaptation scolaire.

2. LES CONSEILLERES ET CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

Les 106 répondantes et répondants au questionnaire sont principalement des conseillères et conseillers ou responsables pédagogiques (56,9%) ou des coordonnatrices et coordonnateurs en adaptation scolaire (15,6%).

Parmi les conseillères et conseillers pédagogiques qui utilisent les programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle, 50% affirment ne pas avoir été préparés suffisamment pour soutenir les enseignantes et enseignants dans leur travail et 63% déclarent ne pas avoir eu suffisamment de temps alloué pour soutenir les enseignantes et enseignants. Dans le même sens, 86,2% des personnes de ce groupe considèrent ne pas être satisfaites du soutien reçu pour l'application des programmes visés.

En outre, ce groupe déclare, dans une proportion supérieure à 85%, que les conseillères et conseillers pédagogiques des programmes généraux n'offrent aucun soutien à leurs collègues de l'adaptation scolaire. De même, selon ce même groupe, les enseignantes et enseignants en classe ordinaire participent peu, très peu ou pas du tout aux activités pédagogiques organisées pour les élèves ayant une déficience intellectuelle (87,7%).

Les conseillères et conseillers pédagogiques, dans une proportion de 71%, souhaitent que les programmes spécifiques soient maintenus. Selon elles et eux, ces programmes ont des objectifs bien orientés et favorisent l'individualisation de l'enseignement et la continuité des apprentissages d'un ordre d'enseignement à l'autre. Ils et elles manifestent un intérêt marqué pour le programme "Autonomie fonctionnelle" et un intérêt plutôt faible pour celui d'"Eveil au raisonnement mathématique" non remanié par la CECM.

Elles et ils reconnaissent à 84,6% que les programmes adaptés pour les élèves ayant une déficience intellectuelle ne favorisent pas l'accueil de ces derniers dans la classe ordinaire, et le groupe reste plutôt partagé quant à la pertinence d'utiliser les programmes généraux avec ces élèves, malgré l'adaptation de l'enseignement.

Elles et ils considèrent que le matériel didactique dont disposent les enseignantes et enseignants n'est pas assez diversifié, dans une proportion de 63,2%.

Elles et ils privilégient les rencontres individuelles comme moyen d'assistance des enseignantes et enseignants. Par ailleurs, les rencontres de groupes d'enseignantes et d'enseignants, l'organisation de projets collectifs, le perfectionnement et le travail avec l'enseignante et l'enseignant dans la classe sont des moyens très peu utilisés.

Les conseillères et conseillers pédagogiques consultés n'ont pas à élaborer des outils pour l'évaluation formative ou sommative dans une proportion de 75%.

Elles et ils considèrent les cinq actions suivantes comme devant être organisées d'urgence par le Ministère, dans une proportion variant de 70% à 96%:

1. Préparer du matériel didactique (90%).
2. Préciser les orientations du MEQ (89,8%).
3. Développer des outils d'évaluation (89,7%).
4. Réviser les programmes spécifiques (87,6%).
5. Elaborer des guides d'activités (78%).
6. Proposer des modèles d'organisation de services (74,5%).

Ces actions sont tout à fait compatibles avec celles retenues par les enseignantes et les enseignants.

3. LES CADRES SCOLAIRES

Les 109 personnes qui ont répondu sont principalement des directrices et directeurs des services éducatifs (66%).

Dans l'ensemble, les éléments qui ressortent sont assez analogues à ceux relevés chez les conseillères et conseillers pédagogiques, à savoir:

- le maintien des programmes spécifiques;
- le rôle mineur des enseignantes et enseignants ainsi que des conseillères et conseillers pédagogiques des classes ordinaires auprès de ces élèves;
- l'aspect défavorable des programmes spécifiques pour l'accueil ou le maintien en classe ordinaire des élèves ayant une déficience intellectuelle;
- les actions urgentes que devrait entreprendre le Ministère pour ces élèves.

Dans le texte qui suit, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

RAPPORT D'EVALUATION DES PROGRAMMES D'ETUDES POUR LES ELEVES AYANT UNE DEFICIENCE INTELLECTUELLE

INTRODUCTION

Au cours de l'hiver 1988, le ministère de l'Education a mené une enquête visant à évaluer le degré de satisfaction du personnel scolaire concernant les programmes d'études spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne, lesquels ont été approuvés par le Ministre. Il s'agit des programmes:

- Langage et communication;
- Eveil au raisonnement mathématique;
- Autonomie fonctionnelle;
- Initiation aux arts.

Un questionnaire a été adressé à chaque groupe de personnel visé: les enseignantes et les enseignants qui dispensent l'enseignement à un ou plusieurs élèves ayant une déficience intellectuelle légère, moyenne ou profonde, les conseillères et les conseillers pédagogiques responsables de ces programmes ainsi que les directrices et les directeurs des services éducatifs concernés.

L'opération visait également à connaître les attentes du personnel scolaire au regard des programmes utilisés avec ces élèves et à recueillir des suggestions quant aux gestes concrets que pourrait poser le Ministère pour améliorer les services éducatifs organisés pour ces élèves.

Le présent rapport fait état des informations recueillies au cours de cette opération.

La première partie fournit des renseignements sur la méthode d'évaluation suivie, à savoir: la construction des questionnaires, la détermination des échantillons, le procédé d'enquête. La deuxième partie porte sur les résultats de l'enquête, alors que la troisième présente les points saillants de l'enquête.

1. LA METHODE

1.1 LES QUESTIONNAIRES

Les questionnaires ont été construits à partir de ceux utilisés habituellement par la Direction de l'Evaluation des programmes du Ministère. Ces questionnaires ont cependant dû être adaptés, d'abord parce que des contraintes de temps exigeaient l'évaluation simultanée de quatre programmes d'études, ce qui nous a obligés à restreindre l'information demandée pour chaque programme et aussi, parce que le contenu des programmes évalués était différent. De plus, deux volets complets ont été ajoutés; l'un concernant l'utilisation des programmes généraux avec ces élèves et l'autre, les attentes du milieu scolaire à l'égard du ministère de l'Education.

Trois questionnaires différents ont été élaborés; ils correspondent respectivement à chacune des trois catégories de répondants. Leur contenu a été étudié par un comité formé par le Ministère au printemps 1987 pour être conseillé sur les orientations pédagogiques à privilégier pour les élèves ayant une déficience intellectuelle. Ce comité était coordonné par la Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires du Ministère. Les personnes choisies l'ont été pour l'expertise qu'elles ont développée dans le domaine de la déficience intellectuelle et non à titre de représentantes de leur organisme.

Les trois questionnaires sont aussi disponibles en complément. Les blocs d'information qui les composent sont les suivants:

Questionnaire pour les enseignants

1. Renseignements généraux.
2. Programme Langage et communication
   a) Besoins de l'élève
   b) Liens entre le contenu du programme et les besoins de l'élève
   c) Préparation reçue en vue de l'application de ce programme d'études
   d) Retombées de l'application du programme
   e) Appréciation globale
3. Programme Eveil au raisonnement mathématique
   a) Besoins de l'élève
   b) Liens entre le contenu du programme et les besoins de l'élève
   c) Préparation reçue en vue de l'application de ce programme d'études
   d) Retombées de l'application du programme
   e) Appréciation globale
4. Programme Autonomie fonctionnelle
   a) Besoins de l'élève
   b) Liens entre le contenu du programme et les besoins de l'élève
   c) Préparation reçue en vue de l'application de ce programme d'études
   d) Retombées de l'application du programme
   e) Appréciation globale
5. Programme Initiation aux arts
   a) Besoins de l'élève
   b) Liens entre le contenu du programme et les besoins de l'élève
   c) Préparation reçue en vue de l'application de ce programme d'études
   d) Retombées de l'application du programme
   e) Appréciation globale
6. Utilisation des programmes généraux
7. Guides d'activités ou autre matériel pédagogique
8. Evaluation des apprentissages.
9. Guide pédagogique (16-1515-06)
10. Actions du Ministère
11. Autres commentaires

Questionnaire pour les conseillers pédagogiques

1. Renseignements généraux
2. Préparation reçue en vue du soutien à l'application du programme
3. Soutien à l'application des programmes
4. Orientations pédagogiques
5. Guide pédagogique
6. Matériel didactique
7. Planification de l'enseignement
8. Soutien pédagogique auprès des enseignants
9. Evaluation des apprentissages
10. Retombées de l'application des programmes
11. Appréciation globale
12. Actions du Ministère
13. Autres commentaires

Questionnaire pour les cadres scolaires

1. Renseignements généraux
2. Soutien à l'implantation des programmes
3. Les orientations pédagogiques
4. Le guide pédagogique
5. Le matériel didactique
6. L'appréciation globale
7. Les actions du Ministère
8. Autres commentaires

1.2 DETERMINATION DES ECHANTILLONS

Le groupe des enseignants a été déterminé par le responsable de l'évaluation de chaque commission scolaire qui a déclaré des élèves ayant une déficience intellectuelle en 1985-86. Le Ministère avait remis à ce dernier un questionnaire pour chaque dizaine d'élèves déclarés, ce qui correspond approximativement au rapport élèves/maître pour ces élèves en incluant la déficience légère. Ainsi 975 questionnaires ont été acheminés dans 175 commissions scolaires. Ceci représente près du 2/3 de tous les enseignants qui enseignent à ces élèves au Québec.

De même pour les deux autres groupes de répondants, le responsable de l'évaluation devait remettre au conseiller pédagogique et au directeur des services éducatifs les plus à même d'y répondre dans la commission scolaire, le questionnaire destiné à chacun. Ainsi, 175 questionnaires pour chacun de ces deux groupes de répondants ont été acheminés dans autant de commissions scolaires.

1.3 PROCEDE D'ENQUETE

L'envoi adressé à chacune des commissions scolaires à l'attention du responsable de l'évaluation comprenait:

- un questionnaire à l'intention de la directrice ou du directeur qui exerce la supervision ou la gestion des services éducatifs;
- un questionnaire à l'intention de la conseillère ou du conseiller ou encore du responsable en adaptation scolaire;
- un ou plusieurs questionnaires à l'intention des enseignants s'occupant d'élèves présentant une déficience intellectuelle;
- une lettre explicative sur la procédure à suivre pour la distribution et la collecte des questionnaires pour chacun des trois groupes.

Tableau 1.

Données relatives aux échantillons de répondants et aux taux de retour du courrier.

	Enseignants	C.P.	D.S.E.
Nombre de C.S.	175	175	175
Envois	960	175	175
Retour des questionnaires remplis	468	112	110
Retour des questionnaires non remplis (1)	26	11	11
Demande/questionnaires	15	0	0
Eliminés	8	3	0
Traités	460	109	110
Taux de réponse (2)	48%	64%	63%

(1) Douze C.S. ont retourné les questionnaires non remplis (sauf une qui a rempli celui destiné aux C.P. et au D.S.E.) parce qu'elles scolarisent les élèves visés, par entente avec d'autres C.S.

(2) Il s'agit ici du taux de réponse calculé en fonction des questionnaires retournés remplis.

Le responsable de l'évaluation dans la commission scolaire devait s'assurer de la distribution et, par la suite, de la collecte des trois types de questionnaires auprès des trois catégories de personnel visé.

Le responsable de l'évaluation de la C.S. avait été informé au préalable par le responsable régional de l'évaluation, du travail qu'il devait effectuer dans cette consultation.

Un mois après l'envoi, le responsable régional effectuait une relance auprès de ses collègues dans chaque C.S. pour leur rappeler qu'ils devaient recueillir les questionnaires auprès des trois groupes de répondants.

Les données relatives aux échantillons de répondants et aux taux de retour du courrier sont présentées dans le tableau 1. On observe que 468 enseignants ont répondu au questionnaire, ce qui correspond à un taux de réponse de 48%. Du côté des conseillers pédagogiques, 112 ont répondu, ce qui correspond à un taux de réponse de 64%. Pour leur part, les cadres scolaires sont au nombre de 110 à avoir répondu, ce qui correspond à un taux de réponse de 63%.

Un représentant d'une commission scolaire a manifesté le désir d'obtenir un plus grand nombre de questionnaires, étant donné que les élèves visés se trouvent majoritairement en classe ordinaire. Ainsi, un plus grand nombre d'enseignants sont concernés par la problématique étudiée pour un même nombre d'élèves. Il a donc été convenu de leur adresser un nombre de questionnaires égal au nombre d'enfants, c'est-à-dire 15 questionnaires additionnels.

2. LES RESULTATS[2]

La présentation des résultats est divisée en trois parties où sont présentés respectivement les résultats de nos trois catégories de répondants: enseignants, conseillers pédagogiques et cadres. Ensuite nous avons tenté de dégager sommairement ce qui est apparu comme les principaux points d'intérêt [points saillants de l'enquête (p. 40)].

Les résultats de cette enquête sont donnés en détail dans les différentes annexes. En effet, les fréquences brutes et les fréquences de réponses en pourcentage pour chaque catégorie apparaissent dans les espaces correspondants en suivant l'ordre des items et les divisions des questionnaires d'origine. De cette façon, le lecteur a accès à toutes les données descriptives utilisées. La première annexe donne les résultats obtenus pour les enseignants en tenant compte aussi de leur niveau d'enseignement (premier cycle du primaire et les autres), de l'environnement des groupes ordinaires et des groupes adaptés, des élèves auxquels ils s'adressent (niveau de déficience), et enfin des types de programmes qu'ils privilégient (ceux approuvés par le ministre, ceux adaptés par la CECM, et les programmes généraux) (annexe 1). La deuxième annexe

---

[2] Les données ont été traitées au ministère de l'Education par M. Léo Laroche de la Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, sur système SAS.

présente les résultats du questionnaire adressé aux conseillers pédagogiques et aux responsables pédagogiques (annexe 2) et la troisième fait connaître les résultats obtenus pour les cadres (annexe 3). Dans la quatrième annexe on trouve les choix de réponses offerts à chaque question (signification des échelles, annexe 4)

La même stratégie est suivie tout au long de la présentation des données. A partir des données descriptives, nous dégageons les points forts et les points faibles à partir de critères que nous fixons après une étude des comportements d'évaluation. Ces critères sont ceux que nous fixons. Il serait toujours loisible au lecteur de préciser des critères plus ou moins stricts et de construire ses points forts et ses points faibles par la suite. La fixation des critères est en ce sens arbitraire. Les critères auxquels nous nous référons sont les suivants: les fréquences cumulées en pourcentage des points A et B de l'une ou l'autre des échelles d'évaluation qui sont égales ou plus grandes que 70% définissent les points forts, et les fréquences cumulées en pourcentage des points autres que A et B qui sont égales ou plus grandes que 60% définissent les points faibles. Les résultats aux échelles d'évaluation à chaque item qui ne peuvent définir de points forts ou de points faibles doivent être considérés comme ni forts et ni faibles dans cette présentation, donc ne peuvent pas être retenus comme signifiants.

2.1 LES ENSEIGNANTS

2.1.1 Données générales

Quatre cent cinquante trois (453) enseignants sont représentés dans nos statistiques. Quatre-vingt-cinq pour cent (85%) d'entre eux ont plus de trois ans d'expérience auprès de ces élèves. Leur environnement de travail est principalement celui de la classe adaptée dans une école ordinaire (47.5%) ou de la classe adaptée dans une école spéciale (45.1%). Leur formation est principalement celle du baccalauréat en enseignement adapté (63.9%) ou comporte des études en enseignement adapté (entre 30 et 60 crédits). La répartition des ordres d'enseignement qu'ils représentent est la suivante:

A- Préscolaire	11.0%
B- Primaire (1er cycle)	34.9%
C- Primaire (2e cycle)	7.7%
D- Secondaire	33.6%
E- Scolarité prolongée	9.7%
- (plus d'une réponse)	3.1%

Leur travail s'effectue auprès des élèves qui présentent:

A- Une déficience intellectuelle légère	7.9%
B- Une déficience intellectuelle moyenne	20.5%
C- Une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec une ou plusieurs déficience(s) ou troubles associé(s)	38.3%
D- Une déficience intellectuelle profonde avec ou sans autre(s) déficience(s) ou trouble(s) associé(s)	6.2%
E- Une déficience intellectuelle moyenne ou profonde avec ou sans autre(s) déficience(s) associée(s)	26.4%
- (plus d'une réponse)	0.7%

Les programmes qu'ils utilisent sont:

A- Les programmes du MEQ	34.2%
B- Les programmes du MEQ remaniés par la CECM	15.2%
C- Les programmes du MEQ avec adaptation	19.7%
D- Les programmes mentionnés en A, B, C ou d'autres programmes	16.7%
E- Autres programmes	12.2%
- (plus d'une réponse)	2.0%

FREQUENCE D'UTILISATION DES PROGRAMMES APPROUVES PAR LE MINISTRE

7. Langage et communication.[3]	*****
8. Eveil au raisonnement mathématique.	FAIBLE
9. Autonomie fonctionnelle.	*****
10. Initiation aux arts.	FAIBLE

FREQUENCE D'UTILISATION DES PROGRAMMES REMANIES PAR LA CECM

11. Langage et communication.	FAIBLE
12. Eveil au raisonnement mathématique.	FAIBLE
13. Autonomie fonctionnelle.	FAIBLE

---

[3] Nous rappelons ici la stratégie de présentation des résultats. Pour chaque point comme celui-ci, et à partir des résultats colligés en annexe, nous indiquons, d'après les niveaux des réponses, s'il s'agit d'un point FORT ou FAIBLE. S'il n'est ni fort ni faible, nous le marquons du sigle ****.

LE PROGRAMME "LANGAGE ET COMMUNICATION" (16-1515-02)

Les besoins de l'élève face à ce contenu

14.	De stimuler son désir de communiquer.	FORT
15.	De faire connaître ses intentions, ses sentiments.	FORT
16.	De comprendre les messages et les intentions.	FORT
17.	D'acquérir des habiletés de lecture fonctionnelle.	FORT
18.	D'acquérir des habiletés d'écriture fonctionnelle.	FORT

Liens entre le contenu du programme et les besoins de l'élève

19.	Les orientations du programme.	FORT
20.	L'objectif global du programme.	FORT
21.	Les buts du programme.	FORT
22.	L'approche pédagogique.	FORT
23.	Les objectifs généraux.	FORT
24.	Les objectifs terminaux.	FORT
25.	Les objectifs intermédiaires.	FORT
26.	Le contenu notionnel.	*****

Préparation reçue en vue de l'application de ce programme d'études

		FREQUENCES (%)
27.	De combien de jours de sensibilisation?	
	A- Plus de 8	7.2%
	B- 6 à 8	5.4%
	C- 3 à 5	21.7%
	D- 1 ou 2	44.0%
	E- Aucun	21.7%
28.	Le temps alloué pour la préparation a été suffisant.	FAIBLE
29.	Niveau de satisfaction du soutien reçu.	FAIBLE

Retombées de l'application du programme

30.	Il motive à repenser votre pratique pédagogique.	*****
31.	Il favorise l'esprit d'initiative de l'enseignant.	*****
32.	L'application de ce programme contribue à augmenter votre intérêt pour l'enseignement du langage et de la communication.	*****

Appréciation globale

33.	Niveau global d'enthousiasme pour ce programme.	*****
34.	Niveau de satisfaction quant à la réussite à l'appliquer.	*****
35.	Utilité des objectifs "microgradués".	FORT
36.	Ce programme favorise l'individualisation de l'enseignement.	FORT
37.	Il met l'accent sur la communication fonctionnelle.	FORT
38.	Il permet la continuité des apprentissages.	FORT
39.	Il est complémentaire au programme de français.	*****
40.	Il correspond aux orientations du programme de français.	*****
41.	Il est complémentaire aux autres programmes d'apprentissage en langage et communication.	*****
42.	Il favorise l'intégration des matières.	FORT

43.	Il favorise l'accueil de l'élève ayant une déficience intellectuelle en classe ordinaire.	FAIBLE
44.	Il facilite l'utilisation d'activités adaptées aux élèves.	FORT
45.	Ses objectifs sont ajustés au niveau de développement.	FORT
46.	Il est conçu selon une conception globale de la personne.	FORT
47.	Les objectifs sont clairs et précis.	FORT
48.	Il facilite la collaboration et la complémentarité des interventions.	*****
49.	Il met l'accent sur des objectifs essentiels de communication.	FORT

LE PROGRAMME "EVEIL AU RAISONNEMENT MATHEMATIQUE" (16-1515-03)

Les besoins de l'élève

50.	De développer son raisonnement par la résolution de problèmes quotidiens, familiers ou imprévus.	FORT
51.	D'acquérir la capacité de se représenter des objets et leurs propriétés	FORT
52.	De savoir se situer dans le temps et dans l'espace, utiliser l'argent, faire son budget, effectuer des mesures...	FORT
53.	De maîtriser les algorithmes de base.	FORT
54.	De savoir établir des relations entre les causes et les effets dans des situations courantes.	FORT

Liens entre le contenu du programme et les besoins de l'élève

55.	Les orientations du programme.	FORT
56.	L'objectif global du programme.	FORT
57.	Les buts du programme.	FORT
58.	L'approche pédagogique.	FORT
59.	Les objectifs généraux.	*****
60.	Les objectifs terminaux.	*****
61.	Les objectifs intermédiaires.	*****
62.	Le contenu notionnel.	*****

Préparation reçue en vue de l'application de ce programme d'études

		FREQUENCES (%)
63.	Nombre de jours de sensibilisation.	
	A- Plus de 8	5.7%
	B- 6 à 8	5.0%
	C- 3 à 5	19.8%
	D- 1 ou 2	46.6%
	E- Aucun	22.9%
64.	Le temps alloué pour vous préparer à utiliser ce programme.	FAIBLE
65.	Etes-vous satisfait(e) du soutien reçu.	FAIBLE

Retombées de l'application du programme

66.	Ce programme vous motive à repenser votre pratique pédagogique.	*****
67.	Ce programme favorise l'esprit d'initiative.	*****
68.	Ce programme contribue à augmenter votre intérêt pour l'enseignement des notions mathématiques.	*****

Appréciation globale

69.	Niveau d'enthousiasme par rapport à ce programme.	*****
70.	Niveau de satisfaction quant à la réussite à l'appliquer.	*****
71.	Utilité des objectifs "microgradués".	FORT
72.	Ce programme favorise l'individualisation de l'enseignement.	FORT
73.	Il met l'accent sur des habiletés de raisonnement.	FORT
74.	Il permet la continuité des apprentissages.	*****
75.	Il est complémentaire au programme de mathématique du primaire.	*****
76.	Il correspond aux orientations du programme de mathématique.	*****
77.	Complémentaire aux autres programmes d'apprentissage.	*****
78.	Il favorise l'intégration des matières.	*****
79.	Il favorise l'accueil de l'élève en classe ordinaire.	FAIBLE
80.	Il facilite l'utilisation d'activités adaptées.	*****
81.	Ses objectifs sont ajustés.	*****
82.	Il est conçu selon une conception globale de la personne.	FORT
83.	Les objectifs sont clairs et précis.	FORT
84.	Il facilite la collaboration et la complémentarité des interventions avec le milieu social et familial de l'élève.	*****

LE PROGRAMME "AUTONOMIE FONCTIONNELLE" (16-1515-01)

Les besoins de l'élève face à ce contenu

85.	D'être autonome pour son alimentation, son hygiène corporelle, habillement, sa sécurité physique...	FORT
86.	De développer des habiletés de base à la consommation.	FORT
87.	De se maintenir en santé.	FORT
88.	D'acquérir des habiletés sociales.	FORT
89.	De connaître les rôles sexuels et les comportements personnels et sociaux qui s'y rattachent.	FORT

Liens entre le contenu du programme et les besoins de l'élève

90.	Les orientations du programme.	FORT
91.	L'objectif global du programme.	FORT
92.	L'approche pédagogique.	FORT
93.	Les objectifs généraux.	FORT
94.	Les objectifs terminaux.	FORT
95.	Les objectifs intermédiaires.	FORT
96.	Le contenu notionnel.	FORT

Préparation reçue en vue de l'application de ce programme d'études

97.	De combien de jours de sensibilisation.	FREQUENCES (%)
	A- Plus de 8	5.0%
	B- 6 à 8	5.0%
	C- 3 à 5	15.4%
	D- 1 ou 2	48.2%
	E- Aucun	26.4%
98.	Le temps alloué pour vous préparer a-t-il été suffisant?	FAIBLE
99.	Etes-vous satisfait(e) du soutien reçu?	FAIBLE

Retombées de l'application du programme

100. Ce programme motive à repenser votre pratique pédagogique.	*****
101. Favorise l'esprit d'initiative de l'enseignant.	FORT
102. L'application de ce programme contribue à augmenter votre intérêt pour aider à développer une meilleure autonomie fonctionnelle.	FORT

Appréciation globale

103. Niveau d'intérêt pour ce programme.	FORT
104. Niveau de satisfaction quant à la réussite à appliquer ce programme.	FORT
105. Utilité des objectif "microgradués".	FORT
106. Ce programme favorise l'individualisation de l'enseignement.	*****
107. Il permet la continuité des apprentissages entre niveaux.	FORT
108. Il est complémentaire au programme de formation personnelle et sociale du primaire.	*****
109. Il correspond aux orientations du programme de formation personnelle et sociale du primaire.	*****
110. Il est complémentaire aux autres programmes d'apprentissage en autonomie fonctionnelle que vous utilisez.	*****
111. Il favorise l'intégration des matières.	FORT
112. Il favorise l'accueil de l'élève en classe ordinaire.	*****
113. Il facilite l'utilisation d'activités adaptées.	FORT
114. Ses objectifs sont ajustés.	FORT
115. Il est conçu selon une conception globale de la personne.	FORT
116. Il met l'accent sur des habiletés d'autonomie essentielles pour une vie fonctionnelle et intégrée en société.	FORT
117. Les objectifs sont clairs et précis.	FORT
118. Il facilite la collaboration et la complémentarité des interventions.	FORT

LE PROGRAMME "INITIATION AUX ARTS" (16-1515-04)

Les besoins de l'élève face à ce contenu

119. D'être encouragé(e) ou stimulé(e) dans son désir de faire quelque chose par lui-même ou par elle-même.	FORT
120. De maintenir ou de consolider son équilibre émotif.	FORT
121. De se familiariser avec les principaux éléments du langage artistique dans les domaines: des arts plastiques, de l'éducation musicale et de l'art dramatique.	FORT
122. De découvrir son corps, les autres et les objets de l'environnement par des expériences sensorielles et kinesthésiques.	FORT
123. De développer sa coordination motrice fine et grossière.	FORT

Liens entre le contenu du programme et les besoins de l'élève

124. Les orientations du programme.	FORT
125. L'objectif global du programme.	FORT
126. Les buts du programme.	FORT
127. L'approche pédagogique.	FORT

128. Les objectifs généraux.	FORT
129. Les objectifs terminaux.	FORT
130. Les objectifs intermédiaires.	FORT
131. Le contenu notionnel.	FORT

Préparation reçue en vue de l'application de ce programme d'études

	FREQUENCES (%)
132. De combien de jours de sensibilisation avez-vous bénéficié?	
A- Plus de 8	3.7%
B- 6 à 8	4.1%
C- 3 à 5	16.9%
D- 1 ou 2	36.5%
E- Aucun	38.8%
133. Le temps alloué vous a apparu suffisant.	FAIBLE
134. Etes-vous satisfait(e) du soutien reçu?	FAIBLE

Retombées de l'application du programme

135. Ce programme vous motive à repenser votre pratique pédagogique.	*****
136. Ce programme favorise l'esprit d'initiative.	FORT
137. Ce programme peut contribuer à augmenter votre intérêt pour l'initiation aux arts.	*****

Appréciation globale

138. Niveau d'enthousiasme pour ce programme.	FORT
139. Niveau de satisfaction quant à la réussite à l'appliquer.	*****
140. Utilité des objectifs "microgradués".	FORT
141. Ce programme favorise l'individualisation de l'enseignement.	FORT
142. Il met l'accent sur la sensibilisation de l'enfant au monde qui l'entoure.	FORT
143. Il permet la continuité des apprentissages entre les niveaux.	FORT
144. Il est complémentaire au programme en arts du primaire.	FAIBLE
145. Il correspond aux orientations du programme en arts du primaire.	*****
146. Il est complémentaire aux autres programmes utilisés.	*****
147. Il favorise l'intégration des matières.	FORT
148. Il favorise l'accueil de l'élève en classe ordinaire.	*****
149. Il facilite l'utilisation d'activités adaptées.	FORT
150. Ses objectifs sont ajustés.	FORT
151. Il est ajusté à une conception globale de la personne.	FORT
152. Les objectifs sont clairs et précis.	FORT
153. Il facilite la collaboration et la complémentarité des interventions.	*****

UTILISATION DES PROGRAMMES DU SECTEUR REGULIER

154. Niveau de connaissance des programmes utilisés au MEQ	*****
155. Une bonne connaissance des programmes utilisés au MEQ est nécessaire.	*****
156. Référence aux objectifs des programmes généraux	FAIBLE

157. Les programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne doivent être maintenus?	FORT
158. Que toutes les enseignantes et tous les enseignants utilisent les programmes habituels du MEQ	*****
159. Les enseignants des classes ordinaires sont concernés par les activités pédagogiques organisées pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle.	FAIBLE
160. Les 4 programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle favorisent le maintien ou l'accueil des élèves ayant une déficience intellectuelle dans une classe ordinaire?	FAIBLE

GUIDES D'ACTIVITES OU AUTRE MATERIEL PEDAGOGIQUE

161. Les guides ou répertoires d'activités utilisés le plus souvent.	FREQUENCES (%)
A- Des guides d'activités que j'ai conçus moi-même ou réalisés par des collègues dans l'école.	37.5%
B- Des guides d'activités réalisés à la commission scolaire excluant la CECM	15.7%
C- Les guides d'activités réalisés à la CECM	13.0%
D- D'autres guides d'activités.	16.4%
E- Aucun guide d'activités particulier.	9.8%
- (plus d'une réponse)	7.7%
162. Les guides d'activités sont en quantité suffisante.	FAIBLE
163. Les guides d'activités correspondent aux capacités et aux intérêts de vos élèves.	FORT
164. Les guides d'activités sont suffisamment diversifiés et appropriés.	*****

NIVEAU D'UTILISATION DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES SUIVANTES

165. Enseignement de groupe par des exposés.	FAIBLE
166. Enseignement par ateliers en petits groupes (2 à 4 élèves).	*****
167. Enseignement individualisé.	FORT
168. Enseignement coopératif.	FAIBLE
169. Mises en situation dans la classe.	*****
170. Utilisation de situations courantes.	FORT
171. Intégration des matières à l'intérieur de thèmes ou de projets.	FORT
172. Enseignement en collaboration avec d'autres enseignants.	FAIBLE
173. Jumelage de votre groupe d'élèves avec un groupe d'élèves ordinaires.	FAIBLE
174. Tutorat recourant à des élèves ordinaires.	FAIBLE
175. Participation des parents à l'intérieur de la classe.	FAIBLE
176. Participation des parents dans l'école.	FAIBLE
177. Participation des parents par des suggestions d'activités à la maison.	*****

EVALUATION DES APPRENTISSAGES

Evaluation formative

	FREQUENCES (%)
178. Les moyens d'évaluation utilisés	
A- Un bilan formatif d'étapes	33.4%
B- Des grilles ou des fiches d'observation	25.4%
C- Des feuilles de route	11.0%
D- Des observations non consignées	8.7%
E- Autres moyens d'évaluation	4.3%
- (plus d'une réponse)	17.2%
179. Les moyens d'évaluation paraissent satisfaisants.	FORT
180. Vous vous sentez préparé(e) à évaluer vos élèves.	FORT

Evaluation sommative

181. Vous parvenez à vérifier l'atteinte des objectifs terminaux de chaque programme.	FORT
182. Instruments de mesure utilisés le plus fréquemment en fin d'année.	FREQUENCES (%)
A- Des examens écrits ou autres, préparés par vous-même	21.3%
B- Des examens écrits ou autres, fournis par la C.S.	3.0%
C- Observations du comportement général de l'élève	54.1%
D- Autre(s) moyen(s) d'évaluation	9.7%
E- Aucun	3.0%
- (plus d'une réponse)	8.8%

GUIDE PEDAGOGIQUE

183. Le Guide pédagogique aide à mieux comprendre les programmes utilisés.	FAIBLE
184. Fréquence de consultation de ce guide.	FAIBLE
185. Ce guide pédagogique propose des moyens pour vous aider.	FAIBLE
186. Niveau d'intérêt par rapport à ce guide pédagogique.	FAIBLE

ACTIONS DU MINISTERE

187. Précisez ses orientations au regard de ces élèves.	FORT
188. Réviser les programmes en fonction des lacunes identifiées	FORT
189. Elaborer des guides d'activités se rapportant aux programmes spécifiques	FORT
190. Elaborer des programmes spécialisés.	FORT
191. Adapter le programme de Formation personnelle et sociale.	*****
192. Mettre en relation les objectifs des programmes des classes ordinaires et ceux des programmes spécifiques.	*****
193. Elaborer des guides d'activités pour l'utilisation des programme. généraux.	*****
194. Proposer des stratégies d'enseignement permettant d'utiliser les programmes des classes ordinaires.	*****
195. Développer des scénarios d'apprentissage à l'intention des enseignants des classes ordinaires.	FORT
196. Elaborer des outils d'évaluation.	FORT

197. Préparer du matériel didactique. FORT
198. Proposer des modèles d'organisation des services éducatifs. FORT
199. Mettre au point un système de gestion pédagogique sur ordinateur. *****
200. Autres actions reconnues comme étant urgentes.
Une proportion de 31.8% des répondants suggèrent que d'autres actions devraient être envisagées.

2.1.2. LES ENSEIGNANTS DES DIFFERENTS NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

Pour fins de commodité, nous identifierons les enseignants du préscolaire et du premier cycle du primaire par le sigle SP et les autres par le sigle SS. Le nombre des enseignants du groupe SP est de 208 et celui des enseignants du groupe SS est de 231. Nous rappelons que nous mettons en perspective ici seulement les différences entre ces groupes à partir du procédé précisé dans la méthode. Les réponses aux questions 2 à 20 et aux questions 154 à 200 ont été comparées.

Les deux groupes de répondants se distinguent du fait que les enseignants du secteur SS ont proportionnellement plus d'activités dans le cadre de l'école spéciale et qu'ils utilisent plus les programmes remaniés par la CECM. Ceux du secteur SP, les SPs regroupent par contre plus d'enseignants ayant un an ou moins, ou deux ans d'expérience, et ils utilisent davantage les programmes des classes ordinaires en les adaptant.

Les différences rencontrées impliquent une plus grande attention des SPs à l'égard principalement des programmes des classes ordinaires et du rôle des parents. Les SPs:

1. disent mieux connaître les programmes des classes ordinaires du primaire et du secondaire (question 154);
2. croient plus nécessaire pour l'enseignant s'occupant des élèves ayant une déficience intellectuelle de posséder une bonne connaissance des programmes des classes ordinaires (155);
3. font plus référence aux objectifs des programmes utilisés dans les classes ordinaires lors de l'élaboration des plans d'intervention individuelle (156);
4. sont plus d'accord pour que tous les enseignants, même ceux des classes spéciales, utilisent les programmes des classes ordinaires pour enseigner aux élèves ayant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, pour autant qu'ils disposent d'outils pédagogiques... (158);
5. font plus souvent des jumelages de leur groupe d'élèves avec un groupe d'élèves d'une classe ordinaire (173);
6. donnent un plus grand caractère d'urgence à l'objectif de mettre en relation les objectifs des programmes des classes ordinaires et ceux des programmes spécifiques (192);
7. donnent un plus grand caractère d'urgence à l'objectif d'élaborer des guides d'activités en fonction des objectifs des programmes utilisés avec les élèves des classes ordinaires (193)
8. donnent un plus grand caractère d'urgence à l'objectif de proposer des stratégies d'enseignement permettant d'utiliser les programmes des classes ordinaires avec les élèves ayant une déficience intellectuelle (194);

9. favorisent plus la participation des parents dans l'école (des activités hors de la classe) (176);
10. font participer davantage les parents dans le plan d'intervention scolaire par des suggestions d'activités à la maison (177).

Les SSs font par contre plus appel à l'enseignement de groupe par des exposés (165).

2.1.3 CLASSES ORDINAIRES ET CLASSES SPECIALES

Pour fins de commodité, nous identifierons les enseignants qui enseignent dans les classes ordinaires par le sigle GR et les autres par le sigle GA. Le nombre des enseignants du groupe GR est de 34 et celui des enseignants du groupe GA est de 425. Nous rappelons que nous mettons en perspective ici seulement les différences entre ces groupes à partir du procédé précisé dans la méthode. Les réponses aux questions 2 à 20 et aux questions 154 à 200 ont été comparées. Compte tenu du nombre restreint de répondants dans le groupe GR, les présents résultats ne peuvent être considérés comme définitifs, et ils ne doivent servir que de pistes exploratoires qui demanderaient confirmation. Par exemple, plusieurs analyses ont été rejetées parce qu'elles ne satisfaisaient pas les préalables à leur application, et que cet état de fait est attribuable à la grandeur de l'échantillon de GR.

Les enseignants du groupe GR, les GRs, présentent souvent une expérience d'enseignement moins grande et ils n'ont pas acquis une formation particulière en enseignement adapté. Ils se réfèrent proportionnellement plus aux programmes des classes ordinaires; les GAs par contre se réfèrent proportionnellement plus aux programmes approuvés par le ministre. Les GRs se distinguent par le fait qu'ils:

1. utilisent moins le programme "Langage et communication" approuvé par le ministre (question 7);
2. utilisent moins le programme "Eveil au raisonnement mathématique" approuvé par le ministre (8);
3. utilisent moins le programme "Autonomie fonctionnelle" approuvé par le ministre;
4. évaluent meilleure leur connaissance des programmes utilisés dans les classes ordinaires (154);
5. voient comme plus nécessaire pour enseigner aux élèves présentant une déficience, une bonne connaissance des programmes utilisés dans les classes ordinaires (155);
6. attribuent un plus grand caractère d'urgence à l'élaboration des guides d'activités en fonction des objectifs des programmes utilisés avec les élèves des classes ordinaires.

2.1.4 LES ENSEIGNANTS ET LE NIVEAU DE DEFICIENCE

Nous comparons ici les résultats des enseignants s'occupant d'élèves ayant une déficience légère ou moyenne à ceux des enseignants s'occupant des autres élèves ayant une déficience moyenne ou profonde. Pour fins de commodité, nous identifierons les enseignants s'occupant d'élèves présentant une déficience

légère ou moyenne (réponses A, B ou C à la question 5) par le sigle DL et les autres par le sigle DP. Le nombre des enseignants du groupe DL est de 267 et celui des enseignants du groupe DP est de 147. Nous rappelons que nous mettons en perspective ici seulement les différences entre ces groupes à partir du procédé précisé dans la méthode. Les réponses aux questions 2 à 20 et aux questions 154 à 200 ont été comparées.

Le lecteur doit être attentif au fait que les enseignants s'occupant des enfants présentant une déficience intellectuelle moyenne peuvent se retrouver dans un groupe ou dans l'autre, et ainsi les deux groupes ne sont pas complètement indépendants. Les résultats doivent être interprétés en tenant compte de ce fait.

Par comparaison avec les DPs, les DLs:

1. utilisent plus les programmes des classes ordinaires avec une adaptation de l'enseignement au besoin, ou encore un ensemble de programmes divers incluant ceux approuvés par le ministre (question 6);
2. considèrent davantage qu'une bonne connaissance des programmes utilisés dans les classes ordinaires est nécessaire pour enseigner aux élèves présentant une déficience intellectuelle (155);
3. font proportionnellement plus appel à l'intégration des matières à l'intérieur de thèmes ou de projets (171);
4. sont plus nombreux à être satisfaits des moyens d'évaluation formative qu'ils utilisent (179);
5. font plus appel à des examens écrits ou autres, réalisés par eux-mêmes (182);
6. accordent plus un caractère d'urgence à l'élaboration des guides d'activités en fonction des objectifs des programmes utilisés avec les élèves des classes ordinaires (193);
7. accordent plus un caractère d'urgence à la proposition de stratégies d'enseignement devant permettre d'utiliser les programmes des classes ordinaires.

2.1.5 LES ENSEIGNANTS SELON LES PROGRAMMES UTILISES

Nous comparons les réponses des enseignants selon les programmes utilisés, soit les programmes spéciaux approuvés par le ministre, ces mêmes programmes remaniés par la CECM, et ceux utilisés dans les classes ordinaires. Pour fins de commodité, nous identifierons les enseignants se référant aux programmes spéciaux approuvés par le ministre par le sigle PM, les enseignants se référant à ces programmes remaniés par la CECM par le sigle PC, et ceux se référant aux programmes des classes ordinaires par le sigle PR. Le nombre des enseignants du groupe PM est de 151, celui du groupe PC est de 67, et enfin celui du groupe PR est de 87. Les trois groupes ont été comparés en considérant leurs réponses aux questions 2 à 20 et aux questions 154 à 200. Les groupes PM et PC seulement ont été comparés en considérant les questions 14 à 153 puisque ce sont eux qui sont principalement sollicités. Aussi nous présenterons dans une première section les comparaisons effectuées pour les trois groupes et ensuite les comparaisons des groupes PM et PC.

légère ou moyenne (réponses A, B ou C à la question 5) par le sigle DL et les autres par le sigle DP. Le nombre des enseignants du groupe DL est de 267 et celui des enseignants du groupe DP est de 147. Nous rappelons que nous mettons en perspective ici seulement les différences entre ces groupes à partir du procédé précisé dans la méthode. Les réponses aux questions 2 à 20 et aux questions 154 à 200 ont été comparées.

Le lecteur doit être attentif au fait que les enseignants s'occupant des enfants présentant une déficience intellectuelle moyenne peuvent se retrouver dans un groupe ou dans l'autre, et ainsi les deux groupes ne sont pas complètement indépendants. Les résultats doivent être interprétés en tenant compte de ce fait.

Par comparaison avec les DPs, les DLs:

1. utilisent plus les programmes des classes ordinaires avec une adaptation de l'enseignement au besoin, ou encore un ensemble de programmes divers incluant ceux approuvés par le ministre (question 6);
2. considèrent davantage qu'une bonne connaissance des programmes utilisés dans les classes ordinaires est nécessaire pour enseigner aux élèves présentant une déficience intellectuelle (155);
3. font proportionnellement plus appel à l'intégration des matières à l'intérieur de thèmes ou de projets (171);
4. sont plus nombreux à être satisfaits des moyens d'évaluation formative qu'ils utilisent (179);
5. font plus appel à des examens écrits ou autres, réalisés par eux-mêmes (182);
6. accordent plus un caractère d'urgence à l'élaboration des guides d'activités en fonction des objectifs des programmes utilisés avec les élèves des classes ordinaires (193);
7. accordent plus un caractère d'urgence à la proposition de stratégies d'enseignement devant permettre d'utiliser les programmes des classes ordinaires.

2.1.5 LES ENSEIGNANTS SELON LES PROGRAMMES UTILISES

Nous comparons les réponses des enseignants selon les programmes utilisés, soit les programmes spéciaux approuvés par le ministre, ces mêmes programmes remaniés par la CECM, et ceux utilisés dans les classes ordinaires. Pour fins de commodité, nous identifierons les enseignants se référant aux programmes spéciaux approuvés par le ministre par le sigle PM, les enseignants se référant à ces programmes remaniés par la CECM par le sigle PC, et ceux se référant aux programmes des classes ordinaires par le sigle PR. Le nombre des enseignants du groupe PM est de 151, celui du groupe PC est de 67, et enfin celui du groupe PR est de 87. Les trois groupes ont été comparés en considérant leurs réponses aux questions 2 à 20 et aux questions 154 à 200. Les groupes PM et PC seulement ont été comparés en considérant les questions 14 à 153 puisque ce sont eux qui sont principalement sollicités. Aussi nous présenterons dans une première section les comparaisons effectuées pour les trois groupes et ensuite les comparaisons des groupes PM et PC.

Comparaisons pour tous les groupes.

Le PR est plus associé aux classes ordinaires, alors que le PC est quant à lui associé davantage aux écoles spéciales. Le PM est tout autant actif dans les écoles spéciales que dans les classes spéciales dans une école régulière. Dans le même contexte, le PR est plus associé à la déficience intellectuelle légère ou moyenne, alors que le PM et le PC travaillent davantage auprès d'élèves ayant une déficience intellectuelle profonde ou moyenne.

Les PMs, PCs et PRs se distinguent sur les points suivants:

1. à l'évaluation de leur connaissance des programmes des classes ordinaires (question 154); les PRs déclarent généralement mieux les connaître que les deux autres groupes.
2. selon leurs opinions qu'une bonne connaissance des programmes utilisés dans les classes ordinaires soit nécessaire pour enseigner aux élèves présentant une déficience intellectuelle (155); les PRs ont une opinion plus positive à ce sujet que les deux autres groupes.
3. sur la fréquence de la référence aux objectifs des programmes utilisés dans les classes ordinaires lors de l'élaboration des plans d'intervention individuels (156); les PRs font plus référence aux objectifs des programmes des classes ordinaires que les PMs et les PCs.
4. quant aux opinions sur le fait que les programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne doivent être maintenus (157); à cet égard, les PRs sont moins positifs que les PMs et les PCs.
5. quant au niveau d'accord pour que tous les enseignants, même ceux intervenant dans les classes spéciales, utilisent les programmes des classes ordinaires avec les élèves ayant une déficience intellectuelle légère ou moyenne (158); les PRs sont beaucoup plus en accord avec cette assertion que les PMs et les PCs.
6. quant aux guides et répertoires d'activités utilisés le plus souvent (161); les différences se retrouvent entre les PRs et les PCs: ceux qui utilisent les programmes des classes ordinaires font proportionnellement plus appel à des guides d'activités conçus par eux ou réalisés par des collègues de leur école, alors que les utilisateurs des programmes de la CECM font plus appel aux guides d'activités de la CECM; des différences se remarquent aussi entre les PMs et les PCs: alors que les PCs privilégient les guides de la CECM, les PMs favorisent aussi plus des guides d'activités qu'ils ont élaborés ou que des collègues de leur école ont élaborés.
7. quant à la fréquence du jumelage de leur groupe avec un groupe d'élèves d'une classe ordinaire (173); ici les trois groupes se distinguent: les PRs font plus appel à cette stratégie que les PMs et les PCs; et les PMs y font aussi plus appel que les PCs.
8. quant à la fréquence de la participation de parents à l'école dans des activités hors classe (175); les utilisateurs des programmes remaniés par la CECM font moins appel à la participation des parents que les deux autres groupes.
9. sur l'opinion que "le guide pédagogique des programmes de formation générale pour les élèves handicapés par une déficience mentale" les aide à mieux comprendre les programmes qu'ils utilisent (183); les utilisateurs

de programmes des classes ordinaires sont beaucoup plus en désaccord à ce sujet que les deux autres groupes.

10. sur l'urgence de réviser des programmes spécifiques pour ces élèves en fonction des lacunes identifiées (188); la différence à ce sujet est plus importante entre les groupes PMs et PCs, les PMs ayant plus tendance à être d'accord.

11. sur l'urgence d'élaborer des guides d'activités pour les quatre programmes spécifiques déjà existants (189); la différence à ce sujet est plus importante entre les groupes PMs et PCs, les PMs ayant plus tendance à être d'accord.

12. sur l'urgence d'adapter le programme de formation personnelle et sociale des classes ordinaires (191); les utilisateurs des programmes des classes ordinaires PRs sont plus en accord avec cette proposition que les deux autres groupes.

13. sur l'urgence de mettre en relation les objectifs des programmes des classes ordinaires et ceux des programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne (192); les utilisateurs des programmes généraux PRs sont plus en accord avec cette proposition que les deux autres groupes.

14. sur l'urgence d'élaborer des guides d'activités en fonction des objectifs des programmes utilisés avec les élèves des classes ordinaires (193); les utilisateurs des programmes des classes ordinaires PRs sont plus en accord avec cette proposition que les deux autres groupes.

15. sur l'urgence de proposer des stratégies d'enseignement permettant d'utiliser les programmes des classes ordinaires (194); les utilisateurs des programmes des classes ordinaires PRs sont plus en accord avec cette proposition que les deux autres groupes.

16. sur l'urgence de développer des scénarios d'apprentissage et des stratégies d'enseignement à l'intention des enseignants des classes ordinaires qui reçoivent des élèves ayant une déficience intellectuelle dans leur classe (195). Cette différence s'explique principalement par les écarts entre les groupes PMs et PRs, ces derniers accordant plus d'importance à ce scénario.

Comparaisons des jugements des PMs et PCs sur les programmes
(questions 14-153)

Nous relevons ici plus spécifiquement les différences de perception des utilisateurs des programmes approuvés par le ministre (PMs) et les utilisateurs des programmes remaniés par la CECM (PCs), puisque ce sont ces répondants seulement qui sont visés par ces questions.

A. En relation avec le programme LANGAGE ET COMMUNICATION (14-49)

La seule différence se trouve à la question 30. Il y a proportionnellement plus d'utilisateurs PMs qui sont peu ou très peu d'accord avec l'assertion que le programme motive à repenser leur pratique pédagogique.

B. En relation avec le programme EVEIL AU RAISONNEMENT MATHEMATIQUE (50-84)

C'est à cette rubrique qu'il y a le plus de divergences d'opinion entre nos deux groupes. Et les divergences sont toujours dans le même sens, soit que plus de PMs sont plus insatisfaits, utilisant plus souvent les cotes plus négatives. Plusieurs PMs sont plus critiques face aux objectifs terminaux de ce programme (question 60), à ses objectifs intermédiaires (61) et au contenu notionnel visé (62). Ils sont aussi plus critiques face à la contribution de ce programme pour augmenter leur intérêt pour l'enseignement de notions mathématiques (68); moins enthousiastes face au programme (69); moins satisfaits de la façon dont ils réussissent à appliquer ce programme (70); moins contents de la forme de présentation des objectifs, à savoir de façon micrograduée. Ils sont également moins favorables à l'idée que ce programme favorise l'individualisation de l'enseignement (72), qu'il met l'accent sur des habiletés de raisonnement rattachées à des nécessités quotidiennes de résolution de problèmes (73) et qu'il permet la continuité des apprentissages entre le préscolaire, le primaire, le secondaire et la scolarité prolongée (74), qu'il favorise l'intégration des élèves (78), qu'il facilite l'utilisation d'activités adaptées (80), et qu'enfin ses objectifs sont ajustés au niveau du développement de chaque élève (81).

C. En relation avec le programme AUTONOMIE FONCTIONNELLE (85-118)

Pour tous les items évalués, nous n'observons qu'une seule différence significative, et ce, à l'item (87): plus de PMs accordent d'importance au besoin de se «maintenir en santé».

D. En relation avec le programme INITIATION AUX ARTS (119-153)

Pour tous les items évalués, nous n'observons qu'une seule différence significative, et ce, à l'item (122): plus de PMs accordent de l'importance au besoin de «découvrir son corps, les autres et les objets de l'environnement par des expériences sensorielles et kinesthésiques.»

2.1.6 AUTRES COMMENTAIRES

Dans la section réservée aux commentaires, 220 personnes ont formulé des remarques sous forme de critiques ou de suggestions. Nous avons rassemblé ces commentaires sous 7 titres principaux:

- les autres programmes utilisés.
- l'utilisation des programmes généraux.
- le programme Langage et communication.
- le programme Eveil au raisonnement mathématique.
- le programme Autonomie fonctionnelle.
- le programme Initiation aux arts.
- les autres actions urgentes.

a) Les autres programmes utilisés.

Les 215 enseignants qui utilisent, soit les programmes généraux avec adaptation de l'enseignement (Q.6.C), soit divers programmes de façon complémentaire (Q.6.D et E), font état d'une très large variété de programmes ou de matériel pédagogique divers (environ 150) pour les assister dans leur planification pédagogique avec les élèves ayant une déficience intellectuelle. A titre indicatif, une liste de ce matériel pédagogique est présentée à l'annexe 5.

b) L'utilisation des programmes généraux.

Sur les quelque 40 enseignants qui ont formulé des commentaires sur ce sujet, environ la moitié se disent en faveur de l'utilisation des programmes généraux, dans la mesure où les programmes spécifiques sont utilisés en complément et pour autant que l'enseignant dispose de matériel et de suggestions pour l'adaptation de l'enseignement. Les autres se disent plutôt en désaccord.

c) Le programme Langage et communication.

La majorité des commentaires (sur près de 100 personnes qui en ont formulé) semble témoigner d'une insatisfaction à l'égard de ce programme. D'une part on mentionne que certains objectifs ne suivent pas le développement du langage ou la progression des apprentissages chez ces enfants. De surcroît, on note souvent le manque de clarté de ces objectifs; le langage est technique et peu accessible. Plusieurs enseignants ont dû reformuler et vulgariser une partie du programme. Certains se plaignent que les objectifs ne sont pas assez microgradués, alors que d'autres au contraire, trouvent que les objectifs ne vont pas assez loin , notamment pour les élèves du secondaire, et qu'il faudrait miser davantage sur les acquis de base en lecture et écriture. Plus spécifiquement, les enseignants qui s'adressent à des jeunes adultes considèrent que le programme ne tient pas compte du vécu, des intérêts et des besoins de ces apprenants. Les enseignants qui travaillent auprès de jeunes enfants multihandicapés ou encore auprès d'enfants non-verbaux éprouvent de la difficulté à appliquer le programme et considèrent les objectifs difficiles à atteindre. D'autre part, le programme commande beaucoup de préparation et de recherche et suggère très peu de matériel et d'activités. La suggestion des professeurs va dans le sens d'avoir une banque de matériel, des cahiers d'exercices et des activités. Quant à la préparation reçue, on précise qu'elle est insuffisante et qu'il faudrait plus de temps d'expérimentation et d'échanges avant d'appliquer un programme officiel.

Bref, on considère le programme et les objectifs mal adaptés à la diversité des besoins des élèves présentant une déficience intellectuelle, et certains enseignants s'interrogent sur la pertinence d'un programme standard puique tous les élèves ont un cheminement individuel. Aussi, certains proposent-ils des fiches individualisées et des programmes adaptés à la réalité des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, déficients légers, moyens, sévères, profonds ou encore multihandicapés.

Malgré ces constats, d'autres enseignants apprécient le programme et le considèrent utile et réaliste.

d) Le programme Eveil au raisonnement mathématique.

Les commentaires au sujet de ce programme sont moins nombreux (environ 60 personnes). Toutefois et selon les répondants, il semble être le moins applicable des quatre programmes. Les objectifs seraient mal gradués et irréalistes pour les élèves visés. Des objectifs concernant les préalables aux mathématiques seraient souhaités de même qu'une liste plus détaillée d'activités et de matériel. A maintes reprises, on souligne que ce programme ne correspond pas aux habiletés et aux besoins des jeunes présentant une déficience intellectuelle moyenne, sévère ou profonde. Les suggestions apportées vont dans le sens d'apprendre à manipuler de l'argent, d'exécuter les opérations de base en mathématique à l'aide d'une calculatrice, de maîtriser les notions préalables aux mathématiques (plus grand, plus petit, regrouper des objets semblables, etc.), de discriminer formes et couleurs, de savoir l'heure et de maîtriser d'autres habiletés fonctionnelles. Des propositions d'activités et de matériel sont demandées.

e) Le programme Autonomie fonctionnelle.

Parmi les quatre programmes, c'est celui qui semble davantage satisfaire les enseignants (selon une cinquantaire de répondants). On le considère mieux adapté aux élèves, mieux conçu, mieux structuré et mieux gradué. Toutefois certaines facettes sont absentes et sont désirées telles que: formation personnelle et sociale, éducation sexuelle surtout au secondaire, cours de cuisine de base, de couture et d'entretien ménager et cours de préparation au marché du travail. A cet égard, le manque de matériel et de locaux est souvent mentionné (lavabo, douche, cuisine, budget pour l'achat de nourriture, toilettes accessibles, etc.). La préparation reçue pour l'application est toujours insuffisante, mais il semble que ce soit moins dramatique pour ce programme puisqu'il est détaillé et clair. Quelques répondants sont malgré tout déçus de ce programme; certains trouvent qu'il limite trop l'enfant, alors que d'autres pensent que les objectifs intermédiaires sont généraux et pas assez microgradués. Globalement, cependant, les commentaires sont favorables.

f) Le programme Initiation aux arts.

Les commentaires à l'égard de ce programme sont très peu nombreux (environ 20 personnes), aussi est-il hasardeux de donner le pouls pour ce qui est du programme Initiation aux arts. Pour certains le programme est intéressant, facile à appliquer et pertinent, alors que pour d'autres, il présente les caractéristiques inverses. Ce qui ressort le plus sont les éléments suivants: avoir du matériel, un guide explicite d'activités, des explications plus détaillées, des techniques, de l'aide de personnes-ressources ou de spécialistes en la matière et revoir les objectifs. La majorité de ceux qui ont commenté ce programme admettent que c'est un volet important et qu'il importe de s'y attarder; autrement dit, la pertinence de ce programme n'est pas remise en doute. Cependant, il semble préférable, selon certains, d'appliquer le programme du primaire en adaptant l'enseignement aux besoins des élèves.

g) Les autres actions urgentes.

A la question sur les autres actions identifiées comme étant urgentes ou très urgentes, à être réalisées par le Ministère, plus de cent personnes ont formulé des commentaires. Les commentaires les plus fréquents concernent: les moyens pédagogiques, les programmes, les ressources humaines et matérielles, le rapport élèves-maître, les outils d'évaluation et l'intégration scolaire.

Une trentaine de personnes insistent sur l'urgence d'offrir aux enseignants des moyens pédagogiques pour l'atteinte des objectifs des programmes (matériel didactique, locaux appropriés, équipements, logiciels, budgets pour financer les sorties dans la communauté et des stages...).

Pour près d'une vingtaine de personnes, il est urgent d'avoir des programmes adaptés pour les élèves ayant une déficience sévère ou profonde ou des déficiences multiples. Une dizaine d'autres soulignent l'importance d'une programmation particulière au secondaire qui favoriserait notamment les stages en milieu de travail pour les jeunes adultes.

Pour ce qui est du perfectionnement, une dizaine de personnes demandent des séances de formation et de sensibilisation des enseignants des classes ordinaires pour qu'ils puissent recevoir des élèves présentant une déficience intellectuelle avec le soutien des enseignants en adaptation scolaire et d'autres personnes-ressources. Sept autres personnes demandent un perfectionnement plus adéquat et plus fréquent.

Quant aux ressources humaines et matérielles, quelques enseignants (9), expriment le besoin d'avoir de l'aide de personnes-ressources: psychologue, orthophoniste, travailleur social, enseignant de soutien...).

Neuf autres personnes suggèrent la réduction du rapport élèves-maîtres.

D'autres (8) mentionnent le besoin d'avoir des outils d'évaluation soit pour permettre de mieux informer les parents ou pour obtenir un portrait global de l'élève.

Finalement, cinq personnes formulent des commentaires sur l'intégration scolaire: elles souhaitent notamment que le Ministère clarifie ses orientations quant à l'intégration scolaire des élèves ayant une déficience intellectuelle et que ces orientations soient préalablement discutées avec les enseignants du milieu.

2.2 LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

DONNEES GENERALES

Les 106 répondants sont principalement des conseillers ou responsables pédagogiques en adaptation scolaire (56.9%), des coordonnateurs en adaptation scolaire (15.6%). Vingt et un pour cent des répondants occupent une autre fonction non identifiée et qui n'est pas non plus la fonction d'enseignant. Ils sont responsables des programmes pédagogiques pour les élèves ayant une

déficience intellectuelle, depuis plus de trois ans pour la majorité d'entre eux (58.9%), depuis deux ans pour 17.9% d'entre eux et depuis un an ou moins pour 17% d'entre eux.

Les ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire) sont bien représentés.

Les répondants consacrent des temps variables à ce dossier des élèves qui présentant une déficience intellectuelle (moins de 20 % de leur temps: 62.4%; de 20% à 39 % de leur temps: 22%; entre 40% et 59% de leur temps: 11% d'entre eux). Leurs élèves se répartissent ainsi:

A- Une déficience intellectuelle légère	17.0%
B- Une déficience intellectuelle moyenne	7.5%
C- Une déficience intellectuelle légère ou moyenne	32.1%
D- Une déficience intellectuelle moyenne ou profonde	10.4%
E- Une déficience intellectuelle légère, moyenne ou profonde	33.0%

Lorsqu'ils sont interrogés sur le modèle d'organisation des services parmi les suivants qui se rapproche le plus de leur réalité, leurs réponses se répartissent ainsi:

A- Classe ordinaire ou classe-ressource pour la majorité des élèves et classe adaptée pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle profonde.	13.9%
B- Classe(s) adaptée(s) en école ordinaire	45.4%
C- Classe(s) en école spéciale	13.0%
D- Une variété de regroupements	25.0%
E- Autre modèle d'organisation	2.8%

Comme ce questionnaire veut faciliter l'évaluation des programmes, il est nécessaire de mettre en perspective les programmes que les répondants utilisent. A cet égard, leurs réponses sont les suivantes:

A- Les programmes du MEQ.	25.5%
B- Les programmes du MEQ remaniés par la CECM.	6.6%
C- Les programmes des classes ordinaires	18.9%
D- Les programmes mentionnés en A, B, C ou d'autres programmes	46.2%
E- Autres programmes	2.8%

PREPARATION REÇUE EN VUE DU SOUTIEN A L'APPLICATION DU PROGRAMME

9. Préparation pour soutenir les enseignants.[4]	FORT
10. Le temps alloué pour vous préparer à soutenir les enseignants.	*****
11. Satisfait(e) du soutien qui vous a été apporté.	FAIBLE

---

[4] Nous rappelons ici la stratégie de présentation des résultats. Pour chaque point comme celui-ci, et à partir des résultats colligés en annexe, nous indiquons, d'après les niveaux de réponses, s'il s'agit d'un point FORT ou FAIBLE. S'il n'est ni fort ni faible, nous le marquons du sigle ****.

SOUTIEN A L'APPLICATION DES PROGRAMMES

12.	Les conseillers pédagogiques des écoles ordinaires connaissent les programmes?	FAIBLE
13.	Les conseillers pédagogiques des écoles ordinaires vous assistent?	FAIBLE
14.	Les enseignants des classes ordinaires participent aux activités pédagogiques.	FAIBLE

ORIENTATION PEDAGOGIQUE

15.	Les programmes spécifiques doivent être maintenus.	FORT
16.	Des résistances chez les enseignants à appliquer les programmes.	*****
17.	Faites-vous la promotion des programmes spécifiques?	*****
18.	La promotion de l'utilisation des programmes.	*****
19.	Les programmes spécifiques favorisent le maintien ou l'accueil dans une classe ordinaire.	FAIBLE
20.	D'accord pour que tous les enseignants utilisent les programmes des classes ordinaires.	*****

GUIDE PEDAGOGIQUE

21.	Le guide pédagogique vous aide à mieux comprendre les programmes.	*****
22.	Fréquence de consultation du guide pédagogique.	FAIBLE
23.	Le guide pédagogique propose-t-il des moyens?	FAIBLE
24.	Le niveau d'enthousiasme pour le guide pédagogique.	FAIBLE

MATERIEL DIDACTIQUE

25.	Le matériel didactique suffisant quant à la quantité des activités pédagogiques.	*****
26.	Le matériel didactique suffisamment diversifié et approprié.	FAIBLE
27.	Le matériel didactique correspond aux capacités et aux intérêts des élèves?	*****

PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT

28.	Qui assure la planification annuelle?	FREQUENCES (%)
	A- Moi-même	2.8%
	B- Moi-même avec les enseignants	28.3%
	C- Un groupe d'enseignants	15.1%
	D- L'enseignants individuellement	47.2%
	E- La direction ou le directeur de l'école	6.6%
29.	J'aide les enseignants dans leur propre planification.	*****

SOUTIEN PEDAGOGIQUE AUPRES DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

30.	Rencontres individuelles.	FORT
31.	Rencontres de groupes lors de journées pédagogiques.	*****

32.	Rencontres de groupes en dehors des journées pédagogiques.	FAIBLE
33.	Envoi de documents.	*****
34.	Projets de perfectionnement subventionnés.	FAIBLE
35.	Travail dans la salle de classe.	FAIBLE
36.	Travail coopératif avec d'autres conseillers pédagogiques.	FAIBLE
37.	Parvenez-vous à motiver les enseignants à se perfectionner?	*****
38.	Etes-vous appelé à identifier des outils pédagogiques?	*****

EVALUATION DES APPRENTISSAGES

39.	Devez-vous élaborer des instruments de mesure?	FAIBLE
40.	Vous jugez-vous apte à élaborer des instruments de mesure?	FAIBLE

RETOMBEES DE L'APPLICATION DES PROGRAMMES

41.	L'application des programmes contribue à augmenter l'intérêt.	*****

INTERET POUR LES PROGRAMMES DU MEQ

42.	Langage et communication.	*****
43.	Eveil au raisonnement mathématique.	FAIBLE
44.	Initiation aux arts.	*****
45.	Autonomie fonctionnelle.	FORT

INTERET POUR LES PROGRAMMES DE LA CECM

46.	Langage et communication (CECM).	*****
47.	Eveil au raisonnement mathématique (CECM).	*****
48.	Autonomie fonctionnelle (CECM).	*****

JUGEMENT GLOBAL SUR SON ROLE DE SOUTIEN

49.	Satisfaction de votre soutien aux enseignants.	*****

JUGEMENTS SUR LES PROGRAMMES

50.	Ils favorisent l'individualisation de l'enseignement.	FORT
51.	Ils permettent la continuité des apprentissages.	FORT
52.	Ils sont complémentaires aux programmes des classes ordinaires.	FAIBLE
53.	Ils correspondent aux orientations des programmes des classes ordinaires.	FAIBLE
54.	Ils favorisent l'intégration des matières.	*****
55.	Ils favorisent l'accueil de l'élève.	FAIBLE
56.	Ils facilitent l'utilisation d'activités adaptées.	*****
57.	Leurs objectifs sont conçus de façon à pouvoir s'ajuster.	FORT
58.	Ils sont conçus selon une conception globale de la personne.	*****
59.	Ils mettent l'accent sur des objectifs essentiels.	FORT
60.	Les objectifs sont formulés de façon claire et précise.	FORT
61.	Ils facilitent la collaboration et la complémentarité.	*****

ACTIONS DU MINISTERE: EVALUATION DES URGENCES

62.	Préciser ses orientations au regard de ces élèves.	FORT
63.	Réviser les programmes spéciaux pour ces élèves.	FORT
64.	Elaborer des guides d'activités pour les 4 programmes spéciaux.	FORT
65.	Elaborer des programmes spécialisés.	*****
66.	Adapter le programme de Formation personnelle et sociale.	*****
67.	Mettre en relation les objectifs des programmes généraux avec ceux des programmes spécifiques	*****
68.	Elaborer des guides d'activités pour l'application des programmes généraux.	*****
69.	Proposer des stratégies d'enseignement pour l'application des programmes généraux.	*****
70.	Développer des scénarios d'apprentissage et des stratégies d'enseignement.	FORT
71.	Elaborer des outils d'évaluation.	FORT
72.	Elaborer du matériel didactique.	FORT
73.	Proposer des modèles d'organisation de services.	FORT
74.	Mettre au point un système de gestion pédagogique sur ordinateur.	*****

75. Y aurait-il d'autres actions?
Près de 24% des répondants suggèrent que d'autres actions pourraient être entreprises par le Ministère.

2.3 LES CADRES SCOLAIRES

DONNEES GENERALES

Les 109 répondants sont principalement des directeurs des services éducatifs ou de l'enseignement (66.4%) ou des coordonnateurs en adaptation scolaire (14.5%), en charge du préscolaire et du primaire (31.8%), ou du préscolaire, du primaire et du secondaire (46.4%). Les répondants consacrent relativement peu de temps à ce dossier des élèves qui présentent une déficience intellectuelle (moins de 10 % de leur temps: 59.1%; de 10 % à 20 % de leur temps: 27.3%). Leurs élèves se présentent ainsi:

A-	Une déficience intellectuelle légère	15.5%
B-	Une déficience intellectuelle moyenne	7.3%
C-	Une déficience intellectuelle légère ou moyenne	39.1%
D-	Une déficience intellectuelle moyenne ou profonde	12.7%
E-	Une déficience intellectuelle légère, moyenne ou profonde.	25.5%

Lorsqu'ils sont interrogés sur le modèle d'organisation des services parmi les suivants qui se rapproche le plus de leur réalité, leurs réponses se répartissent ainsi:

A-	Classe ordinaire ou classe-ressource pour la majorité des élèves et classe adaptée pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle profonde.	19.1%
B-	Classe(s) adaptée(s) en école ordinaire	36.4%

C- Classe(s) adaptée(s) en école spéciale	11.8%
D- Une variété de services selon un ensemble de considérations	30.9%
E- Autre modèle d'organisation	1.8%

NIVEAU DE CONNAISSANCE DES PROGRAMMES

4. Connaissez-vous les programmes approuvés par le Ministre?[5]	*****
5. Connaissez-vous les programmes remaniés par la CECM?	*****

NIVEAU D'UTILISATION DES PROGRAMMES SPECIFIQUES APPROUVES PAR LE MINISTRE

7. Langage et communication.	*****
8. Eveil au raisonnement mathématique.	*****
9. Initiation aux arts.	*****
10. Autonomie fonctionnelle.	*****

NIVEAU D'UTILISATION DES PROGRAMMES REMANIES PAR LA CECM

11. Langage et communication (CECM)	FAIBLE
12. Eveil au raisonnement mathématique (CECM)	FAIBLE
13. Autonomie fonctionnelle (CECM)	FAIBLE

SOUTIEN A L'IMPLANTATION DES PROGRAMMES

Pour les répondants concernés par cette dimension, 84% d'entre eux ont privilégié un moyen particulier pour préparer les agents s'occupant de l'application des programmes. Ces moyens mis en oeuvre ont principalement consisté en rencontres et discussions entre conseillers pédagogiques et enseignants lors de journées pédagogiques (52.6%), et en rencontres et discussions faisant appel à une personne-ressource extérieure (27.6%).

Lorsqu'elle s'applique, l'implantation des programmes a entraîné des coûts dans 69% des cas. Les coûts engagés dans cette implantation sont de moins de 1 000 $ pour 30.6% des répondants et entre 1 000 $ et 10 000 $ pour 61.3% des répondants. Les budgets proviennent principalement de la commission scolaire (55.6%), d'allocations supplémentaires du MEQ et de la commission scolaire (20.6%) et de budgets de formation (17.5%).

LES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

20. Les programmes approuvés par le Ministre doivent être maintenus.	FORT
21. Les programmes favorisent le maintien ou l'accueil des élèves dans une classe ordinaire.	FAIBLE
22. D'accord pour que les enseignants utilisent les programmes des classes ordinaires.	*****

---

[5] Nous rappelons ici la méthode de présentation des résultats. Pour chaque point comme celui-ci, et à partir des résultats colligés en annexe, nous indiquons, d'après les niveaux de réponses, s'il s'agit d'un point FORT ou FAIBLE. S'il n'est ni fort ni faible, nous le marquons du symbole ****.

23.	L'ouverture chez les enseignants des classes ordinaires?	FAIBLE
24.	Dans la mesure où vous sentez un certain intérêt, quelle est la fréquence de cette collaboration dans les faits?	FAIBLE

LE GUIDE PEDAGOGIQUE

25.	Connaissez-vous le Guide pédagogique?	FAIBLE
26.	Consultez-vous ce guide pédagogique?	FAIBLE
27.	Niveau d'enthousiasme pour ce guide.	FAIBLE

MATERIEL DIDACTIQUE

28.	Le matériel didactique vous paraît suffisant en ce qui concerne la quantité des activités pédagogiques.	*****
29.	Le matériel didactique vous paraît suffisamment diversifié et approprié.	*****

APPRECIATION GLOBALE

30.	Niveau d'intérêt pour les programmes approuvés par le Ministre.	*****
31.	Vous sentez-vous préparé(e) pour assurer la supervision des quatre programmes?	FAIBLE
32.	Les quatre programmes évalués préparent adéquatement l'élève.	*****

ACTIONS DU MINISTERE

33.	Préciser ses orientations au regard de ces élèves.	FORT
34.	Réviser les programmes spécifiques.	FORT
35.	Elaborer des guides d'activités pour les quatre programmes.	FORT
36.	Elaborer des programmes spécialisés, en plus des quatre actuels.	*****
37.	Adapter le programme de Formation personnelle et sociale.	*****
38.	Mettre en relation les objectifs des programmes des classes ordinaires et ceux des programmes spécifiques.	FAIBLE
39.	Elaborer des guides d'activités en fonction des objectifs des programmes utilisés avec les élèves des classes ordinaires.	*****
40.	*Proposer des stratégies d'enseignement permettant* d'utiliser les programmes des classes ordinaires.	*****
41.	Développer des scénarios d'apprentissage et des stratégies d'enseignement à l'intention des enseignants des classes ordinaires.	FORT
42.	Elaborer des outils d'évaluation.	FORT
43.	Elaborer du matériel didactique.	FORT
44.	Proposer des modèles d'organisation de services possibles.	FORT
45.	Mettre au point un système de gestion pédagogique sur ordinateur.	*****
46.	D'autres actions que vous considérés comme étant urgentes: Ici, 19.1% des répondants ont des opinions à cet égard.	

3. LES POINTS SAILLANTS DE L'ENQUETE

3.1 LES ENSEIGNANTS

Les points forts: tendances générales.

1. Les besoins associés aux quatre programmes spécifiquement évalués.
2. Les liens entre les contenus des programmes et les besoins des élèves.
3. L'application des programmes «Autonomie fonctionnelle» et «Initiation aux arts» favorise l'esprit d'initiative de l'enseignant
4. Le niveau d'enthousiasme pour les programmes «Autonomie fonctionnelle» et «Initiation aux arts».
5. Le niveau de satisfaction quant à la réussite à appliquer le programme «Autonomie fonctionnelle» et le fait que ce dernier se prête à une complémentarité des interventions.
6. L'utilité des objectifs microgradués des programmes; la clarté et la précision des objectifs; les assises d'une conception globale de la personne; l'accent sur les dimensions qui leur sont propres et qui les fondent (communication, raisonnement, habiletés d'autonomie, sensibilisation au monde).
7. Les programmes «Langage et communication», «Eveil au raisonnement mathématique» et «Initiation aux arts» favorisent l'individualisation de l'enseignement.
8. Les programmes «Langage et communication», «Autonomie fonctionnelle» et «Initiation aux arts» favorisent l'intégration des matières; permettent la continuité des apprentissages entre les niveaux; facilitent l'utilisation d'activités adaptées aux élèves;
9. Les objectifs ajustés des programmes «Autonomie fonctionnelle» et «Initiation aux arts».
10. Le maintien des programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne.
11. La correspondance des guides d'activités aux capacités et aux intérêts des élèves.
12. Les stratégies pédagogiques liées à l'individualisation de l'enseignement, à l'utilisation de situations courantes et à l'intégration des matières à l'intérieur de thèmes ou de projets.
13. L'aspect évaluatif.
14. Les propositions de travail pour le Ministère liées à la précision des orientations, à la révision des programmes, à l'élaboration des guides d'activités pour les programmes spécialisés, à l'élaboration des programmes spécialisés, de scénarios à l'intention des enseignants des classes ordinaires, d'outils d'évaluation, de matériel didactique, et à la proposition de modèles d'organisation des services éducatifs.

Les points faibles: tendances générales.

1. La préparation reçue en vue de l'application des programmes d'études.
2. Les programmes «Langage et communication» et «Eveil au raisonnement mathématique» ne favorisent pas l'accueil dans une classe ordinaire de l'élève ayant une déficience intellectuelle.

3. La complémentarité du programme «Initiation aux arts» et du programme en arts du primaire.
4. La référence aux objectifs des programmes utilisés dans les classes ordinaires; la participation des enseignants des classes ordinaires; le caractère bénéfique des programmes spécifiques quant au maintien ou à l'accueil dans la classe ordinaire des élèves ayant une déficience intellectuelle.
5. La quantité des guides d'activités.
6. Les stratégies pédagogiques d'enseignement coopératif, l'enseignement de groupe par des exposés, l'enseignement en collaboration avec d'autres enseignants, le jumelage avec un groupe d'élèves d'une classe ordinaire, la participation des parents à l'intérieur de la classe, et la participation des parents dans l'école.
7. Les éléments reliés au guide pédagogique.

3.2 LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

Les points forts: tendances générales.

1. Leur préparation pour soutenir les enseignants.
2. Les programmes spécifiques doivent être maintenus.
3. L'utilisation de rencontres individuelles avec des enseignants.
4. Favorables à plusieurs actions que pourrait entreprendre le Ministère.
5. Jugent que les programmes ont des objectifs bien orientés qui favorisent l'individualisation des enseignements et la continuité des apprentissages.
6. Le niveau d'intérêt pour le programme «Autonomie fonctionnelle».

Les points faibles: tendances générales.

1. le soutien reçu des conseillers pédagogiques des classes ordinaires.
2. Le guide pédagogique.
3. Le matériel pédagogique diversifié.
4. Le soutien pédagogique encadré dans des rencontres en dehors des journées pédagogiques, dans des projets de perfectionnement subventionnés, dans du travail dans la salle de classe et dans du travail coopératif avec d'autres conseillers pédagogiques.
5. L'évaluation des apprentissages.
6. L'intérêt pour le programme «Eveil au raisonnement mathématique».
7. L'intégration des programmes dans les classes ordinaires.

3.3 LES CADRES SCOLAIRES

Les points forts: tendances générales

1. Le maintien des programmes approuvés par le Ministre.
2. Ils appuient les actions du Ministère que privilégient aussi les enseignants, et qui s'inscrivent dans une différentiation et un enrichissement des programmes existants.

Les points faibles: tendances générales

1. Le niveau d'utilisation des programmes remaniés par la CECM.
2. Le guide pédagogique.
3. L'ouverture des enseignants des classes ordinaires à l'égard des élèves ayant une déficience intellectuelle.
4. Les programmes favorisent l'accueil ou le maintien des élèves dans la classe ordinaire.
5. Une action qui viserait à mettre en correspondance les objectifs des programmes des classes ordinaires avec ceux des programmes adaptés.

ANNEXE 1
LES ENSEIGNANTS

ANNEXE 1: LES ENSEIGNANTS

Fréquences brutes et fréquences en pourcentage (placées entre parenthèse), pour chacune des classes de réponses. Données pour tous les répondants (TT), et pour certaines questions, pour les enseignants du secteur primaire (SP), pour les enseignants du secteur secondaire (SS), pour ceux qui offrent leur enseignement dans le cadre de groupes réguliers (GR), pour ceux qui offrent leur enseignement dans le cadre de groupes adaptés (GA), pour ceux dont les élèves présentent des troubles de déficience légère ou moyenne (DL), pour ceux dont les élèves présentent des troubles de déficience moyenne ou profonde (DP), pour ceux qui réfèrent aux programmes du Ministre (PM), pour ceux qui réfèrent aux programmes adaptés par la CECM (PC), et pour ceux qui utilisent les programmes réguliers (PR).

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. A quel ordre d'enseignement se situent les élèves à qui vous enseignez le plus souvent? (Indiquez une seule réponse)

(TT) A 50 (11%) B 158 (45.9%) C 35 (53.6%) D 152 (87.2%) E 44 (96.9%)
Z 34 (100%)[6]

2. Quel est le mode d'organisation de services où vous enseignez habituellement? (Indiquez une seule réponse)

(TT)	A 11 (2.4%)	B 17 (3.7%)	C 6 (1.3%)	D 218 (47.5%)	
	E 207 (45%)	T 459 (100%)			
(SP)	A 6	B 10	C 6	D 105	E 80
(SS)	A 5	B 6	C 0	D 97	E 123
(GR)	A 11	B 17	C 6	D 0	E 0
(GA)	A 0	B 0	C 0	D 218	E 207
(DL)	A 7	B 10	C 3	D 129	E 118
(DP)	A 2	B 1	C 2	D 59	E 83
(PM)	A 2	B 4	C 2	D 68	E 75
(PC)	A 0	B 0	C 0	D 7	E 60
(PR)	A 7	B 13	C 2	D 57	E 7

---

[6] La cote Z est marquée lorsqu'un répondant s'est identifié à plusieurs catégories.

3. Depuis combien de temps enseignez-vous à un ou aux élèves ayant une déficience intellectuelle?

(TT)	A 30 (6.5%)	B 17 (3.7%)	C 23 (5.1%)	D 389 (84.7%)
	T 459 (100%)			
(SP)	A 25	B 14	C 9	D 160
(SS)	A 3	B 2	C 13	D 212
(GR)	A 10	B 3	C 2	D 19
(GA)	A 20	B 14	C 21	D 369
(DL)	A 16	B 12	C 12	D 227
(DP)	A 4	B 4	C 6	D 133
(PM)	A 6	B 6	C 7	D 131
(PC)	A 3	B 2	C 1	D 61
(PR)	A 15	B 6	C 6	D 60

4. Quelle formation particulière avez-vous reçue pour enseigner aux élèves ayant une déficience intellectuelle?

(TT)	A 32 (7%)	B 84 (18.6%)	C 290 (63.8%)	D 5 (1.1%)	
	E 25 (5.5%)	Z 18 (4%)	T 454 (100%)		
(SS)	A 13	B 38	C 132	D 2	E 13
	Z 9				
(SP)	A 17	B 42	C 147	D 2	E 11
	Z 8				
(GR)	A 10	B 9	C 11	D 1	E 1
	Z 2				
(GA)	A 22	B 75	C 278	D 4	E 24
	Z 16				
(DL)	A 19	B 47	C 170	D 3	E 16
	Z 9				
(DP)	A 7	B 27	C 97	D 1	E 7
	Z 6				
(PM)	A 6	B 25	C 101	D 2	E 8
	Z 6				

Question 4. (suite)

(PC)	A 3	B 6	C 51	D 0	E 4
	Z 2				
(PR)	A 11	B 24	C 42	D 2	E 4
	Z 4				

5. Le ou les élèves ayant une déficience intellectuelle à qui vous enseignez présentent principalement: (Indiquez une seule réponse)

(TT)	A 36 (7.9%)	B 93 (20.5%)	C 174 (38.3%)	D 28 (6.2%)	E 119 (26.2%)
	F 1 (0.2)	Z 3 (0.7%)	T 454 (100%)		
(SP)	A 25	B 47	C 80	D 12	E 41
	F 0	Z 2			
(SS)	A 9	B 44	C 83	D 14	E 75
	F 1	Z 1			
(GR)	A 8	B 8	C 12	D 1	E 4
	F 0	Z 0			
(GA)	A 27	B 85	C 162	D 27	E 115
	F 1	Z 3			
(DL)	A 0	B 93	C 174	D 0	E 0
	F 0	Z 0			
(DP)	A 0	B 0	C 0	D 28	E 119
	F 0	Z 0			
(PM)	A 1 (.67%)	B 37 (24.8%)	C 49 (32.8%)	D 9 (6%)	E 53 (36%)
	F 0	Z 1	T 149		
(PC)	A 1 (1.5%)	B 18 (27.2%)	C 23 (34.8%)	D 2 (3%)	E 22 (33%)
	F 1	Z 0	T 66		
(PR)	A 30 (35%)	B 11 (13%)	C 40 (47%)	D 1 (1.2%)	E 0
	F 0	Z 2	T 84		

6. Quel type de programmes utilisez-vous le plus souvent parmi les suivants pour l'élève ou les élèves ayant une déficience intellectuelle à qui vous enseignez? (Indiquez une seule réponse)

(TT)	A 151 (34.2%)	B 67 (15.1%)	C 87 (19.7%)	D 74 (16.7%)
	E 54 (12.3%)	Z 9 (2%)	T 442 (100%)	
(SP)	A 67	B 21	C 56	D 32	E 23
	Z 4				

Question 6. (suite)

(SS)	A 77 Z 3	B 45	C 27	D 38	E 29
(GR)	A 8 Z 0	B 0	C 22	D 1	E 3
(GA)	A 143 Z 9	B 67	C 64	D 73	E 51
(DL)	A 86 Z 6	B 41	C 51	D 44	E 29
(DP)	A 62 Z 3	B 24	C 1	D 29	E 22
(PM)	A 151 Z 0	B 0	C 0	D 0	E 0
(PC)	A 0 Z 0	B 67	C 0	D 0	E 0
(PR)	A 0 Z 0	B 0	C 87	D 0	E 0

LES PROGRAMMES APPROUVES PAR LE MINISTRE

7. Langage et communication (16-1515-02)

(TT)	A 75 (18.5%) T 405 (100%)	B 128 (31.6%)	C 76 (18.8%)	D 125 (30.9%)	N 1 (0.2%)
(SP)	A 36	B 55	C 35	D 57	N 0
(SS)	A 33	B 65	C 39	D 64	N 0
(GR)	A 1	B 10	C 2	D 18	N 0
(GA)	A 74	B 118	C 74	D 106	N 1
(DL)	A 47	B 83	C 41	D 69	N 0
(DP)	A 23	B 40	C 30	D 30	N 1
(PM)	A 55	B 63	C 19	D 7	N 1
(PC)	A 6	B 7	C 9	D 18	N 0
(PR)	A 4	B 9	C 12	D 52	N 0

8. Eveil au raisonnement mathématique (16-1515-03)

(TT)	A 59 (14.7%)	B 94 (23.5%)	C 101 (25.1%)	D 147 (36.7%)
	T 401 (100%)			
(SP)	A 26	B 44	C 46	D 68
(SS)	A 28	B 43	C 50	D 75
(GR)	A 2	B 10	C 1	D 18
(GA)	A 57	B 84	C 100	D 128
(DL)	A 38	B 61	C 58	D 80
(DP)	A 17	B 26	C 38	D 42
(PM)	A 40	B 41	C 41	D 19
(PC)	A 6	B 5	C 9	D 20
(PR)	A 3	B 10	C 13	D 51

9. Autonomie fonctionnelle (16-1515-01)

(TT)	A 112 (27.9%)	B 131 (32.5%)	C 44 (11%)	D 115 (28.6%)
	T 402 (100%)			
(SP)	A 50	B 62	C 17	D 53
(SS)	A 55	B 61	C 24	D 59
(GR)	A 1	B 14	C 1	D 16
(GA)	A 111	B 117	C 43	D 98
(DL)	A 72	B 77	C 25	D 62
(DP)	A 38	B 48	C 15	D 24
(PM)	A 74	B 58	C 4	D 6
(PC)	A 13	B 6	C 6	D 15
(PR)	A 1	B 11	C 9	D 57

10. Initiation aux arts (16-1515-04)

(TT)	A 48 (12.2%)	B 98 (24.9%)	C 90 (22.8%)	D 158 (40.1%)
	T 394 (100%)			
(SP)	A 15	B 53	C 38	D 74

Question 10. (suite)

(SS)	A 28	B 40	C 45	D 81
(GR)	A 0	B 9	C 5	D 17
(GA)	A 48	B 89	C 85	D 140
(DL)	A 27	B 61	C 51	D 91
(DP)	A 18	B 33	C 31	D 39
(PM)	A 35	B 48	C 36	D 19
(PC)	A 5	B 7	C 8	D 21
(PR)	A 0	B 6	C 14	D 56

LES PROGRAMMES APPROUVES PAR LE MINISTRE, REMANIES PAR LA CECM

11. Langage et communication (CECM)

(TT)	A 51 (14.7%) T 346 (100%)	B 52 (15.1%)	C 28 (8.1%)	D 215 (62.1%)
(SP)	A 16	B 23	C 10	D 103
(SS)	A 33	B 27	C 17	D 104
(GR)	A 0	B 3	C 2	D 21
(GA)	A 51	B 49	C 26	D 193
(DL)	A 32	B 35	C 18	D 121
(DP)	A 17	B 16	C 8	D 64
(PM)	A 6	B 14	C 9	D 69
(PC)	A 41	B 21	C 2	D 1
(PR)	A 0	B 1	C 4	D 62

12. Eveil au raisonnement mathématique (CECM)

(TT)	A 43 (12.5%) T 345 (100%)	B 44 (12.7%)	C 37 (23.2%)	D 221 (64.1%)
(SP)	A 12	B 23	C 14	D 104
(SS)	A 30	B 19	C 22	D 108

Question 10. (suite)

(SS)	A 28	B 40	C 45	D 81
(GR)	A 0	B 9	C 5	D 17
(GA)	A 48	B 89	C 85	D 140
(DL)	A 27	B 61	C 51	D 91
(DP)	A 18	B 33	C 34	D 39
(PM)	A 35	B 48	C 36	D 19
(PC)	A 5	B 7	C 8	D 21
(PR)	A 0	B 6	C 14	D 56

LES PROGRAMMES APPROUVES PAR LE MINISTRE, REMANIES PAR LA CECM

11. Langage et communication (CECM)

(TT)	A 51 (14.7%) T 346 (100%)	B 52 (15.1%)	C 28 (8.1%)	D 215 (62.1%)
(SP)	A 16	B 23	C 10	D 103
(SS)	A 33	B 27	C 17	D 104
(GR)	A 0	B 3	C 2	D 21
(GA)	A 51	B 49	C 26	D 193
(DL)	A 32	B 35	C 18	D 121
(DP)	A 17	B 16	C 8	D 64
(PM)	A 6	B 14	C 9	D 69
(PC)	A 41	B 21	C 2	D 1
(PR)	A 0	B 1	C 4	D 62

12. Eveil au raisonnement mathématique (CECM)

(TT)	A 43 (12.5%) T 345 (100%)	B 44 (12.7%)	C 37 (23.2%)	D 221 (64.1%)
(SP)	A 12	B 23	C 14	D 104
(SS)	A 30	B 19	C 22	D 108

Question 12. (suite)

(GR)	A 0	B 2	C 5	D 20
(GA)	A 43	B 42	C 32	D 200
(DL)	A 27	B 29	C 23	D 126
(DP)	A 14	B 14	C 11	D 65
(PM)	A 4	B 14	C 7	D 70
(PC)	A 38	B 17	C 7	D 3
(PR)	A 0	B 0	C 6	D 62

13. Autonomie fonctionnelle (CECM)

(TT)	A 53 (15.5%) T 343 (100%)	B 47 (13.7%)	C 30 (8.7%)	D 213 (62.1%)
(SP)	A 15	B 20	C 14	D 100
(SS)	A 36	B 26	C 15	D 104
(GR)	A 3	B 1	C 2	D 20
(GA)	A 50	B 46	C 28	D 192
(DL)	A 29	B 31	C 22	D 121
(DP)	A 22	B 16	C 3	D 64
(PM)	A 9	B 13	C 6	D 68
(PC)	A 41	B 17	C 5	D 2
(PR)	A 1	B 1	C 4	D 61

LE PROGRAMME "LANGAGE ET COMMUNICATION" (16-1515-02)

LES BESOINS DE L'ELEVE

14. De stimuler son désir de communiquer.

(TT)	A 245 (83.3%) T 294 (100%)	B 47 (16%)	C 1 (0.4%)	D 1 (0.3%)
(SP)	A 115	B 15	C 0	D 0
(SS)	A 117	B 29	C 1	D 1

Question 14. (suite)

(GR)	A	6	B	1	C	0	D 0
(GA)	A	239	B	46	C	1	D 1
(DL)	A	146	B	25	C	1	D 1
(DP)	A	92	B	21	C	0	D 0
(PM)	A	112	B	18	C	0	D 0
(PC)	A	54	B	10	C	0	D 0
(PR)	A	8	B	0	C	1	D 0

15. De faire connaître ses intentions, ses sentiments et ses messages à son entourage par un langage fonctionnel oral ou non oral (gestuel ou autre...).

(TT)	A	266 (90.8%)	B	26 (8.9%)	C	1 (0.3%)	D	T	293 (100%)
(SP)	A	123	B	6	C	0	D		
(SS)	A	129	B	18	C	1	D		
(GR)	A	7	B	0	C	0	D		
(GA)	A	259	B	26	C	1	D		
(DL)	A	157	B	15	C	1	D		
(DP)	A	102	B	11	C	0	D		
(PM)	A	122	B	8	C	0	D		
(PC)	A	57	B	7	C	0	D		
(PR)	A	7	B	1	C	0	D		

16. De comprendre les messages et les intentions de son entourage.

(TT)	A	262 (89.1%)	B	30 (10.2)	C	2 (0.7%)	D	T	294 (100%)
(SP)	A	122	B	8	C	0	D		
(SS)	A	124	B	22	C	2	D		
(GR)	A	6	B	1	C	0	D		
(GA)	A	256	B	29	C	2	D		

Question 16. (suite)

(DL)	A	155	B	17	C	1	D
(DP)	A	99	B	13	C	1	D
(PM)	A	121	B	9	C	0	D
(PC)	A	56	B	8	C	0	D
(PR)	A	9	B	0	C	0	D

17. D'acquérir des habiletés de lecture fonctionnelle (savoir-faire).

(TT)	A	153 (53.3%)	B	99 (34.5%)	C	31 (10.8%)	D	4 (1.4%)
	T	287 (100%)						
(SP)	A	73	B	40	C	11	D	3
(SS)	A	69	B	56	C	18	D	1
(GR)	A	4	B	2	C	1	D	0
(GA)	A	149	B	97	C	30	D	4
(DL)	A	96	B	57	C	14	D	2
(DP)	A	51	B	40	C	17	D	2
(PM)	A	74	B	37	C	13	D	1
(PC)	A	25	B	34	C	4	D	0
(PR)	A	7	B	0	C	1	D	0

18. D'acquérir des habiletés d'écriture fonctionnelle (savoir-faire).

(TT)	A	139 (48.6%)	B	98 (34.3%)	C	38 (13.3%)	D	11 (3.8%)
	T	286 (100%)						
(SP)	A	67	B	43	C	11	D	5
(SS)	A	61	B	52	C	26	D	5
(GR)	A	2	B	3	C	2	D	0
(GA)	A	137	B	95	C	36	D	11
(DL)	A	88	B	55	C	20	D	5
(DP)	A	45	B	41	C	18	D	6

Question 18. (suite)

(PM)	A	68	B	38	C	15	D	7	
(PC)	A	26	B	25	C	10	D	2	
(PR)	A	6	B	1	C	1	D	0	

LIENS ENTRE LE CONTENU DE PROGRAMME ET LES BESOINS DE L'ELEVE

19. Les orientations du programme.

(TT)	A	131 (45.8%)	B	127 (44.4%)	C	19 (6.7%)	D	9 (3.1%)	E
	T	286 (100%)							
(SP)	A	58	B	55	C	10	D	5	E
(SS)	A	65	B	66	C	8	D	4	E
(GR)	A	4	B	3	C	0	D	0	E
(GA)	A	127	B	124	C	19	D	9	E
(DL)	A	83	B	74	C	9	D	4	E
(DP)	A	43	B	50	C	10	D	5	E
(PM)	A	66	B	50	C	6	D	6	E
(PC)	A	29	B	32	C	2	D	1	E
(PR)	A	4	B	4	C	0	D	0	E

20. L'objectif global du programme.

(TT)	A	157 (55.1%)	B	101 (35.4%)	C	19 (6.7%)	D	8 (2.8%)	E
	T	285 (100%)							
(SP)	A	73	B	42	C	7	D	5	E
(SS)	A	74	B	54	C	12	D	3	E
(GR)	A	4	B	3	C	0	D	0	E
(GA)	A	153	B	98	C	19	D	8	E
(DL)	A	98	B	59	C	8	D	4	E
(DP)	A	53	B	40	C	11	D	4	E
(PM)	A	70	B	47	C	4	D	6	E

Question 20. (suite)

(PC)	A	37	B	23	C	3	D	1	E
(PR)	A	5	B	3	C	0	D	0	E

21. Les buts du programme.

(TT)	A	161 (56.7%)	B	94 (33.1%)	C	20 (7%)	D	6 (2.1%)	E 3 (1.1%)
	T	284 (100%)							
(PM)	A	77	B	36	C	7	D	5	E 3
(PC)	A	37	B	22	C	4	D	1	E 0
(PR)	A	5	B	3	C	0	D	0	E 0

22. L'approche pédagogique.

(TT)	A	154 (54.4%)	B	88 (31.1%)	C	32 (11.3%)	D	8 (2.8%)	E 1 (0.4%)
	T	283 (100%)							
(PM)	A	69	B	38	C	14	D	6	E 1
(PC)	A	34	B	26	C	4	D	0	E 0
(PR)	A	5	B	2	C	1	D	0	E 0

23. Les objectifs généraux.

(TT)	A	154 (54.2%)	B	103 (36.3%)	C	15 (5.3%)	D	9 (3.1%)	E 3 (1.1%)
	T	284 (100%)							
(PM)	A	73	B	42	C	4	D	6	E 3
(PC)	A	36	B	24	C	2	D	2	E 0
(PR)	A	4	B	2	C	1	D	0	E 0

24. Les objectifs terminaux (cf. Programme pages 27 à 147).

(TT)	A	109 (39.5%)	B	121 (43.8%)	C	23 (8.4%)	D	20 (7.2%)	E 3 (1.1%)
	T	276 (100%)							
(PM)	A	51	B	55	C	9	D	8	E 3
(PC)	A	33	B	26	C	2	D	1	E 0
(PR)	A	2	B	3	C	1	D	0	E 0

25. Les objectifs intermédiaires (cf. Programme pages 27 à 147).

(TT)	A	90 (32.6%)	B	127 (46%)	C	33 (12%)	D	23 (8.3%)	E 3 (1.1%)
	T	276 (100%)							
(PM)	A	44	B	59	C	12	D	7	E 3
(PC)	A	24	B	33	C	5	D	1	E 0
(PR)	A	2	B	4	C	1	D	0	E 0

26. Le contenu notionnel (cf. Programme pages 27 à 147).

(TT)	A	70 (25.5%)	B	119 (43.5%)	C	53 (19.3%)	D	20 (7.3%)	
	E	12 (4.4%)	T	274 (100%)					
(PM)	A	31	B	60	C	19	D	6	E 6
(PC)	A	23	B	31	C	8	D	0	E 1
(PR)	A	2	B	3	C	1	D	1	E 0

PREPARATION RECUE EN VUE DE L'APPLICATION DE CE PROGRAMME D'ETUDES

27. De combien de jours de sensibilisation ou de formation sur ce programme avez-vous bénéficié?

(TT)	A	20 (7.2%)	B	15 (5.4%)	C	60 (21.7%)	D	122 (44%)	E 60 (21.7%)
	T	277 (100%)							
(PM)	A	6	B	9	C	22	D	59	E 30
(PC)	A	7	B	2	C	17	D	28	E 8
(PR)	A	2	B	1	C	1	D	1	E 3

28. Le temps alloué pour vous préparer à utiliser ce programme a-t-il été suffisant?

(TT)	A	20 (7%)	B	67 (23.4%)	C	71 (24.8%)	D	53 (18.6%)	E 75 (26.2%)
	T	286 (100%)							
(PM)	A	7	B	25	C	40	D	16	E 41
(PC)	A	8	B	18	C	14	D	12	E 12
(PR)	A	3	B	1	C	1	D	1	E 2

29. Etes-vous satisfait(e) du soutien reçu pour vous préparer à utiliser ce programme?

(TT) A 26 (9.1%) B 88 (30.9%) C 61 (21.4%) D 45 (15.8%) E 65 (22.8%)
T 285 (100%)

(PM) A 10 B 38 C 29 D 16 E 36

(PC) A 7 B 26 C 17 D 5 E 8

(PR) A 3 B 2 C 0 D 0 E 3

RETOMBEES DE L'APPLICATION DU PROGRAMME

30. Selon vous, dans quelle mesure ce programme vous motive-t-il à repenser votre pratique pédagogique?

(TT) A 30 (10.6%) B 138 (48.8%) C 70 (24.7%) D 37 (13.1%) E 8 (2.8%)
T 283 (100%)

(PM) A 15 B 56 C 35 D 20 E 0

(PC) A 11 B 38 C 7 D 5 E 3

(PR) A 0 B 3 C 3 D 1 E 1

31. Dans quelle mesure, selon vous, ce programme favorise-t-il l'esprit d'initiative de l'enseignante ou de l'enseignant?

(TT) A 68 (23.9%) B 147 (51.8%) C 48 (16.9%) D 17 (6%) E 4 (1.4%)
T 284 (100%)

(PM) A 37 B 62 C 18 D 8 E 2

(PC) A 14 B 39 C 9 D 1 E 1

(PR) A 0 B 5 C 0 D 3 E 0

32. Dans quelle mesure l'application de ce programme peut-elle contribuer à augmenter votre intérêt pour l'enseignement du langage et de la communication aux élèves ayant une déficience intellectuelle?

(TT) A 50 (17.6%) B 127 (44.7%) C 70 (24.7%) D 31 (10.9%) E 6 (2.1%)
T 284 (100%)

(PM) A 22 B 59 C 29 D 13 E 5

(PC) A 17 B 33 C 7 D 6 E 0

(PR) A 0 B 4 C 2 D 2 E 0

APPRECIATION GLOBALE

33. Globalement, par rapport à ce programme êtes-vous?

(TT)	A 29 (10.1%)	B 158 (55.3%)	C 67 (23.4%)	D 25 (8.8%)	E 7 (2.4%)
	T 286 (100%)				
(PM)	A 14	B 65	C 33	D 12	E 4
(PC)	A 13	B 41	C 9	D 1	E 0
(PR)	A 0	B 5	C 1	D 2	E 0

34. Jusqu'à maintenant, êtes-vous satisfait(e) de la façon dont vous réussissez à appliquer ce programme auprès de vos élèves?

(TT)	A 31 (10.9%) B 139 (49%)	C 70 (24.6%)	D 28 (9.9%)	E 16 (5.6%)
	T 284 (100%)				
(PM)	A 12	B 70	C 29	D 13	E 4
(PC)	A 9	B 40	C 12	D 2	E 1
(PR)	A 2	B 3	C 1	D 2	E 0

35. Trouvez-vous utile que les objectifs présentés dans ce programme le soient dans leur forme actuelle à savoir de façon micrograduée?

(TT)	A 129 (45.9%) B 107 (38.1%)	C 20 (7.1%)	D 14 (5%)	E 11 (3.9%)
	T 281 (100%)				
(PM)	A 53	B 55	C 9	D 3	E 7
(PC)	A 41	B 21	C 1	D 0	E 1
(PR)	A 4	B 1	C 0	D 2	E 1

36. Ce programme favorise l'individualisation de l'enseignement.

(TT)	A 106 (38%)	B 124 (44.4%)	C 37 (13.3%)	D 10 (3.6%)	E 2 (0.7%)
	T 279 (100%)				
(PM)	A 44	B 62	C 14	D 5	E 1
(PC)	A 32	B 24	C 7	D 0	E 0
(PR)	A 4	B 2	C 1	D 0	E 0

37. Il met l'accent sur la communication fonctionnelle.

(TT)	A 110 (38.9%)	B 139 (49.1%)	C 23 (8.1%)	D 7 (2.5%)	E 4 (1.4%)
	T 283 (100%)				

Question 37. (suite)

(PM)	A 52	B 58	C 11	D 5	E 3
(PC)	A 29	B 33	C 0	D 1	E 0
(PR)	A 4	B 3	C 0	D 0	E 0

38. Il permet la continuité des apprentissages entre le préscolaire, le primaire, le secondaire et la scolarité prolongée.

(TT)	A 87(31.3%)	B 130 (46.8%)	C 36 (12.9%)	D 15 (5.4%)	E 10 (3.6%)
	T 278 (100%)				
(PM)	A 40	B 56	C 15	D 8	E 5
(PC)	A 28	B 29	C 6	D 1	E 0
(PR)	A 1	B 5	C 0	D 0	E 0

39. Il est complémentaire au programme de français langue maternelle du primaire.

(TT)	A 45 (16%)	B 86 (1.6%)	C 35 (12.5%)	D 12 (4.2%)	
	E 16 (5.7%)	F 87 (31%)	T 281 (100%)		
(PM)	A 22	B 41	C 14	D 5	E 4
	F 40				
(PC)	A 9	B 18	C 5	D 2	E 1
	F 26				
(PR)	A 4	B 2	C 0	D 0	E 0
	F 1				

40. Il correspond aux orientations du programme de français langue maternelle du primaire.

(TT)	A 37 (13.2%)	B 94 (33.6%)	C 34 (12.1%)	D 16 (5.7%)	
	E 7 (2.5%)	F 91 (32.5%)	Z 1 (0.4%)	T 280 (100%)	
(PM)	A 17	B 47	C 12	D 6	E 1
	F 41	Z 1			
(PC)	A 8	B 18	C 7	D 3	E 1
	F 27	Z 0			
(PR)	A 4	B 2	C 0	D 0	E 0
	F 1	Z 0			

41. Il est complémentaire aux autres programmes d'apprentissage en langage et communication que vous utilisez.

(TT)	A	44 (15.8%)	B	117 (42.1%)	C	27 (9.7%)	D	8 (2.9%)	
	E	5 (1.8%)	F	76 (27.3%)	Z	1 (0.4%)	T	278 (100%)	
(PM)	A	18	B	54	C	10	D	1	E 3
	F	40	Z	0					
(PC)	A	10	B	26	C	3	D	1	E 1
	F	23	Z	0					
(PR)	A	3	B	2	C	1	D	0	E 0
	F	1	Z	0					

42. Il favorise l'intégration des matières.

(TT)	A	71 (25.4%)	B	127 (45.6%)	C	54 (19.3%)	D	14 (5%)	
	E	13 (4.7%)	T	279 (100%)					
(PM)	A	33	B	56	C	23	D	6	E 9
(PC)	A	25	B	32	C	7	D	0	E 0
(PR)	A	2	B	4	C	0	D	1	E 0

43. Il favorise l'accueil de l'élève ayant une déficience intellectuelle en classe ordinaire.

(TT)	A	10 (3.9%)	B	61 (23.9%)	C	82 (32.2%)	D	48 (18.8%)	E 53 (20.8%)
	Z	1 (0.4%)	T	255 (100%)					
(PM)	A	7	B	27	C	31	D	20	E 32
	Z	1							
(PC)	A	2	B	15	C	20	D	11	E 6
	Z	0							
(PR)	A	1	B	5	C	0	D	0	E 0
	Z	0							

44. Il facilite l'utilisation d'activités qui correspondent aux caractéristiques d'apprentissage des élèves ayant une déficience intellectuelle.

(TT)	A	54(19.2%)	B	148 (52.7%)	C	45 (16%)	D	18 (6.4%)	E 5 (1.8%)
	F	10 (3.5%)	Z	1 (0.4%)	T	281 (100%)			
(PM)	A	19	B	71	C	20	D	10	E 3
	F	3	Z	1					
(PC)	A	21	B	29	C	10	D	2	E 0
	F	1	Z	0					

Question 44. (suite)

(PR) A 1 B 6 C 0 D 0 E 0
F 0 Z 0

45. Ses objectifs sont ajustés au niveau de développement de chaque élève.

(TT) A 81 (28.8%) B 123 (43.8%) C 42 (14.9%) D 18 (6.5%) E 17 (6%)
T 281 (100%)

(PM) A 37 B 53 C 18 D 8 E 11

(PC) A 28 B 30 C 4 D 0 E 1

(PR) A 3 B 4 C 0 D 0 E 0

46. Il est conçu selon une conception globale de la personne.

(TT) A 74 (26.8%) B 158 (57.3%) C 31 (11.2%) D 8 (2.9%) E 4 (1.4%)
Z 1 (0.4%) T 276 (100%)

(PM) A 37 B 66 C 14 D 4 E 4
Z 1

(PC) A 22 B 37 C 2 D 2 E 0
Z 0

(PR) A 1 B 5 C 1 D 0 E 0
Z 0

47. Les objectifs sont clairs et précis.

(TT) A 84 (29.8%) B 130 (46.1%) C 38 (13.5%) D 19 (6.7%) E 10(3.5%)
Z 1 (0.4%) T 282 (100%)

(PM) A 40 B 55 C 17 D 13 E 3
Z 0

(PC) A 16 B 40 C 5 D 0 E 1
Z 0

(PR) A 3 B 4 C 0 D 0 E 0
Z 0

48. Il facilite la collaboration et la complémentarité des interventions avec le milieu social et familial de l'élève.

(TT) A 45 (16%) B 136 (48.4%) C 61 (21.7%) D 25 (8.9%) E 14 (5%)
T 281 (100%)

(PM) A 48 B 61 C 29 D 11 E 7

(PC) A 12 B 39 C 6 D 3 E 2

Question 48. (suite)

(PR) A 1 B 4 C 2 D 0 E 0

49. Il met l'accent sur des objectifs essentiels de communication pour une vie fonctionnelle et intégrée en société.

(TT) A 84 (29.9%) B 152 (54.1%) C 25 (8.9%) D 15 (5.3%) E 4 (1.4%)
Z 1 (0.4%) T 281 (100%)

(PM) A 40 B 64 C 9 D 10 E 4
Z 1

(PC) A 23 B 38 C 1 D 0 E 0
Z 0

(PR) A 1 B 5 C 1 D 0 E 0
Z 0

LE PROGRAMME "EVEIL AU RAISONNEMENT MATHEMATIQUE" (16-1515-03)

LES BESOINS DE L'ELEVE

50. De développer son raisonnement par la résolution de problèmes quotidiens, familiers ou imprévus.

(TT) A 182 (68.2%) B 67 (25.1%) C 12 (4.5%) D 5 (1.8%) Z 1 (0.4%)
T 267 (100%)

(PM) A 80 B 31 C 7 D 2 Z 0

(PC) A 41 B 18 C 2 D 0 Z 0

(PR) A 7 B 0 C 0 D 0 Z 0

51. D'acquérir la capacité de se représenter des objets et leurs propriétés (couleur, forme, dimension, position dans l'espace...)

(TT) A 183 (68.5%) B 78 (29.3%) C 5 (1.8%) D 1 (0.4%)
T 267 (100%)

(PM) A 79 B 39 C 2 D 0

(PC) A 39 B 20 C 2 D 0

(PR) A 6 B 1 C 0 D 0

52. De savoir, se situer dans le temps et dans l'espace, utiliser l'argent, faire son budget, effectuer des mesures...

(TT)	A	150 (56.4%)	B	91 (34.2%)	C	19 (7.1%)	D	6 (2.3%)	
	T	266 (100%)							
(PM)	A	69	B	38	C	9	D	4	
(PC)	A	31	B	26	C	3	D	1	
(PR)	A	6	B	1	C	0	D	0	

53. De maîtriser les algorithmes de base (additions, soustractions...) et acquérir certains automatismes en calcul.

(TT)	A	113 (42.6%)	B	104 (39.3%)	C	35 (13.2%)	D	13 (4.9%)	
	T	265 (100%)							
(PM)	A	58	B	39	C	16	D	6	
(PC)	A	20	B	31	C	9	D	1	
(PR)	A	7	B	0	C	0	D	0	

54. De savoir établir des relations entre les causes et les effets dans des situations courantes.

(TT)	A	150 (56.6%)	B	97 (36.6%)	C	13 (4.9%)	D	5 (1.9%)	
	T	265 (100%)							
(PM)	A	63	B	47	C	7	D	2	
(PC)	A	38	B	23	C	0	D	0	
(PR)	A	6	B	1	C	0	D	0	

<u>LIENS ENTRE LE CONTENU DU PROGRAMME ET LES BESOINS DE L'ELEVE</u>

55. Les orientations du programme.

(TT)	A	127 (48.5%)	B	92 (35.1%)	C	25 (9.5%)	D	12 (4.6%)	E	6 (2.3%)	
	T	262 (100%)									
(PM)	A	57	B	37	C	14	D	6	E	4	
(PC)	A	33	B	23	C	4	D	0	E	0	
(PR)	A	7	B	0	C	0	D	0	E	0	

56. L'objectif global du programme.

(TT)	A	116 (44.3%)	B	85 (32.4%)	C	34 (13%)	D	18 (6.9%)	E	9 (3.4%)
	T	262 (100%)								
(PM)	A	46	B	38	C	16	D	11	E	6
(PC)	A	33	B	21	C	6	D	0	E	0
(PR)	A	5	B	1	C	0	D	1	E	0

57. Les buts du programme.

(TT)	A	116 (44.6%)	B	89 (34.2%)	C	26 (10%)	D	23 (8.9%)	E	6 (2.3%)
	T	260 (100%)								
(PM)	A	44	B	43	C	14	D	12	E	4
(PC)	A	33	B	21	C	4	D	2	E	0
(PR)	A	5	B	1	C	0	D	0	E	0

58. L'approche pédagogique.

(TT)	A	124 (47.5%)	B	82 (31.4%)	C	35 (13.4%)	D	12 (4.6%)	E	8 (3.1%)
	T	261 (100%)								
(PM)	A	53	B	34	C	19	D	5	E	6
(PC)	A	28	B	25	C	6	D	1	E	0
(PR)	A	6	B	1	C	0	D	0	E	0

59. Les objectifs généraux.

(TT)	A	76 (29.1%)	B	85 (32.6%)	C	45 (17.2%)	D	42 (16.1%)	E	13 (5%)
	T	261 (100%)								
(PM)	A	29	B	36	C	22	D	22	E	8
(PC)	A	21	B	27	C	4	D	6	E	2
(PR)	A	6	B	1	C	0	D	0	E	0

60. Les objectifs terminaux (cf. Programme pages 23 à 84).

(TT)	A	67 (26.1%)	B	95 (36.9%)	C	50 (19.5%)	D	28 (10.9%)	E	16 (6.2%)
	Z	1 (0.4%)	T	257 (100%)						
(PM)	A	27	B	38	C	25	D	17	E	10
	Z	0								

Question 60. (suite)

(PC)	A 20	B 28	C 9	D 0	E 1
	Z 1				
(PR)	A 4	B 2	C 0	D 0	E 0
	Z 0				

61. Les objectifs intermédiaires (cf. Programme pages 23 à 84).

(TT)	A 62 (24.3%)	B 86 (33.7%)	C 57 (22.4%)	D 32 (12.5%)	E 17(6.7%)
	Z 1 (0.4%)	T 255 (100%)			
(PM)	A 28	B 32	C 28	D 19	E 9
	Z 0				
(PC)	A 18	B 32	C 6	D 2	E 1
	Z 0				
(PR)	A 5	B 1	C 0	D 0	E 0
	Z				

62. Le contenu notionnel (cf. Programme pages 23 à 84).

(TT)	A 51 (19.8%)	B 90 (35.1%)	C 59 (22.9%)	D 35 (13.6%)	E 21 (8.2%)
	Z 1 (0.4%)	T 257 (100%)			
(PM)	A 20	B 35	C 32	D 19	E 10
	Z 0				
(PC)	A 17	B 28	C 11	D 0	E 1
	Z 1				
(PR)	A 4	B 2	C 0	D 0	E 0
	Z 0				

<u>PREPARATION RECUE EN VUE DE L'APPLICATION DE CE PROGRAMME D'ETUDE</u>

63. De combien de jours de sensibilisation ou de formation sur ce programme avez-vous bénéficié?

(TT)	A 15 (5.7%)	B 13 (5%)	C 52 (19.8%)	D 122 (46.6%)	E 60 (22.9%)
	T 262 (100%)				
(PM)	A 5	B 6	C 19	D 57	E 30
(PC)	A 4	B 3	C 11	D 32	E 10
(PR)	A 1	B 2	C 0	D 1	E 3

64. Le temps alloué pour vous préparer à utiliser ce programme a-t-il été suffisant?

(TT) A 17 (6.5%) B 56 (21.4%) C 63 (24%) D 54 (20.6%) E 72 (27.5%)
T 262 (100%)

(PM)	A 10	B 19	C 28	D 26	E 33
(PC)	A 3	B 15	C 16	D 14	E 13
(PR)	A 1	B 3	C 1	D 1	E 1

65. Etes-vous satisfait(e) du soutien reçu pour vous préparer à utiliser ce programme?

(TT) A 20 (7.7%) B 77 (29.5%) C 59 (22.6%) D 40 (15.3%) E 65 (24.9%)
T 261 (100%)

(PM)	A 11	B 32	C 22	D 18	E 32
(PC)	A 4	B 25	C 16	D 6	E 10
(PR)	A 2	B 3	C 0	D 1	E 1

RETOMBEES DE L'APPLICATION DU PROGRAMME

66. Selon vous, dans quelle mesure ce programme vous motive-t-il à repenser votre pratique pédagogique?

(TT) A 34 (12.9%) B 105 (40%) C 60 (22.8%) D 35 (13.3%) E 29 (11%)
T 263 (100%)

(PM)	A 14	B 40	C 28	D 20	E 15
(PC)	A 9	B 34	C 12	D 3	E 3
(PR)	A 0	B 5	C 0	D 1	E 1

67. Dans quelle mesure, selon vous, ce programme favorise-t-il l'esprit d'initiative de l'enseignante ou de l'enseignant?

(TT) A 66 (25%) B 114 (43.2%) C 45 (17%) D 25 (8.8%) E 14 (6%)
T 264 (100%)

(PM)	A 29	B 42	C 26	D 12	E 9
(PC)	A 19	B 32	C 8	D 1	E 1
(PR)	A 1	B 4	C 0	D 1	E 1

68. Dans quelle mesure l'application de ce programme peut-elle contribuer à augmenter votre intérêt pour l'enseignement des notions mathématiques aux élèves ayant une déficience intellectuelle?

(TT) A 36 (13.6%) B 100 (37.9%) C 64 (24.3%) D 39 (14.7%) E 25 (9.5%)
T 264 (100%)

(PM) A 16 B 33 C 39 D 16 E 14

(PC) A 13 B 35 C 9 D 4 E 0

(PR) A 1 B 4 C 0 D 1 E 1

APPRECIATION GLOBALE

69. Globalement, par rapport à ce programme êtes-vous?

(TT) A 27 (10.3%) B 112 (42.6%) C 56 (21.2%) D 34 (13%) E 34 (12.9%)
T 263 (100%)

(PM) A 10 B 41 C 31 D 15 E 21

(PC) A 9 B 42 C 7 D 2 E 1

(PR) A 3 B 2 C 0 D 1 E 0

70. Jusqu'à maintenant, êtes-vous satisfait(e) de la façon dont vous réussissez à appliquer ce programme auprès de vos élèves?

(TT) A 18 (6.9%) B 116 (44.2%) C 64 (24.5%) D 25 (9.5%) E 38 (14.5%)
Z 1 (0.4%) T 262 (100%)

(PM) A 5 B 49 C 33 D 13 E 18
Z 0

(PC) A 5 B 39 C 13 D 2 E 0
Z 1

(PR) A 3 B 2 C 0 D 1 E 0
Z 0

71. Trouvez-vous utile que les objectifs présentés dans ce programme le soient dans leur forme actuelle à savoir de façon micrograduée?

(TT) A 121(46.9%) B 81 (31.4%) C 28 (10.8%) D 17 (6.6%) E 11 (4.3%)
T 258 (100%)

(PM) A 50 B 30 C 19 D 11 E 7

(PC) A 38 B 21 C 0 D 1 E 0

Question 71. (suite)

(PR) A 5 B 1 C 0 D 0 E 0

72. Ce programme favorise l'individualisation de l'enseignement.

(TT) A 81 (31.4%) B 119 (46.1%) C 34 (13.2%) D 16 (6.2%) E 8 (3.1%)
T 258 (100%)

(PM) A 26 B 54 C 20 D 9 E 5

(PC) A 26 B 30 C 5 D 0 E 0

(PR) A 3 B 3 C 0 D 0 E 0

73. Il met l'accent sur des habiletés de raisonnement rattachées à des nécessités quotidiennes de résolution de problèmes.

(TT) A 65 (25.4%) B 118 (46.1%) C 50 (19.5%) D 17 (6.7%) E 6 (2.3%)
T 256 (100%)

(PM) A 20 B 48 C 30 D 10 E 5

(PC) A 20 B 33 C 7 D 0 E 0

(PR) A 5 B 1 C 0 D 0 E 0

74. Il permet la continuité des apprentissages entre le préscolaire, le primaire, le secondaire et la scolarité prolongée.

(TT) A 68 (27.1%) B 106 (42.2%) C 31 (12.4%) D 28 (11.1%) E 17(6.8%)
Z 1 (0.4%) T 251 (100%)

(PM) A 22 B 45 C 16 D 19 E 8
Z 0

(PC) A 27 B 26 C 2 D 2 E 2
Z 0

(PR) A 4 B 2 C 0 D 0 E 0
Z 0

75. Il est complémentaire au programme de mathématique du primaire.

(TT) A 42 (16.3%) B 74 (28.8%) C 23 (9%) D 12 (4.7%) E 13(5%)
F 92 (35.8%) Z 1 (0.4%) T 257 (100%)

(PM) A 18 B 32 C 8 D 7 E 7
F 42 Z 0

(PC) A 8 B 18 C 4 D 1 E 3
F 25 Z 0

Question 75. (suite)

(PR) A 3 B 2 C 0 D 0 E 0
F 1 Z 0

76. Il correspond aux orientations du programme de mathématique du primaire.

(TT) A 47 (18.4%) B 73 (28.7%) C 19 (7.4%) D 13 (5.1%) E 8 (3.1%)
F 95 (37.3%) T 255 (100%)

(PM) A 20 B 30 C 6 D 8 E 5
F 42

(PC) A 8 B 17 C 6 D 0 E 3
F 26

(PR) A 3 B 2 C 0 D 0 E 0
F 1

77. Il est complémentaire aux autres programmes d'apprentissage en raisonnement et en résolution de problèmes pour ces élèves que vous utilisez.

(TT) A 31 (12.3%) B 74 (29.4%) C 25 (9.9%) D 17 (6.7%) E 21 (8.4%)
F 84 (33.3%) T 252 (100%)

(PM) A 9 B 28 C 13 D 9 E 12
F 41

(PC) A 5 B 17 C 4 D 1 E 0
F 32

(PR) A 3 B 2 C 0 D 1 E 0
F 0

78. Il favorise l'intégration des matières.

(TT) A 52 (20.5%) B 108 (42.5%) C 61 (24%) D 16 (6.3%) E 17 (6.7%)
T 254 (100%)

(PM) A 18 B 43 C 35 D 8 E 11

(PC) A 18 B 32 C 9 D 1 E 0

(PR) A 2 B 4 C 0 D 0 E 0

79. Il favorise l'accueil de l'élève ayant une déficience intellectuelle en classe ordinaire.

(TT) A 15 (6.3%) B 65 (27%) C 71 (29.6%) D 47 (19.6%) E 42 (17.5%)
T 240 (100%)

(PM) A 4 B 29 C 27 D 23 E 25

Question 79. (suite)

(PC) A 4 B 13 C 21 D 5 E 7

(PR) A 1 B 3 C 2 D 0 E 0

80. Il facilite l'utilisation d'activités qui correspondent aux caractéristiques d'apprentissage des élèves ayant une déficience intellectuelle.

(TT) A 41 (15.8%) B 117 (45%) C 44 (16.9%) D 32 (12.3%) E 17 (6.5%)
F 9 (3.5%) T 260 (100%)

(PM) A 12 B 49 C 25 D 17 E 7
F 6 T 60

(PC) A 15 B 35 C 6 D 3 E 0
F 1

(PR) A 3 B 3 C 0 D 0 E 0
F 0

81. Ses objectifs sont ajustés au niveau de développement de chaque élève.

(TT) A 54 (20.7%) B 108 (41.4%) C 44 (16.8%) D 22 (8.5%) E 31 (11.8%)
Z 2 (0.8%) T 261 (100%)

(PM) A 20 B 47 C 19 D 14 E 17
Z 0

(PC) A 17 B 37 C 3 D 1 E 1
Z 1

(PR) A 4 B 2 C 0 D 0 E 0
Z 0

82. Il est conçu selon une conception globale de la personne.

(TT) A 58 (22.9%) B 137 (54.2%) C 41 (16.2%) D 7 (2.7%) E 10 (4%)
T 253 (100%)

(PM) A 19 B 61 C 21 D 5 E 7

(PC) A 16 B 39 C 6 D 0 E 0

(PR) A 2 B 4 C 0 D 0 E 0

83. Les objectifs sont clairs et précis.

(TT) A 74 (28.1%) B 122 (46.4%) C 41 (15.6%) D 10 (3.8%) E 16 (6.1%)
T 263 (100%)

(PM) A 32 B 55 C 21 D 3 E 6

Question 83. (suite)

(PC)	A 19	B 32	C 6	D 0	E 4
(PR)	A 3	B 3	C 0	D 0	E 0

84. Il facilite la collaboration et la complémentarité des interventions avec le milieu social et familial de l'élève.

(TT) A 34 (13.2%) B 109 (42.2%) C 62 (24.1%) D 29 (11.2%) E 24 (9.3%)
T 258 (100%)

(PM)	A 14	B 42	C 33	D 12	E 13
(PC)	A 9	B 36	C 10	D 2	E 3
(PR)	A 2	B 4	C 0	D 0	E 0

LE PROGRAMME "AUTONOMIE FONCTIONNELLE" (16-1515-01)

LES BESOINS DE L'ELEVE

85. D'être autonome pour son alimentation, son hygiène corporelle, son habillement, sa sécurité physique...

(TT)	A 266 (92.4%) B 20 (6.9%)	C	D 2 (0.7%)	
	T 288 (100%)			
(PM)	A 118	B 5	C	D 1
(PC)	A 56	B 8	C	D 0
(PR)	A 9	B 0	C	D 1

86. De développer des habiletés de base à la consommation (utilisation de l'argent, approvisionnement, achat de vêtements...).

(TT)	A 191 (66.8%)	B 79 (27.6%)	C 15 (5.3%)	D 1 (0.3%)			
	T 286 (100%)						
(PM)	A 86	B 29	C 8	D 1			
(PC)	A 36	B 25	C 3	D 0			
(PR)	A 10	B 0	C 0	D 0			

87. De se maintenir en santé (nutrition, médicaments, drogues et alcool, conditionnement physique...).

(TT)	A 210 (73.2%)	B 64 (22.3%)	C 9 (3.1%)	D 3 (1.1%)	Z 1 (0.3%)
	T 287 (100%)				

Question 87. (suite)

(PM)	A	99	B	21	C	1	D	3	Z 0
(PC)	A	41	B	18	C	5	D	0	Z 0
(PR)	A	10	B	0	C	0	D	0	Z 0

88. D'acquérir des habiletés sociales pour des relations interpersonnelles harmonieuses.

(TT)	A	227 (80.2%)	B	54 (19.1%)	C	2 (0.7%)	T	283 (100%)	
(PM)	A	99	B	23	C	1			
(PC)	A	47	B	15	C	0			
(PR)	A	9	B	1	C	0			

89. De connaître les rôles sexuels et les comportements personnels et sociaux qui s'y rattachent.

(TT)	A	190 (68.1%)	B	75 (26.9%)	C	9 (3.2%)	D	4 (1.4%)	Z 1 (0.4%)
	T	279 (100%)							
(PM)	A	85	B	35	C	1	D	1	Z 0
(PC)	A	36	B	19	C	2	D	3	Z 0
(PR)	A	8	B	2	C	0	D	0	Z 0

LIENS ENTRE LE CONTENU DE PROGRAMME ET LES BESOINS DE L'ELEVE

90. Les orientations du programme.

(TT)	A	191 (67.5%)	B	80 (28.3%)	C	11 (3.8%)	D	1 (0.4%)	E
	T	283 (100%)							
(PM)	A	83	B	35	C	5	D	1	E
(PC)	A	46	B	16	C	0	D	0	E
(PR)	A	7	B	1	C	1	D	0	E

91. L'objectif global du programme.

(TT)	A	202 (71.6%)	B	66 (23.4%)	C	11 (3.9%)	D	2 (0.7%)	E
	Z	1 (0.4%)	T	282 (100%)					
(PM)	A	87	B	28	C	6	D	1	E
	Z	1							

Question 91. (suite)

(PC) A 46 B 14 C 1 D 1 E
Z 0

(PR) A 6 B 2 C 1 D 0 E
Z 0

92. L'approche pédagogique.

(TT) A 162 (57.2%) B 88 (31.1%) C 30 (10.6%) D 3 (1.1%) E
T 283 (100%)

(PM) A 78 B 34 C 10 D 2 E

(PC) A 37 B 22 C 3 D 0 E

(PR) A 5 B 3 C 1 D 0 E

93. Les objectifs généraux.

(TT) A 177 (62.8%) B 88 (31.2%) C 15 (5.3%) D 1 (0.3%) E 1 (0.4%)
T 282 (100%)

(PM) A 77 B 39 C 6 D 1 E 0

(PC) A 37 B 23 C 2 D 0 E 0

(PR) A 6 B 2 C 1 D 0 E 0

94. Les objectifs terminaux (cf. Programme).

(TT) A 147 (52.9%) B 109 (39.2%) C 21 (7.5%) D 1 (0.4%) E
T 278 (100%)

(PM) A 67 B 48 C 7 D 1 E

(PC) A 32 B 27 C 3 D 0 E

(PR) A 3 B 3 C 2 D 0 E

95. Les objectifs intermédiaires (cf. Programme).

(TT) A 141 (50.5%) B 102 (36.6%) C 33 (11.8%) D 2 (0.7%) E
Z 1 (0.4%) T 279 (100%)

(PM) A 66 B 46 C 10 D 1 E
Z 0

(PC) A 33 B 21 C 8 D 0 E
Z 0

Question 95. (suite)

(PR) A 4 B 3 C 1 D 0 E
Z 0

96. Le contenu notionnel (cf. Programme).

(TT) A 115 (41.1%) B 117 (41.8%) C 37 (13.2%) D 11 (3.9%) E
T 280 (100%)

(PM) A 58 B 49 C 12 D 4 E

(PC) A 27 B 28 C 6 D 1 E

(PR) A 3 B 2 C 3 D 0 E

PREPARATION RECUE EN VUE DE L'APPLICATION DE CE PROGRAMME D'ETUDES

97. De combien de jours de sensibilisation ou de formation sur ce programme avez-vous bénéficié?

(TT) A 14 (5%) B 14 (5%) C 43 (15.4%) D 135 (48.2%) E 74 (26.4%)
T 280 (100%)

(PM) A 4 B 7 C 15 D 65 E 30

(PC) A 4 B 2 C 10 D 32 E 15

(PR) A 1 B 1 C 1 D 1 E 5

98. Le temps alloué pour vous préparer à utiliser ce programme a-t-il été suffisant?

(TT) A 22 (7.9%) B 72 (25.9%) C 64 (23%) D 51 (18.4%) E 69 (24.8%)
T 278 (100%)

(PM) A 11 B 25 C 36 D 20 E 29

(PC) A 7 B 23 C 9 D 8 E 15

(PR) A 1 B 2 C 2 D 1 E 3

99. Etes-vous satisfait(e) du soutien reçu pour vous préparer à utiliser ce programme?

(TT) A 28 (10%) B 85 (30.4%) C 56 (20%) D 47 (16.7%) E 64 (22.9%)
T 280 (100%)

(PM) A 13 B 39 C 28 D 18 E 24

(PC) A 7 B 26 C 9 D 7 E 14

Question 99. (suite)

(PR) A 1 B 3 C 1 D 1 E 3

RETOMBEES DE L'APPLICATION DU PROGRAMME

100. Selon vous, dans quelle mesure ce programme vous motive-t-il à repenser votre pratique pédagogique?

(TT) A 61 (21.7%) B 130 (46.3%) C 57 (20.3%) D 22 (7.8%) E 11 (3.9%)
T 281 (100%)

(PM) A 30 B 63 C 21 D 7 E 3

(PC) A 13 B 31 C 14 D 1 E 3

(PR) A 1 B 2 C 1 D 3 E 0

101. Dans quelle mesure, selon vous, ce programme favorise-t-il l'esprit d'initiative de l'enseignante ou de l'enseignant?

(TT) A 81 (28.9%) B 148 (52.9%) C 38 (13.6%) D 11 (3.9%) E 1 (0.3%)
Z 1 (0.4%) T 280 (100%)

(PM) A 40 B 68 C 13 D 2 E 1
Z 0

(PC) A 19 B 33 C 10 D 0 E 0
Z 0

(PR) A 2 B 4 C 0 D 1 E 0

102. Dans quelle mesure l'application de ce programme peut-elle contribuer à augmenter votre intérêt pour aider les élèves qui ont une déficience intellectuelle à développer une meilleure autonomie fonctionnelle?

(TT) A 91 (32.4%) B 138 (49.1%) C 41 (14.6%) D 10 (3.5%) E 1 (0.4%)
T 281 (100%)

(PM) A 44 B 64 C 13 D 2 E 1

(PC) A 19 B 36 C 7 D 0 E 0

(PR) A 2 B 2 C 3 D 0 E 0

APPRECIATION GLOBALE

103. Globalement, par rapport à ce programme êtes-vous?

(TT) A 54 (19.1%) B 185 (65.7%) C 33 (11.7%) D 9 (3.1%) E 1 (0.4%)
T 282 (100%)

Question 103. (suite)

(PM)	A 33	B 80	C 7	D 3	E 1
(PC)	A 6	B 48	C 9	D 0	E 0
(PR)	A 1	B 3	C 2	D 1	E 0

104. Jusqu'à maintenant, êtes-vous satisfait(e) de la façon dont vous réussissez à appliquer ce programme auprès de vos élèves?

(TT) A 48 (17.2%) B 181 (64.9%) C 32 (11.4%) D 9 (3.3%) E 7 (2.5%)
Z 2 (0.7%) T 279 (100%)

(PM)	A 19 Z 0	B 92	C 10	D 2	E 1
(PC)	A 11 Z 0	B 40	C 9	D 2	E 1
(PR)	A 1 Z 0	B 2	C 3	D 1	E 0

105. Trouvez-vous utile que les objectifs présentés dans ce programme le soient dans leur forme actuelle à savoir de façon micrograduée?

(TT) A 156(55.7%) B 100 (35.7%) C 18 (6.5%) D 4 (1.4%) E 1 (0.3%)
Z 1 (0.4%) T 280 (100%)

(PM)	A 77 Z 1	B 36	C 7	D 0	E 1
(PC)	A 31	B 28	C 3	D 1	E 0
(PR)	A 3	B 2	C 2	D 0	E 0

106. Ce programme favorise l'individualisation de l'enseignement.

(TT)	A 134 (48.2%) T 278 (100%)	B 124 (44.6%)	C 17 (6.1%)	D 3 (1.1%)	E
(PM)	A 57	B 58	C 6	D 1	E
(PC)	A 28	B 29	C 3	D 1	E
(PR)	A 5	B 2	C 1	D 0	E

107. Il permet la continuité des apprentissages entre le précolaire, le primaire, le secondaire et la scolarité prolongée.

(TT) A 111(40.5%) B 110 (40.2%) C 37 (13.5%) D 5 (1.8%) E 9 (3.3%)
Z 2 (0.7%) T 274 (100%)

Question 107. (suite)

(PM)	A 57	B 42	C 14	D 2	E 5
	Z 0				
(PC)	A 25	B 27	C 4	D 0	E 3
	Z 0				
(PR)	A 3	B 3	C 2	D 0	E 0
	Z 0				

108. Il est complémentaire au programme de formation perrsonnelle et sociale du primaire.

(TT)	A 38 (13.7%)	B 75 (26.9%)	C 25 (9%)	D 7 (2.6%)	E 6 (2.1%)
	F 127 (45.7%)	T 278 (100%)			
(PM)	A 19	B 34	C 13	D 1	E 0
	F 55				
(PC)	A 5	B 12	C 4	D 2	E 4
	F 33				
(PR)	A 3	B 3	C 0	D 0	E 0
	F 2				

109. Il correspond aux orientations du programme de formation personnelle et sociale du primaire.

(TT)	A 39 (14%)	B 73 (26.3%)	C 28 (10.1%)	D 2 (0.7%)	E 7 (2.5%)
	F 128 (46%)	Z 1 (0.4%)	T 278 (100%)		
(PM)	A 22	B 32	C 12	D 1	E 0
	F 55	Z 0			
(PC)	A 5	B 18	C 2	D 0	E 4
	F 31	Z 0			
(PR)	A 2	B 3	C 1	D 0	E 0
	F 2	Z 0			

110. Il est complémentaire aux autres programmes d'apprentissage en autonomie fonctionnelle que vous utilisez.

(TT)	A 64 (23.1%)	B 94 (33.9%)	C 14 (5.1%)	D 4 (1.4%)	E
	F 101 (36.5%)	T 277 (100%)			
(PM)	A 30	B 39	C 3	D 0	E
	F 51				
(PC)	A 7	B 19	C 2	D 1	E
	F 32				

Question 110. (suite)

(PR) A 3 B 2 C 0 D 0 E
F 3

111. Il favorise l'intégration des matières.

(TT) A 73 (26.8%) B 136 (50%) C 42 (15.5%) D 9 (3.3%) E 12 (4.4%)
T 272 (100%)

(PM) A 35 B 59 C 17 D 3 E 8

(PC) A 17 B 36 C 6 D 2 E 1

(PR) A 2 B 3 C 3 D 0 E 0

112. Il favorise l'accueil de l'élève ayant une déficience intellectuelle en classe ordinaire.

(TT) A 30 (11.7%) B 91 (35.6%) C 73 (28.5%) D 29 (11.3%) E 33 (12.9%)
T 256 (100%)

(PM) A 14 B 41 C 29 D 12 E 19

(PC) A 3 B 17 C 18 D 7 E 7

(PR) A 3 B 3 C 1 D 1 E 0

113. Il facilite l'utilisation d'activités correspondantes aux caractéristiques d'apprentissage des élèves ayant une déficience intellectuelle.

(TT) A 75 (27%) B 162 (58.3%) C 35 (12.6%) D 6 (2.2%) E
T 278 (100%)

(PM) A 25 B 77 C 16 D 5 E

(PC) A 19 B 35 C 7 D C E

(PR) A 3 B 4 C 0 D 0 E

114. Ses objectifs sont ajustés au niveau de développement de chaque élève.

(TT) A 101 (36.2%) B 130 (46.6%) C 37 (13.3%) D 9 (3.2%) E 2 (0.7%)
T 279 (100%)

(PM) A 46 B 57 C 15 D 4 E 1

(PC) A 22 B 34 C 4 D 1 E 0

(PR) A 4 B 2 C 2 D 0 E 0

115. Il est conçu selon une conception globale de la personne.

(TT)	A	113 (41.1%)	B	141 (51.3%)	C	19 (6.9%)	D	2 (0.7%)	E
	T	275 (100%)							
(PM)	A	57	B	60	C	5	D	0	E
(PC)	A	20	B	35	C	5	D	0	E
(PR)	A	4	B	2	C	2	D	0	E

116. Il met l'accent sur des habiletés d'autonomie essentielles pour une vie fonctionnelle et intégrée en société.

(TT)	A	136 (48.4%)	B	125 (44.5%)	C	15 (5.3%)	D	5 (1.8%)	E
	T	281 (100%)							
(PM)	A	65	B	51	C	6	D	2	E
(PC)	A	25	B	32	C	3	D	1	E
(PR)	A	4	B	2	C	1	D	1	E

117. Les objectifs sont clairs et précis.

(TT)	A	142(50.5%)	B	123 (43.8%)	C	12 (4.3%)	D	2 (0.7%)	E	1 (0.3%)	
	Z	1 (0.4%)	T	281 (100%)							
(PM)	A	70	B	48	C	5	D	0	E	0	
	Z	1									
(PC)	A	33	B	27	C	1	D	0	E	0	
	Z	0									
(PR)	A	3	B	5	C	0	D	0	E	0	
	Z	0									

118. Il facilite la collaboration et la complémentarité des interventions avec le milieu social et familial de l'élève.

(TT)	A	90 (32.3%)	B	151 (54.1%)	C	28 (10%)	D	7 (2.5%)	E	2 (0.7%)	
	Z	1 (0.4%)	T	279 (100%)							
(PM)	A	47	B	62	C	10	D	4	E	0	
	Z	0									
(PC)	A	13	B	42	C	5	D	1	E	1	
	Z	0									
(PR)	A	3	B	4	C	1	D	0	E	0	
	Z	0									

LE PROGRAMME "INITIATION AUX ARTS" (16-1515-04)

LES BESOINS DE L'ELEVE

119. D'être encouragé(e) ou stimulé(e) dans son désir de faire quelque chose par lui-même ou par elle-même.

(TT)	A	189 (81.8%)	B	35 (15.2%)	C	5 (2.1%)	D	2 (0.9%)	
	T	231 (100%)							
(PM)	A	94	B	20	C	1	D	1	
(PC)	A	34	B	5	C	1	D	0	
(PR)	A	8	B	0	C	0	D	0	

120. De maintenir ou consolider son équilibre émotif.

(TT)	A	167 (73.6%)	B	54 (23.8%)	C	4 (1.7%)	D	2 (0.9%)	
	T	227 (100%)							
(PM)	A	91	B	22	C	2	D	0	
(PC)	A	26	B	14	C	0	D	0	
(PR)	A	6	B	1	C	0	D	1	

121. De se familiariser avec les principaux éléments du langage artistique dans les domaines: des arts plastiques, de l'éducation musicale et de l'art dramatique.

(TT)	A	127 (56.4%)	B	88 (39.2%)	C	9 (4%)	D		Z	1 (0.4%)
	T	225 (100%)								
(PM)	A	74	B	37	C	3	D		Z	1
(PC)	A	16	B	21	C	2	D		Z	0
(PR)	A	5	B	2	C	1	D		Z	0

122. De découvrir son corps, les autres et les objets de l'environnement par des expériences sensorielles et kinesthésiques.

(TT)	A	163 (72.1%)	B	56 (24.8%)	C	6 (2.7%)	D	1 (0.4%)	
	T	226 (100%)							
(PM)	A	88	B	26	C	1	D	0	
(PC)	A	20	B	17	C	2	D	0	
(PR)	A	6	B	1	C	1	D	0	

123. De développer sa coordination motrice fine (habiletés manuelles) et grossière.

(TT)	A	188 (82.5%)	B	35 (15.3%)	C	4 (1.8%)	D	1 (0.4%)	
	T	228 (100%)							
(PM)	A	99	B	16	C	1	D	0	
(PC)	A	28	B	12	C	0	D	0	
(PR)	A	6	B	1	C	1	D	0	

LIENS ENTRE LE CONTENU DU PROGRAMME ET LES BESOINS DE L'ELEVE

124. Les orientations du programme.

(TT)	A	101 (44.9%)	B	101 (44.9%)	C	12 (5.3%)	D	9 (4%)	E	2 (0.9%)
	T	225 (100%)								
(PM)	A	50	B	52	C	6	D	5	E	1
(PC)	A	14	B	20	C	3	D	1	E	0
(PR)	A	5	B	2	C	0	D	0	E	0

125. L'objectif global du programme.

(TT)	A	109 (48.7%)	B	100 (44.6%)	C	8 (3.6%)	D	4 (1.8%)	E	3 (1.3%)
	T	224 (100%)								
(PM)	A	59	B	45	C	5	D	3	E	2
(PC)	A	15	B	21	C	1	D	0	E	0
(PR)	A	5	B	2	C	0	D	0	E	0

126. Les buts du programme.

(TT)	A	94 (42.2%)	B	102 (45.7%)	C	19 (8.5%)	D	6 (2.7%)	E	2 (0.9%)
	T	223 (100%)								
(PM)	A	53	B	46	C	9	D	4	E	1
(PC)	A	11	B	21	C	5	D	0	E	0
(PR)	A	4	B	2	C	1	D	0	E	0

127. L'approche pédagogique.

(TT)	A	101 (45.5%)	B	96 (43.2%)	C	15 (6.8%)	D	7 (3.1%)	E	3 (1.4%)
	T	222 (100%)								
(PM)	A	50	B	49	C	7	D	5	E	2
(PC)	A	17	B	18	C	2	D	0	E	0
(PR)	A	3	B	3	C	1	D	0	E	0

128. Les objectifs généraux.

(TT)	A	101 (45.9%)	B	95 (43.2%)	C	19 (8.6%)	D	3 (1.4%)	E	2 (0.9%)
	T	220 (100%)								
(PM)	A	52	B	47	C	10	D	2	E	2
(PC)	A	14	B	20	C	2	D	0	E	0
(PR)	A	5	B	2	C	0	D	0	E	0

129. Les objectifs terminaux (cf. Programme).

(TT)	A	77 (35.2%)	B	103 (47%)	C	32 (14.6%)	D	5 (2.3%)	E	2 (0.9%)
	T	219 (100%)								
(PM)	A	44	B	47	C	19	D	2	E	2
(PC)	A	11	B	20	C	3	D	0	E	0
(PR)	A	2	B	4	C	1	D	0	E	0

130. Les objectifs intermédiaires (cf. Programme).

(TT)	A	77 (35.3%)	B	103 (47.3%)	C	33 (50.4%)	D	2 (0.9%)	E	3 (1.4%)
	T	218 (100%)								
(PM)	A	44	B	50	C	17	D	1	E	2
(PC)	A	9	B	21	C	4	D	0	E	0
(PR)	A	3	B	3	C	1	D	0	E	0

131. Le contenu notionnel (cf. Programme).

(TT)	A	61 (28%)	B	102 (46.8%)	C	45 (20.6%)	D	5 (2.3%)	E	5 (2.3%)
	T	218 (100%)								
(PM)	A	35	B	50	C	23	D	4	E	2
(PC)	A	9	B	20	C	5	D	0	E	0

Question 131. (suite)

(PR) A 2 B 3 C 2 D 0 E 0

PREPARATION RECUE EN VUE DE L'APPLICATION DE CE PROGRAMME D'ETUDE

132. De combien de jours de sensibilisation ou de formation sur ce programme avez-vous bénéficié?

(TT) A 8 (3.7%) B 9 (4.1%) C 37 (16.9%) D 80 (36.5%) E 85 (38.8%)
T 219 (100%)

(PM) A 4 B 3 C 17 D 42 E 48

(PC) A 1 B 5 C 6 D 12 E 9

(PR) A 1 B 1 C 1 D 1 E 4

133. Le temps alloué pour vous préparer à utiliser ce programme a-t-il été suffisant?

(TT) A 11 (5%) B 40 (18.2%) C 57 (25.9%) D 31 (14.1%) E 81 (36.8%)
T 222 (100%)

(PM) A 7 B 13 C 26 D 20 E 49

(PC) A 2 B 9 C 12 D 3 E 7

(PR) A 1 B 3 C 0 D 2 E 2

134. Etes-vous satisfait(e) du soutien reçu pour vous préparer à utiliser ce programme?

(TT) A 17 (7.8%) B 49 (22.5%) C 55 (25.2%) D 22 (10.1%) E 75 (34.4%)
T 218 (100%)

(PM) A 10 B 17 C 29 D 13 E 45

(PC) A 2 B 10 C 10 D 4 E 7

(PR) A 1 B 3 C 1 D 1 E 2

RETOMBEES DE L'APPLICATION DU PROGRAMME

135. Selon vous, dans quelle mesure ce programme vous motive-t-il à repenser votre pratique pédagogique?

(TT) A 30 (13.8%) B 98 (44.9%) C 64 (29.4%) D 18 (8.2%) E 8 (3.7%)
T 218 (100%)

(PM) A 17 B 51 C 33 D 7 E 6

Question 135. (suite)

(PC)	A	3	B	17	C	13	D	1	E 0
(PR)	A	2	B	2	C	0	D	4	E 0

136. Dans quelle mesure, selon vous, ce programme favorise-t-il l'esprit d'initiative de l'enseignante ou de l'enseignant?

(TT)	A	64 (29.4%)	B	112 (51.3%)	C	32 (14.7%)	D	9 (4.1%)	E
	Z	1 (0.5%)	T	218 (100%)					
(PM)	A	40	B	53	C	16	D	3	E
	Z	1							
(PC)	A	9	B	17	C	7	D	1	E
	Z	0							
(PR)	A	3	B	4	C	0	D	1	E
	Z	0							

137. Dans quelle mesure l'application de ce programme peut-elle contribuer à augmenter votre intérêt pour l'initiation aux arts des élèves ayant une déficience intellectuelle?

(TT)	A	33 (15.2%)	B	116 (53.5%)	C	57 (26.2%)	D	9 (4.2%)	E 2 (0.9%)
	T	217 (100%)							
(PM)	A	20	B	60	C	29	D	4	E 1
(PC)	A	4	B	20	C	9	D	1	E 0
(PR)	A	1	B	4	C	1	D	1	E 1

APPRECIATION GLOBALE

138. Globalement, par rapport à ce programme êtes-vous?

(TT)	A	27 (12.2%)	B	138 (62.5%)	C	45 (20.3%)	D	6 (2.7%)	E 5 (2.3%)
	T	221 (100%)							
(PM)	A	19	B	66	C	22	D	3	E 4
(PC)	A	1	B	27	C	5	D	1	E 0
(PR)	A	1	B	4	C	2	D	0	E 0

139. Jusqu'à maintenant, êtes-vous satisfait(e) de la façon dont vous réussissez à appliquer ce programme auprès de vos élèves?

(TT)	A 24 (11.1%)	B 122 (56.5%)	C 50 (23.1%)	D 13 (6.1%)	E 7 (3.2%)
	T 216 (100%)				
(PM)	A 16	B 63	C 24	D 4	E 6
(PC)	A 1	B 19	C 10	D 2	E 0
(PR)	A 1	B 3	C 2	D 1	E 0

140. Trouvez-vous utile que les objectifs présentés dans ce programme le soient dans leur forme actuelle à savoir de façon microgradu&e?

(TT)	A 95 (44.6%)	B 87 (40.8%)	C 14 (6.6%)	D 14 (6.6%)	E 3 (1.4%)
	T 213 (100%)				
(PM)	A 57	B 33	C 7	D 9	E 3
(PC)	A 11	B 16	C 2	D 3	E 0
(PR)	A 3	B 4	C 0	D 0	E 0

141. Ce programme favorise l'individualisation de l'enseignement.

(TT)	A 66 (30.1%)	B 103 (47.1%)	C 39 (17.8%)	D 5 (2.3%)	E 6 (2.7%)
	T 219 (100%)				
(PM)	A 35	B 54	C 18	D 2	E 5
(PC)	A 7	B 17	C 8	D 1	E 0
(PR)	A 4	B 3	C 0	D 0	E 0

142. Il met l'accent sur la sensibilisation de l'enfant au monde qui l'entoure (personnes, objets, événements...).

(TT)	A 85 (38.8%)	B 110 (50.2%)	C 20 (9.2%)	D 3 (1.3%)	E 1 (0.5%)
	T 219 (100%)				
(PM)	A 47	B 56	C 7	D 2	E 1
(PC)	A 9	B 19	C 5	D 1	E 0
(PR)	A 3	B 3	C 1	D 0	E 0

143. Il permet la continuité des apprentissages entre le préscolaire, le primaire, le secondaire et la scolarité prolongée.

(TT)	A 46 (21.9%)	B 109 (51.9%)	C 36 (17.2%)	D 12 (5.7%)	E 7 (3.3%)
	T 210 (100%)				

Question 143. (suite)

(PM) A 25 B 57 C 19 D 5 E 3

(PC) A 8 B 16 C 5 D 1 E 2

(PR) A 2 B 4 C 1 D 0 E 0

144. Il est complémentaire au programme en arts du primaire.

(TT) A 25(11.5%) B 62 (28.4%) C 11 (5.1%) D 10 (4.5%) E 5 (2.3%)
F 105 (48.2%) T 218 (100%)

(PM) A 14 B 33 C 6 D 7 E 1
F 50

(PC) A 1 B 5 C 2 D 1 E 4
F 21

(PR) A 2 B 2 C 0 D 0 E 0
F 3

145. Il correspond aux orientations du programme en arts du primaire.

(TT) A 25 (11.5%) B 64 (29.3%) C 8 (3.7%) D 10 (4.6%) E 5 (2.3%)
F 106 (48.6%)T 218 (100%)

(PM) A 15 B 34 C 5 D 7 E 1
F 50

(PC) A 1 B 7 C 0 D 1 E 4
F 21

(PR) A 2 B 2 C 0 D 0 E 0
F 3

146. Il est complémentaire aux autres programmes d'apprentissage des arts que vous utilisez pour ces élèves.

(TT) A 31 (14.2%) B 69 (31.7%) C 7 (3.2%) D 7 (3.2%) E 3 (1.4%)
F 101 (46.3%)T 218 (100%)

(PM) A 16 B 32 C 4 D 4 E 1
F 57

(PC) A 2 B 9 C 0 D 1 E 0
F 20

(PR) A 3 B 2 C 0 D 0 E 0
F 2

147. Il favorise l'intégration des matières.

(TT)	A	52 (24.3%)	B	105 (49.1%)	C	37 (17.3%)	D	16 (7.4%)	E 4 (1.9%)
	T	214 (100%)							
(PM)	A	32	B	51	C	16	D	10	E 3
(PC)	A	6	B	20	C	6	D	1	E 0
(PR)	A	2	B	4	C	1	D	0	E 0

148. Il favorise l'accueil de l'élève ayant une déficience intellectuelle en classe ordinaire.

(TT)	A	16 (8%)	B	67 (33.3%)	C	59 (29.3%)	D	22 (11%)	E 36 (17.9%)
	Z	1 (0.5%)	T	201 (100%)					
(PM)	A	11	B	34	C	25	D	13	E 25
	Z	0							
(PC)	A	1	B	8	C	11	D	4	E 5
	Z	0							
(PR)	A	1	B	4	C	2	D	0	E 0
	Z	0							

149. Il facilite l'utilisation d'activités qui correspondent aux caractéristiques d'apprentissage des élèves ayant une déficience intellectuelle.

(TT)	A	48 (22.2%)	B	124 (57.4%)	C	27 (12.5%)	D	15 (7%)	E 2 (0.9%)
	T	216 (100%)							
(PM)	A	32	B	57	C	14	D	9	E 2
(PC)	A	5	B	22	C	4	D	1	E 0
(PR)	A	2	B	5	C	0	D	0	E 0

150. Ses objectifs sont ajustés au niveau de développement de chaque élève.

(TT)	A	45 (20.6%)	B	111 (51%)	C	41 (18.8%)	D	16 (7.3%)	E 5 (2.3%)
	T	218 (100%)							
(PM)	A	26	B	52	C	24	D	9	E 4
(PC)	A	6	B	22	C	3	D	1	E 0
(PR)	A	2	B	4	C	1	D	0	E 0

151. Il est conçu selon une conception globale de la personne.

(TT)	A	73 (34%)	B	117 (54.4%)	C	17 (7.9%)	D	8 (3.7%)	E	
	T	215 (100%)								
(PM)	A	39	B	58	C	10	D	6	E	
(PC)	A	7	B	22	C	1	D	2	E	
(PR)	A	4	B	2	C	0	D	0	E	

152. Les objectifs sont clairs et précis.

(TT)	A	76 (34.5%)	B	111 (50.5%)	C	23 (10.5%)	D	7 (3.1%)	E	3 (1.4%)
	T	220 (100%)								
(PM)	A	41	B	52	C	16	D	4	E	2
(PC)	A	9	B	21	C	1	D	1	E	1
(PR)	A	2	B	5	C	0	D	0	E	0

153. Il facilite la collaboration et la complémentarité des interventions avec le milieu social et familial de l'élève.

(TT)	A	34 (16%)	B	102 (47.8%)	C	54 (25.4%)	D	17 (8%)	E	6 (2.8%)
	T	213 (100%)								
(PM)	A	16	B	49	C	32	D	9	E	3
(PC)	A	4	B	19	C	7	D	2	E	1
(PR)	A	2	B	4	C	1	D	0	E	0

Questions s'adressant à toutes les répondantes et à tous les répondants

<u>UTILISATION DES PROGRAMMES DU SECTEUR REGULIER</u>

154. Comment évaluez-vous votre connaissance des programmes utilisés dans le secteur régulier du primaire ou du secondaire qui correspondent aux programmes évalués dans ce questionnaire?

(TT)	A	24 (5.5%)	B	187 (42.8%)	C	179 (40.9%)	D	46 (10.6%)	Z	1 (0.2%)
	T	437 (100%)								
(SP)	A	14	B	102	C	69	D	16	Z	1
(SS)	A	9	B	73	C	104	D	29	Z	0
(GR)	A	2	B	22	C	6	D	2	Z	0

Question 154. (suite)

(GA)	A 21	B 165	C 173	D 44	Z 1
(DL)	A 13	B 117	C 98	D 24	Z 1
(DP)	A 3	B 46	C 72	D 21	Z 0
(PM)	A 5	B 64	C 54	D 21	Z 0
(PC)	A 0	B 19	C 35	D 8	Z 0
(PR)	A 14	B 51	C 15	D 2	Z 0

155. Selon vous, une bonne connaissance des programmes utilisés dans le secteur régulier est-elle nécessaire pour enseigner aux élèves ayant une déficience intellectuelle?

(TT) A 110(24.9%) B 129 (29.3%) C 105 (23.8%) D 53 (12%) E 44 (10%)
T 441 (100%)

(SP)	A 71	B 59	C 42	D 16	E 15
(SS)	A 31	B 67	C 56	D 36	E 28
(GR)	A 19	B 5	C 3	D 2	E 4
(GA)	A 90	B 124	C 102	D 51	E 40
(DL)	A 70	B 75	C 60	D 27	E 22
(DP)	A 15	B 43	C 43	D 22	E 19
(PM)	A 27	B 40	C 42	D 22	E 14
(PC)	A 5	B 17	C 22	D 7	E 11
(PR)	A 54	B 18	C 6	D 4	E 3

156. Lors de l'élaboration des plans d'intervention individuels, faites-vous référence aux objectifs des programmes utilisés dans le secteur régulier?

(TT) A 33 (7.5%) B 117 (26.7%) C 147 (33.5%) D 141 (32.1%) Z 1 (0.2%)
T 439 (100%)

(SP)	A 25	B 69	C 59	D 48	Z 1
(SS)	A 4	B 41	C 81	D 91	Z 0
(GR)	A 7	B 12	C 9	D 4	Z 0
(GR)	A 25	B 105	C 138	D 137	Z 1

Question 156. (suite)

(DL)	A 17	B 69	C 85	D 79	Z 1
(DP)	A 3	B 26	C 56	D 58	Z 0
(PM)	A 6	B 29	C 54	D 56	Z 0
(PC)	A 2	B 3	C 24	D 34	Z 0
(PR)	A 18	B 45	C 16	D 4	Z 0

157. Dans quelle mesure croyez-vous que les programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne doivent être maintenus?

(TT) A 241(57.2%) B 123 (29.3%) C 32 (7.6%) D 21 (4.9%) E 3 (0.8%)
Z 1 (0.2%) T 421 (100%)

(SP)	A 124 Z 0	B 44	C 12	D 11	E 3
(SS)	A 104 Z 1	B 75	C 20	D 9	E 0
(GR)	A 13 Z 0	B 10	C 3	D 3	E 0
(GA)	A 227 Z 1	B 113	C 29	D 18	E 3
(DL)	A 146 Z 0	B 63	C 20	D 13	E 0
(DP)	A 75 Z 1	B 47	C 8	D 5	E 3
(PM)	A 89 Z 0	B 47	C 5	D 3	E 1
(PC)	A 51 Z 0	B 11	C 0	D 1	E 0
(PR)	A 30 Z 0	B 21	C 12	D 9	E 0

158. Dans quelle mesure seriez-vous d'accord à ce que toutes les enseignantes et tous les enseignants, même ceux et celles intervenant en classe spéciale, utilisent les programmes du secteur régulier avec les élèves ayant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, en autant qu'ils(elles) disposent d'outils pédagogiques permettant d'adapter l'enseignement aux besoins de l'élève et à son niveau de développement?

(TT)	A 81 (18.8%)	B 103 (23.8%)	C 135 (31.2%)	D 113 (26.2%)				
	T 432 (100%)							
(SP)	A 46	B 53	C 55	D 45				
(SS)	A 28	B 46	C 76	D 65				
(GR)	A 11	B 11	C 8	D 3				
(GA)	A 69	B 92	C 127	D 110				
(DL)	A 48	B 59	C 75	D 70				
(DP)	A 13	B 28	C 57	D 39				
(PM)	A 15	B 29	C 54	D 44				
(PC)	A 3	B 6	C 30	D 24				
(PR)	A 39	B 29	C 10	D 6				

<u>CEUX ET CELLES QUI TRAVAILLENT EN ECOLE SPECIALE PASSENT A LA QUESTION 160</u>

159. Dans quelle mesure les enseignantes et les enseignants du secteur régulier sont-ils(elles) impliqué(e)s dans les activités pédagogiques offertes aux élèves qui ont une déficience intellectuelle à votre école?

(TT)	A 6 (2.5%)	B 27 (11.5%)	C 40 (16.9%)	D 62 (26.3%)	E 101(42.8%)					
	T 236 (100%)									
(SP)	A 5	B 18	C 22	D 37	E 43					
(SS)	A 1	B 8	C 15	D 21	E 52					
(GR)	A 4	B 6	C 4	D 9	E 5					
(GA)	A 2	B 21	C 36	D 52	E 96					
(DL)	A 1	B 15	C 25	D 34	E 60					
(DP)	A 1	B 3	C 7	D 23	E 31					
(PM)	A 0	B 7	C 11	D 21	E 28					

Question 159. (suite)

(PC)	A 0	B 0	C 0	D 3	E 11
(PR)	A 4	B 15	C 17	D 18	E 17

160. Selon vous, les 4 programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle favorisent-ils le maintien ou l'accueil des élèves ayant une déficience intellectuelle dans une classe ordinaire?

(TT) A 14 (3.7%) B 68 (18%) C 100 (26.4%) D 106 (28.1%) E 90 (23.8%)
T 378 (100%)

(SP)	A 9	B 37	C 40	D 48	E 39
(SS)	A 5	B 28	C 55	D 53	E 47
(GR)	A 3	B 3	C 5	D 8	E 6
(GA)	A 11	B 65	C 95	D 98	E 83
(DL)	A 8	B 41	C 51	D 63	E 55
(DP)	A 5	B 22	C 39	D 35	E 27
(PM)	A 7	B 29	C 36	D 33	E 33
(PC)	A 4	B 10	C 19	D 13	E 8
(PR)	A 1	B 9	C 15	D 23	E 10

GUIDES D'ACTIVITES OU AUTRE MATERIEL PEDAGOGIQUE

161. Indiquez parmi les guides ou répertoires d'activités suivants, lequel vous utilisez le plus souvent pour vous assister dans la planification de vos activités d'apprentissage à l'intention des élèves ayant une déficience intellectuelle, quels que soient les programmes que vous utilisez? (Indiquez une seule réponse).

(TT) A 165(37.5%) B 69 (15.7%) C 57 (12.9%) D 72 (16.4%) E 43 (9.8%)
Z 34 (7.7%) T 440 (100%)

(SP)	A 79 Z 14	B 25	C 22	D 40	E 23
(SS)	A 75 Z 16	B 42	C 34	D 31	E 19
(GR)	A 14 Z 2	B 5	C 1	D 5	E 5

Question 161. (suite)

(GA)	A	150	B	64	C	56	D	67	E 38
	Z	32							
(DL)	A	94	B	45	C	36	D	35	E 25
	Z	18							
(DP)	A	55	B	15	C	20	D	27	E 14
	Z	12							
(PM)	A	61	B	26	C	11	D	18	E 16
	Z	12							
(PC)	A	10	B	5	C	33	D	5	E 4
	Z	7							
(PR)	A	33	B	17	C	0	D	18	E 12
	Z	4							

162. Dans l'ensemble, les guides d'activités à votre disposition vous paraissent-ils être en quantité suffisante?

(TT) A 49 (11.3%) B 126 (29.1%) C 111 (25.7%) D 64 (14.7%) E 81(18.7%)
Z 2 (0.5%) T 433 (100%)

(SP)	A	17	B	67	C	41	D	33	E 41
	Z	0							
(SS)	A	28	B	52	C	68	D	28	E 37
	Z	1							
(GR)	A	2	B	9	C	5	D	4	E 9
	Z	0							
(GA)	A	47	B	116	C	106	D	60	E 72
	Z	2							
(DL)	A	28	B	73	C	53	D	40	E 53
	Z	1							
(DP)	A	16	B	41	C	47	D	17	E 19
	Z	1							
(PM)	A	11	B	39	C	40	D	22	E 31
	Z	1							
(PC)	A	16	B	23	C	11	D	4	E 10
	Z	1							
(PR)	A	10	B	22	C	18	D	13	E 18
	Z	0							

163. Dans l'ensemble, les guides d'activités que vous utilisez correspondent-ils aux capacités et aux intérêts de vos élèves?

(TT) A 91 (21.2%) B 231 (53.9%) C 69 (16%) D 28 (6.6%) E 8 (1.8%)
Z 2 (0.5%) T 429 (100%)

(SP)	A 50	B 101	C 29	D 13	E 3
	Z 0				
(SS)	A 36	B 119	C 39	D 12	E 5
	Z 2				
(GR)	A 9	B 11	C 2	D 5	E 1
	Z 1				
(GA)	A 82	B 220	C 66	D 23	E 7
	Z 1				
(DL)	A 65	B 124	C 36	D 16	E 4
	Z 0				
(DP)	A 18	B 83	C 25	D 9	E 3
	Z 2				
(PM)	A 24	B 89	C 19	D 5	E 3
	Z 1				
(PC)	A 15	B 37	C 7	D 3	E 2
	Z 0				
(PR)	A 23	B 36	C 12	D 8	E 1
	Z 0				

164. Les guides d'activités à votre disposition paraissent-ils suffisamment diversifiés et appropriés pour actualiser les programmes que vous appliquez?

(TT) A 46 (10.8%) B 177 (41.7%) C 119 (28%) D 54 (12.7%) E 29 (6.8%)
T 425 (100%)

(SP)	A 19	B 92	C 47	D 20	E 17
(SS)	A 22	B 79	C 68	D 31	E 10
(GR)	A 3	B 15	C 3	D 6	E 1
(GA)	A 43	B 162	C 115	D 48	E 28
(DL)	A 31	B 102	C 59	D 31	E 19
(DP)	A 11	B 56	C 46	D 19	E 7

Question 164. (suite)

(PM)	A	13	B	61	C	41	D	15	E 10
(PC)	A	7	B	35	C	15	D	2	E 5
(PR)	A	13	B	28	C	18	D	14	E 6

PRATIQUE PEDAGOGIQUE

165. Enseignement de groupe par des exposés.

(TT)	A	5 (1.1%)	B	99 (22.4%)	C	225 (50.9%)	D	113 (25.6%)	
	T	442 (100%)							
(SP)	A	5	B	38	C	93	D	67	
(SS)	A	0	B	54	C	124	D	41	
(GR)	A	1	B	9	C	14	D	8	
(GA)	A	3	B	90	C	211	D	105	
(DL)	A	2	B	59	C	135	D	59	
(DP)	A	2	B	27	C	66	D	48	
(PM)	A	0	B	33	C	71	D	39	
(PC)	A	1	B	10	C	37	D	17	
(PR)	A	3	B	24	C	47	D	10	

166. Enseignement par ateliers en petits groupes (2 à 4 élèves).

(TT)	A	28 (6.3%)	B	272 (61.3%)	C	115 (25.9%)	D	29 (6.5%)	
	T	444 (100%)							
(SP)	A	15	B	120	C	53	D	17	
(SS)	A	12	B	142	C	55	D	10	
(GR)	A	3	B	15	C	8	D	6	
(GA)	A	25	B	256	C	107	D	23	
(DL)	A	18	B	159	C	66	D	13	
(DP)	A	7	B	88	C	34	D	15	
(PM)	A	6	B	92	C	40	D	7	

Question 166. (suite)

(PC)	A	4	B	41	C	18	D	2	
(PR)	A	7	B	50	C	22	D	5	

167. Enseignement individualisé (par fiches individuelles ou autres).

(TT)	A	83 (18.8%)	B	299 (67.6%)	C	44 (10%)	D	15 (3.4%)	Z	1 (0.2%)	
	T	442 (100%)									
(SP)	A	47	B	134	C	18	D	6	Z	0	
(SS)	A	30	B	154	C	24	D	9	Z	0	
(GR)	A	7	B	19	C	6	D	0	Z	0	
(GA)	A	76	B	279	C	38	D	15	Z	1	
(DL)	A	49	B	176	C	23	D	6	Z	1	
(DP)	A	32	B	87	C	16	D	8	Z	0	
(PM)	A	37	B	94	C	9	D	5	Z	0	
(PC)	A	12	B	42	C	7	D	3	Z	1	
(PR)	A	9	B	62	C	11	D	2	Z	0	

168. Enseignement coopératif (formation de groupes d'élèves hétérogènes qui travaillent à l'accomplissement d'une tâche commune).

(TT)	A	5 (1.1%)	B	162 (36.9%)	C	193 (44%)	D	79 (18%)
	T	439 (100%)						
(SP)	A	3	B	65	C	87	D	47
(SS)	A	2	B	89	C	98	D	29
(GR)	A	1	B	7	C	19	D	5
(GA)	A	4	B	154	C	174	D	74
(DL)	A	3	B	96	C	114	D	41
(DP)	A	2	B	48	C	60	D	33
(PM)	A	3	B	53	C	61	D	26
(PC)	A	1	B	24	C	29	D	11
(PR)	A	0	B	31	C	41	D	9

169. Mises en situation dans la classe (jeux de rôle ou simulation d'activités de la vie quotidienne dans la classe).

(TT)	A 16 (3.6%)	B 243 (55.1%)	C 146 (33.1%)	D 36 (8.2%)
	T 441 (100%)			
(SP)	A 7	B 113	C 72	D 11
(SS)	A 8	B 115	C 72	D 23
(GR)	A 0	B 18	C 9	D 4
(GA)	A 16	B 224	C 137	D 32
(DL)	A 12	B 139	C 83	D 20
(DP)	A 2	B 77	C 50	D 15
(PM)	A 8	B 81	C 40	D 11
(PC)	A 3	B 38	C 21	D 3
(PR)	A 2	B 46	C 29	D 6

170. Utilisation de situations courantes et significatives dans les activités de tous les jours (repas, récréation, transport, épicerie, etc...).

(TT)	A 72 (16.3%)	B 280 (63.3%)	C 75 (17%)	D 15 (3.4%)
	T 442 (100%)			
(SP)	A 37	B 126	C 38	D 3
(SS)	A 30	B 142	C 34	D 12
(GR)	A 3	B 20	C 7	D 1
(GA)	A 69	B 260	C 67	D 14
(DL)	A 49	B 160	C 39	D 8
(DP)	A 17	B 95	C 25	D 6
(PM)	A 27	B 89	C 27	D 2
(PC)	A 11	B 44	C 7	D 2
(PR)	A 9	B 51	C 21	D 2

171. Intégration des matières à l'intérieur de thèmes ou de projets.

(TT)	A 56 (12.8%)	B 279 (63.9%)	C 80 (18.3%)	D 22 (5%)
	T 437 (100%)			
(SP)	A 32	B 127	C 33	D 9
(SS)	A 19	B 139	C 46	D 12
(GR)	A 6	B 19	C 4	D 3
(GA)	A 50	B 259	C 76	D 19
(DL)	A 40	B 169	C 36	D 5
(DP)	A 12	B 80	C 37	D 14
(PM)	A 25	B 88	C 24	D 6
(PC)	A 5	B 48	C 10	D 2
(PR)	A 9	B 63	C 9	D 3

172. Enseignement en collaboration avec d'autres enseignants (team teaching).

(TT)	A 26 (5.9%)	B 89 (20.2%)	C 168 (38.1%)	D 158 (35.8%)
	T 441 (100%)			
(SP)	A 15	B 44	C 69	D 75
(SS)	A 9	B 40	C 92	D 77
(GR)	A 2	B 3	C 11	D 16
(GA)	A 24	B 86	C 157	D 141
(DL)	A 15	B 59	C 87	D 93
(DP)	A 8	B 25	C 64	D 46
(PM)	A 10	B 29	C 62	D 44
(PC)	A 3	B 21	C 21	D 19
(PR)	A 5	B 10	C 29	D 39

173. Jumelage de votre groupe d'élèves avec un groupe d'élèves du régulier.

(TT)	A 3 (0.7%)	B 27 (6.1%)	C 91 (20.8%)	D 317 (72.4%)
	T 438 (100%)			
(SP)	A 3	B 22	C 50	D 127

171. Intégration des matières à l'intérieur de thèmes ou de projets.

(TT)	A 56 (12.8%) T 437 (100%)	B 279 (63.9%)	C 80 (18.3%)	D 22 (5%)
(SP)	A 32	B 127	C 33	D 9
(SS)	A 19	B 139	C 46	D 12
(GR)	A 6	B 19	C 4	D 3
(GA)	A 50	B 259	C 76	D 19
(DL)	A 40	B 169	C 36	D 5
(DP)	A 12	B 80	C 37	D 14
(PM)	A 25	B 88	C 24	D 6
(PC)	A 5	B 48	C 10	D 2
(PR)	A 9	B 63	C 9	D 3

172. Enseignement en collaboration avec d'autres enseignants (team teaching).

(TT)	A 26 (5.9%) T 441 (100%)	B 89 (20.2%)	C 168 (38.1%)	D 158 (35.8%)
(SP)	A 15	B 44	C 69	D 75
(SS)	A 9	B 40	C 92	D 77
(GR)	A 2	B 3	C 11	D 16
(GA)	A 24	B 86	C 157	D 141
(DL)	A 15	B 59	C 87	D 93
(DP)	A 8	B 25	C 64	D 46
(PM)	A 10	B 29	C 62	D 44
(PC)	A 3	B 21	C 21	D 19
(PR)	A 5	B 10	C 29	D 39

173. Jumelage de votre groupe d'élèves avec un groupe d'élèves du régulier.

(TT)	A 3 (0.7%) T 438 (100%)	B 27 (6.1%)	C 91 (20.8%)	D 317 (72.4%)
(SP)	A 3	B 22	C 50	D 127

Question 173. (suite)

(SS)	A 0	B 2	C 36	D 178
(GR)	A 2	B 5	C 4	D 17
(GA)	A 1	B 22	C 86	D 300
(DL)	A 2	B 23	C 47	D 182
(DP)	A 0	B 2	C 28	D 111
(PM)	A 0	B 9	C 25	D 111
(PC)	A 0	B 0	C 4	D 60
(PR)	A 3	B 7	C 25	D 46

174. Conseillance (tutorat) d'élèves du secteur régulier auprès d'élèves ayant une déficience intellectuelle.

(TT)	A 2 (0.5%) T 436 (100%)	B 25 (5.7%)	C 52 (11.9%)	D 357 (81.9%)
(SP)	A 1	B 17	C 26	D 158
(SS)	A 0	B 7	C 22	D 185
(GR)	A 0	B 4	C 8	D 18
(GA)	A 2	B 21	C 44	D 338
(DL)	A 1	B 20	C 23	D 206
(DP)	A 1	B 4	C 21	D 117
(PM)	A 2	B 4	C 16	D 121
(PC)	A 0	B 1	C 4	D 58
(PR)	A 0	B 9	C 13	D 61

175. Participation des parents à l'intérieur de la classe.

(TT)	A T 443 (100%)	B 22 (5%)	C 121 (27.3%)	D 299 (67.5%)	Z 1 (0.2%)
(SP)	A	B 12	C 68	D 124	Z 1
(SS)	A	B 9	C 46	D 163	Z 0
(GR)	A	B 0	C 8	D 24	Z 0

Question 175. (suite)

(GA)	A	B 22	C 113	D 275	Z 0
(DL)	A	B 13	C 78	D 165	Z 0
(DP)	A	B 9	C 31	D 103	Z 0
(PM)	A	B 8	C 42	D 95	Z 0
(PC)	A	B 2	C 6	D 56	Z 0
(PR)	A	B 0	C 26	D 57	Z 1

176. Participation des parents dans l'école (activités hors de la classe).

(TT)	A 1 (0.2%) T 442 (100%)	B 57 (12.9%)	C 228 (51.6%)	D 155 (35.1%)	Z 1 (0.2%)
(SP)	A 1	B 36	C 123	D 45	Z 0
(SS)	A 0	B 18	C 96	D 103	Z 1
(GR)	A 0	B 6	C 18	D 8	Z 0
(GA)	A 1	B 50	C 210	D 147	Z 1
(DL)	A 1	B 34	C 131	D 89	Z 1
(DP)	A 0	B 16	C 74	D 53	Z 0
(PM)	A 0	B 17	C 82	D 45	Z 1
(PC)	A 0	B 6	C 24	D 34	Z 0
(PR)	A 0	B 13	C 50	D 20	Z 0

177. Implication des parents dans le plan d'intervention scolaire par des suggestions d'activités à la maison.

(TT)	A 20 (4.5%) T 442 (100%)	B 183 (41.4%)	C 183 (41.4%)	D 56 (12.7%)
(SP)	A 15	B 103	C 68	D 19
(SS)	A 5	B 68	C 111	D 34
(GR)	A 3	B 11	C 13	D 5
(GA)	A 17	B 171	C 170	D 51
(DL)	A 15	B 111	C 100	D 29

Question 177. (suite)

(DP)	A 4	B 51	C 69	D 190
(PM)	A 5	B 64	C 63	D 12
(PC)	A 0	B 26	C 31	D 8
(PR)	A 5	B 34	C 31	D 14

EVALUATION DES APPRENTISSAGES

A. Evaluation formative

178. Quel(s) moyen(s) d'évaluation utilisez-vous le plus fréquemment parmi les suivants pour vérifier l'atteinte des objectifs intermédiaires des divers programmes utilisés en cours d'année?

(TT) A 146(33.4%) B 111 (25.4%) C 48 (1.1%) D 38 (8.7%) E 19 (4.3%)
Z 75 (17.2%) T 437 (100%)

(SP)	A 70 Z 28	B 54	C 22	D 20	E 11
(SS)	A 71 Z 43	B 53	C 23	D 15	E 8
(GR)	A 14 Z 3	B 6	C 3	D 4	E 2
(GA)	A 131 Z 72	B 105	C 45	D 34	E 17
(DL)	A 92 Z 36	B 63	C 30	D 20	E 12
(DP)	A 42 Z 29	B 40	C 10	D 14	E 6
(PM)	A 52 Z 25	B 40	C 10	D 11	E 4
(PC)	A 23 Z 14	B 10	C 10	D 6	E 1
(PR)	A 27 Z 11	B 17	C 13	D 8	E 8

179. Les moyens d'évaluation formative que vous utilisez vous paraissent-ils satisfaisants?

(TT)	A	97 (22%)	B	244 (55.3%)	C	66 (15%)	D	26 (5.9%)	E 7 (1.6%)
	Z	1 (0.2%)	T	441 (100%)					
(SP)	A	44	B	106	C	34	D	15	E 3
	Z	0							
(SS)	A	42	B	132	C	30	D	11	E 3
	Z	1							
(GR)	A	9	B	14	C	9	D	0	E 0
	Z	0							
(GA)	A	88	B	229	C	57	D	26	E 7
	Z	1							
(DL)	A	69	B	128	C	39	D	15	E 3
	Z	0							
(DP)	A	16	B	96	C	20	D	6	E 4
	Z	1							
(PM)	A	28	B	85	C	19	D	8	E 6
	Z	0							
(PC)	A	9	B	40	C	13	D	2	E 0
	Z	0							
(PR)	A	23	B	38	C	12	D	8	E 1
	Z	0							

180. Vous sentez-vous préparé(e) à évaluer vos élèves en cours d'apprentissage?

(TT)	A	147 (33%)	B	235 (52.8%)	C	48 (10.8%)	D	15 (3.4%)	E
	T	445 (100%)							
(SP)	A	59	B	117	C	22	D	7	E
(SS)	A	76	B	113	C	24	D	7	E
(GR)	A	12	B	16	C	4	D	0	E
(GA)	A	135	B	218	C	44	D	15	E
(DL)	A	87	B	135	C	29	D	6	E
(DP)	A	46	B	77	C	14	D	7	E
(PM)	A	41	B	85	C	12	D	8	E

Question 180. (suite)

(PC)	A	16	B	38	C	9	D	2	E
(PR)	A	28	B	46	C	8	D	2	E

B. Evaluation sommative

181. Dans quelle mesure parvenez-vous à vérifier l'atteinte des objectifs terminaux de chaque programme?

(TT)	A	78 (18.2%)	B	224 (52.2%)	C	95 (22.1%)	D	25 (5.9%)	E	7 (1.6%)
	T	429 (100%)								
(SP)	A	38	B	107	C	41	D	10	E	3
(SS)	A	35	B	108	C	51	D	12	E	4
(GR)	A	4	B	21	C	5	D	1	E	0
(GA)	A	74	B	202	C	90	D	24	E	7
(DL)	A	48	B	127	C	54	D	12	E	4
(DP)	A	21	B	73	C	35	D	9	E	3
(PM)	A	21	B	79	C	36	D	6	E	1
(PC)	A	11	B	29	C	22	D	2	E	0
(PR)	A	16	B	45	C	13	D	5	E	2

182. Quel instrument de mesure utilisez-vous le plus fréquemment en fin d'année pour faire le point sur l'ensemble des apprentissages réalisés par l'élève?

(TT)	A	92 (21.3%)	B	13 (3.1%)	C	233 (54%)	D	42 (9.8%)	E	13 (3%)
	Z	38 (8.8%)	T	431 (100%)						
(SP)	A	42	B	11	C	105	D	22	E	4
	Z	18								
(SS)	A	43	B	2	C	120	D	19	E	9
	Z	17								
(GR)	A	11	B	3	C	6	D	7	E	0
	Z	5								
(GA)	A	81	B	9	C	227	D	35	E	13
	Z	33								
(DL)	A	60	B	5	C	128	D	24	E	6
	Z	25								

Question 182. (suite)

(DP)	A 10	B 1	C 97	D 17	E 7
	Z 9				
(PM)	A 18	B 3	C 96	D 8	E 6
	Z 13				
(PC)	A 4	B 0	C 46	D 7	E 2
	Z 1				
(PR)	A 43	B 7	C 15	D 7	E 0
	Z 11				

GUIDE PEDAGOGIQUE

183. Dans quelle mesure le Guide pédagogique des programmes de formation générale pour les élèves handicapés par une déficience mentale pour les trois ordres d'enseignement (préscolaire, primaire et secondaire) de 1983, (16-1515-06) vous aide-t-il à mieux comprendre les programmes que vous utilisez?

(TT) A 22 (5.8%) B 96 (25.3%) C 72 (19%) D 40 (10.6%) E 21 (5.5%)
F 127 (33.5%) Z 1 (0.3%) T 379 (100%)

(SP)	A 9	B 40	C 23	D 21	E 13
	F 61	Z 0			
(SS)	A 12	B 51	C 46	D 17	E 8
	F 61	Z 1			
(GR)	A 2	B 4	C 2	D 3	E 1
	F 10	Z 0			
(GA)	A 20	B 92	C 70	D 37	E 20
	F 117	Z 1			
(DL)	A 15	B 53	C 44	D 20	E 17
	F 68	Z 1			
(DP)	A 5	B 40	C 23	D 19	E 2
	F 35	Z 0			
(PM)	A 15	B 52	C 29	D 10	E 1
	F 24	Z 1			
(PC)	A 5	B 11	C 13	D 4	E 2
	F 21	Z 0			
(PR)	A 1	B 4	C 7	D 3	E 7
	F 43	Z 0			

184. Selon quelle fréquence consultez-vous ce guide pédagogique?

(TT)	A 8 (3.2%)	B 64 (25.5%)	C	D 138 (55%)	E 40 (15.9%)
	Z 1 (0.4%)	T 251 (100%)			
(SP)	A 4	B 29	C	D 56	E 17
	Z 0				
(SS)	A 3	B 30	C	D 79	E 21
	Z 1				
(GR)	A 1	B 4	C	D 6	E 2
	Z 0				
(GA)	A 7	B 60	C	D 132	E 38
	Z 1				
(DL)	A 5	B 38	C	D 78	E 23
	Z 1				
(DP)	A 3	B 23	C	D 54	E 12
	Z 0				
(PM)	A 4	B 38	C	D 58	E 7
	Z 1				
(PC)	A 3	B 9	C	D 14	E 11
	Z 0				
(PR)	A 0	B 3	C	D 13	E 5
	Z 0				

185. Selon vous, dans quelle mesure ce guide pédagogique propose-t-il des moyens pour vous aider à mettre en application les programmes spécifiques élaborés pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle moyenne?

(TT)	A 15 (6.3%)	B 79 (33%)	C 118 (49.4%)	D 11 (4.6%)	E 16 (6.7%)
	T 239 (100%)				
(SP)	A 6	B 33	C 48	D 4	E 10
(SS)	A 8	B 44	C 65	D 4	E 6
(GR)	A 1	B 6	C 2	D 0	E 2
(GA)	A 14	B 73	C 116	D 11	E 14
(DL)	A 9	B 50	C 66	D 8	E 8
(DP)	A 5	B 25	C 49	D 2	E 6
(PM)	A 7	B 41	C 53	D 4	E 1

Question 185. (suite)

(PC)	A 4	B 11	C 14	D 2	E 3
(PR)	A 1	B 9	C 4	D 0	E 5

186. Globalement, par rapport à ce guide pédagogique (16-1515-06) êtes-vous?

(TT) A 5 (2.1%) B 77 (32.8%) C 102 (43.4%) D 32 (13.6%) E 19 (8.1%)
T 235 (100%)

(SP)	A 3	B 30	C 43	D 12	E 11
(SS)	A 2	B 44	C 54	D 17	E 8
(GR)	A 0	B 7	C 2	D 0	E 3
(GA)	A 5	B 70	C 100	D 32	E 16
(DL)	A 4	B 44	C 56	D 20	E 13
(DP)	A 1	B 28	C 43	D 10	E 4
(PM)	A 5	B 40	C 45	D 12	E 1
(PC)	A 0	B 14	C 11	D 6	E 1
(PR)	A 0	B 9	C 3	D 4	E 5

ACTIONS DU MINISTERE

187. Précisez ses orientations en regard de ces élèves.

(TT) A 218 (50.5%) B 168 (38.9%) C 29 (6.7%) D 11 (2.5%) E 6 (1.4%)
T 432 (100%)

(SP)	A 105	B 72	C 15	D 6	E 4
(SS)	A 105	B 89	C 13	D 4	E 2
(GR)	A 12	B 17	C 2	D 0	E 0
(GA)	A 206	B 151	C 27	D 11	E 6
(DL)	A 129	B 94	C 16	D 6	E 6
(DP)	A 64	B 61	C 10	D 4	E 0
(PM)	A 67	B 61	C 9	D 5	E 1
(PC)	A 32	B 24	C 3	D 2	E 1

Question 187. (suite)

(PR) A 47 B 26 C 4 D 2 E 1

188. Réviser les programmes spécifiques pour ces élèves en fonction des lacunes identifiées?

(TT) A 205(48.7%) B 168 (39.9%) C 38 (9%) D 5 (1.2%) E 4 (1%)
Z 1 (0.2%) T 421 (100%)

(SP) A 94 B 77 C 19 D 4 E 0
Z 0

(SS) A 104 B 84 C 16 D 0 E 4
Z 1

(GR) A 12 B 13 C 4 D 1 E 0
Z 1

(GA) A 192 B 155 C 34 D 4 E 4
Z 0

(DL) A 119 B 91 C 25 D 4 E 3
Z 0

(DP) A 63 B 62 C 10 D 0 E 1
Z 1

(PM) A 72 B 60 C 11 D 1 E 0
Z 1

(PC) A 19 B 26 C 9 D 0 E 3
Z 0

(PR) A 36 B 27 C 8 D 3 E 0
Z 0

189. Elaborer des guides d'activités pour les 4 programmes spécifiques déjà existants?

(TT) A 229 (54%) B 141 (33.3%) C 41 (9.6%) D 7 (1.7%) E 6 (1.4%)
T 424 (100%)

(SP) A 105 B 67 C 17 D 6 E 2

(SS) A 110 B 71 C 23 D 0 E 4

(GR) A 17 B 9 C 3 D 1 E 0

(GA) A 212 B 131 C 38 D 6 E 6

Question 189. (suite)

(DL)	A 140	B 78	C 18	D 4	E 4
(DP)	A 71	B 42	C 20	D 3	E 2
(PM)	A 95	B 39	C 10	D 0	E 2
(PC)	A 24	B 17	C 14	D 0	E 3
(PR)	A 34	B 32	C 7	D 1	E 0

190. Elaborer des programmes spécialisés, en plus des quatre actuels, pour couvrir l'ensemble des besoins éducatifs de ces élèves (ex: sexualité, relations interpersonnelles, éducation aux droits, enseignement moral ou religieux, développement moteur...).

(TT) A 196(45.3%) B 148 (34.1%) C 62 (14.4%) D 17 (3.9%) E 10 (2.3%)
T 433 (100%)

(SP)	A 88	B 64	C 32	D 11	E 4
(SS)	A 100	B 77	C 27	D 6	E 5
(GR)	A 11	B 12	C 7	D 1	E 0
(GA)	A 184	B 136	C 55	D 16	E 10
(DL)	A 118	B 88	C 30	D 9	E 7
(DP)	A 55	B 44	C 29	D 8	E 3
(PM)	A 73	B 40	C 27	D 3	E 3
(PC)	A 22	B 23	C 11	D 2	E 3
(PR)	A 36	B 32	C 9	D 1	E 1

191. Adapter le programme de Formation personnelle et sociale du secteur régulier, pour les élèves ayant une déficience intellectuelle.

(TT) A 117(27.7%) B 133 (31.5%) C 103 (24.4%) D 19 (4.6%) E 50 (11.8%)
T 422 (100%)

(SP)	A 55	B 65	C 52	D 9	E 19
(SS)	A 58	B 63	C 47	D 9	E 28
(GR)	A 10	B 12	C 6	D 2	E 1
(GA)	A 106	B 121	C 97	D 17	E 49

Question 191. (suite)

(DL)	A 69	B 82	C 59	D 10	E 28
(DP)	A 28	B 36	C 39	D 8	E 21
(PM)	A 32	B 40	C 44	D 7	E 18
(PC)	A 12	B 21	C 15	D 2	E 10
(PR)	A 33	B 30	C 14	D 1	E 2

192. Mettre en relation les objectifs des programmes du secteur régulier et ceux des programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne.

(TT) A 78 (18.7%) B 114 (27.2%) C 111 (26.6%) D 47 (11.2%) E 68 (16.3%)
T 418 (100%)

(SP)	A 47	B 58	C 44	D 24	E 22
(SS)	A 27	B 50	C 62	D 23	E 42
(GR)	A 10	B 10	C 3	D 4	E 2
(GA)	A 67	B 104	C 108	D 43	E 66
(DL)	A 47	B 71	C 57	D 27	E 40
(DP)	A 13	B 34	C 46	D 18	E 24
(PM)	A 22	B 32	C 43	D 16	E 31
(PC)	A 6	B 16	C 18	D 7	E 13
(PR)	A 32	B 25	C 11	D 4	E 2

193. Elaborer des guides d'activités en fonction des objectifs des programmes utilisés avec les élèves du secteur régulier.

(TT) A 83 (19.5%) B 118 (27.8%) C 103 (24.2%) D 49 (11.6%) E 72 (16.9%)
T 425 (100%)

(SP)	A 51	B 58	C 46	D 21	E 21
(SS)	A 28	B 56	C 52	D 26	E 47
(GR)	A 11	B 15	C 1	D 2	E 3
(GA)	A 71	B 103	C 102	D 47	E 69
(DL)	A 51	B 72	C 57	D 23	E 44

Question 193. (suite)

(DP)	A 13	B 33	C 40	D 25	E 25
(PM)	A 20	B 39	C 37	D 15	E 32
(PC)	A 4	B 11	C 20	D 10	E 14
(PR)	A 38	B 27	C 9	D 2	E 2

194. Proposer des stratégies d'enseignement permettant d'utiliser les programmes du secteur régulier avec les élèves ayant une déficience intellectuelle.

(TT) A 91 (21.5%) B 104 (24.6%) C 98 (23.2%) D 49 (11.6%)
E 8 (19.1%) T 350 (100%)

(SP)	A 52	B 55	C 46	D 15	E 27
(SS)	A 36	B 43	C 49	D 31	E 50
(GR)	A 10	B 15	C 1	D 3	E 2
(GA)	A 80	B 89	C 97	D 46	E 79
(DL)	A 57	B 68	C 52	D 23	E 48
(DP)	A 13	B 24	C 42	D 25	E 29
(PM)	A 18	B 29	C 46	D 16	E 36
(PC)	A 7	B 11	C 16	D 12	E 13
(PR)	A 36	B 29	C 7	D 1	E 4

195. Développer des scénarios d'apprentissage et des stratégies d'enseignement (adaptation de l'enseignement) à l'intention des enseignantes et des enseignants du secteur régulier qui reçoivent des élèves ayant une déficience intellectuelle dans leur classe?

(TT) A 161(38.8%) B 142 (34.2%) C 54 (13%) D 18 (4.4%) E 39 (9.4%)
Z 1 (0.2%) T 415 (100%)

(SP)	A 84 Z 0	B 62	C 25	D 6	E 15
(SS)	A 70 Z 1	B 75	C 25	D 11	E 22
(GR)	A 17 Z 0	B 9	C 1	D 1	E 1

Question 195. (suite)

(GA)	A 143 Z 1	B 133	C 53	D 17	E 38
(DL)	A 90 Z 0	B 85	C 28	D 7	E 30
(DP)	A 41 Z 1	B 51	C 21	D 11	E 8
(PM)	A 43 Z 1	B 52	C 21	D 9	E 16
(PC)	A 23 Z 0	B 19	C 7	D 4	E 5
(PR)	A 41 Z 0	B 23	C 7	D 0	E 5

196. Elaborer des outils d'évaluation, des habiletés, des connaissances et des attitudes, à l'intention des élèves qui ont une déficience intellectuelle?

(TT)	A 217 (50.1%) T 433 (100%)	B 158 (36.5%)	C 43 (9.9%)	D 8 (1.9%)	E 7 (1.6%)
(SP)	A 110	B 70	C 16	D 3	E 2
(SS)	A 97	B 84	C 23	D 5	E 4
(GR)	A 19	B 9	C 3	D 0	E 0
(GA)	A 197	B 149	C 40	D 8	E 7
(DL)	A 131	B 96	C 19	D 3	E 4
(DP)	A 58	B 53	C 20	D 5	E 3
(PM)	A 74	B 54	C 15	D 1	E 1
(PC)	A 17	B 34	C 5	D 2	E 2
(PR)	A 53	B 24	C 3	D 0	E 0

197. Bâtir du matériel didactique adapté aux élèves ayant une déficience intellectuelle?

(TT)	A 330 (76%) T 434 (100%)	B 85 (19.6%)	C 13 (3%)	D 1 (0.2%)	E 5 (1.2%)
(SP)	A 161	B 36	C 6	D 0	E 0

Question 197. (suite)

(SS)	A	153	B	47	C	7	D	0	E 5
(GR)	A	22	B	9	C	0	D	0	E 0
(GA)	A	307	B	76	C	13	D	1	E 5
(DL)	A	196	B	50	C	6	D	0	E 1
(DP)	A	97	B	32	C	6	D	0	E 4
(PM)	A	113	B	27	C	4	D	0	E 2
(PC)	A	48	B	7	C	5	D	0	E 2
(PR)	A	68	B	10	C	2	D	1	E 0

198. Proposer des modèles d'organisation des services éducatifs en fonction des caractéristiques des élèves et des particularités des divers milieux?

(TT)	A	220 (51.6%)	B	148 (34.8%)	C	45 (10.5%)	D	6 (1.5%)	E 7 (1.6%)
	T	426 (100%)							
(SP)	A	109	B	62	C	24	D	2	E 1
(SS)	A	101	B	80	C	19	D	4	E 6
(GR)	A	15	B	13	C	2	D	1	E 1
(GA)	A	204	B	135	C	43	D	5	E 6
(DL)	A	131	B	78	C	29	D	4	E 4
(DP)	A	64	B	56	C	14	D	2	E 2
(PM)	A	68	B	49	C	19	D	3	E 1
(PC)	A	28	B	25	C	6	D	1	E 2
(PR)	A	51	B	25	C	3	D	0	E 2

199. Mettre au point un système de gestion pédagogique sur ordinateur pour faciliter la planification individuelle des interventions?

(TT)	A	145(33.9%)	B	132 (30.8%)	C	111 (26%)	D	12 (2.8%)	E 28 (6.5%)
	T	428 (100%)							
(SP)	A	64	B	60	C	58	D	9	E 11
(SS)	A	75	B	68	C	46	D	3	E 16

Question 199. (suite)

(GR)	A	8	B	18	C	3	D	1	E 2
(GA)	A	136	B	114	C	108	D	11	E 26
(DL)	A	87	B	84	C	58	D	8	E 16
(DP)	A	43	B	36	C	42	D	3	E 10
(PM)	A	42	B	44	C	46	D	4	E 9
(PC)	A	28	B	14	C	12	D	2	E 2
(PR)	A	27	B	33	C	16	D	2	E 3

200. Y aurait-il d'autres actions que vous identifiez comme urgentes ou très urgentes à être réalisées par le MEQ et qui ne sont pas inscrites dans ce qui précède (questions 187 à 199)?

(TT)	A	102 (31.8%)	B	218 (67.9%)	Z	1 (0.3%)	T	321 (100%)	
(SP)	A	51	B	99	Z	1			
(SS)	A	46	B	108	Z	0			
(GR)	A	10	B	14	Z	0			
(GA)	A	92	B	203	Z	1			
(DL)	A	62	B	131	Z	0			
(DP)	A	32	B	64	Z	1			
(PM)	A	30	B	83	Z	1			
(PC)	A	13	B	33	Z	0			
(PR)	A	17	B	39	Z	0			

ANNEXE 2
LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

ANNEXE 2: LES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Quelle est votre fonction principale dans l'école ou dans la commission scolaire?

   A 3 (2.8%) B 62 (56.8%) C 17 (15.6%) D 4 (3.7%) E 23 (21.1%)
   T 109 (100%)

2. A quel ordre d'enseignement travaillez-vous le plus souvent?

   A 32 (29.4%) B 18 (16.5%) C 18 (16.5%) D 29 (26.6%) E 12 (11%)
   T 109 (100%)

3. Quel pourcentage de votre temps allouez-vous au soutien des enseignant(e)s dans l'application des programmes utilisés dans votre commission scolaire pour les élèves avec une déficience intellectuelle?

   A 1 (0.9%) B 4 (3.7%) C 12 (11%) D 24 (22%) E 68 (62.4%)
   T 109 (100%)

4. Quel modèle d'organisation de services parmi les suivants, se rapproche le plus de celui appliqué dans votre école ou dans votre commission scolaire pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle légère ou moyenne?

   A 15 (13.9%)B 49 (45.4%) C 14 (12.9%) D 27 (25%) E 3 (2.8%)
   T 108 (100%)

5. Depuis combien de temps agissez-vous à titre de responsable des programmes pédagogiques pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle?

   A 18 (17%) B 19 (17.9%) C 7 (6.6%) D 62 (58.5%) T 106 (100%)

6. Les élèves ayant une déficience intellectuelle pour lesquel(les) vous assurez l'encadrement pédagogique présentent principalement? (Indiquez une seule réponse)

   A 18 (17%) B 8 (7.5%) C 34 (32.1%) D 11 (10.4%) E 35 (33%)
   T 106 (100%)

7. Quels programmes utilisez-vous dans votre commission scolaire, parmi les suivants, pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle et pour lesquels vous assurez l'encadrement pédagogique?

   A 27 (25.5%)B 7 (6.6%) C 20 (18.8%) D 49 (46.3%) E 3 (2.8%)
   T 106 (100%)

8. De façon générale, comment se répartit le temps scolaire (en minutes/semaine), entre les activités suivantes pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne?

A 2 (28.6%) B C 4 (57.1%) D E 1 (14.3%)
T 7 (100%)

PREPARATION RECUE EN VUE DU SOUTIEN A L'APPLICATION DU PROGRAMME

9. Si vous utilisez ou si vous avez déjà utilisé les programmes en déficience intellectuelle moyenne dans votre commission scolaire, (remaniés ou non par la CECM), avez-vous été préparé(e) à soutenir les enseignant(e)s dans l'application de ces programmes?

A 42 (39.6%) B 40 (37.8%) C 24 (22.6%) T 106 (100%)

10. Si vous utilisez ou si vous avez déjà utilisé les programmes spécifiques aux élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne, le temps alloué pour vous préparer à soutenir les enseignant(e)s dans l'application de ces programmes a-t-il été suffisant?

A 24 (22.9%) B 41 (39%) C 40 (38.1%) T 105 (100%)

11. Etes-vous satisfait(e) du soutien qui vous a été apporté pour préparer l'application des programmes spécifiques en déficience intellectuelle?

A 3 (2.9%) B 22 (20.9%) C 22 (21%) D 23 (21.9%) E 35 (33.3%)
T 105 (100%)

SOUTIEN A L'APPLICATION DES PROGRAMMES

12. Selon vous, dans quelle mesure les conseillers(ères) pédagogiques des programmes d'études offerts aux élèves du secteur régulier connaissent-ils(elles) les programmes spécifiques du MEQ, (remaniés ou non par la CECM), pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle?

A B 9 (8.3%) C 15 (13.7%) D 29 (26.6%) E 56 (51.4%)
T 109 (100%)

13. Les conseillers(ères) pédagogiques des programmes offerts aux élèves du secteur régulier vous assistent-ils(elles) dans l'application des programmes utilisés dans votre commission scolaire ou dans votre école pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle?

A 2 (1.9%) B 13 (12%) C 19 (17.6%) D 35 (32.4%) E 39 (36.1%)
T 108 (100%)

14. Dans quelle mesure les enseignant(e)s du secteur régulier sont-ils(elles) impliqué(e)s dans les activités pédagogiques offertes aux élèves qui ont une déficience intellectuelle à votre commission scolaire ou dans votre école?

A 1 (0.9%) B 11 (10.4%) C 17 (16.1%) D 44 (41.5%) E 33 (31.1%)
T 106 (100%)

ORIENTATION PEDAGOGIQUE

15. Dans quelle mesure croyez-vous que les programmes spécifiques du MEQ, remaniés ou non par la CECM, pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne doivent être maintenus?

A 26 (26.5%) B 44 (44.9%) C 19 (19.4%) D 5 (5.1%) E 4 (4.1%)
T 98 (100%)

16. Constatez-vous des résistances chez les enseignant(e)s de votre commission scolaire à appliquer les programmes spécifiques du MEQ, remaniés ou non par la CECM, pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle moyenne?

A 7 (7.3%) B 33 (34.4%) C 26 (27%) D 16 (16.7%) E 14 (14.6%)
T 96 (100%)

17. Dans quelle mesure faites-vous la promotion des programmes spécifiques du MEQ, remaniés ou non par la CECM, pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle moyenne dans votre commission scolaire ou dans votre école?

A 19(18.3%) B 35 (33.6%) C 25 (24.1%) D 16 (15.3%) E 9 (8.7%)
T 104 (100%)

18. Dans quelle mesure faites-vous la promotion de l'utilisation des programmes du secteur régulier avec les élèves qui ont une déficience intellectuelle dans votre commission scolaire ou dans votre école, moyennant l'adaptation de l'enseignement au besoin?

A 18 (17.1%) B 34 (32.4%) C 24 (22.9%) D 16 (15.2%) E 13 (12.4%)
T 105 (100%)

19. Selon vous, les programmes spécifiques du MEQ, remaniés ou non par la CECM, pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle favorisent-ils le maintien ou l'accueil des élèves ayant une déficience intellectuelle dans une classe ordinaire?

A 1 (1%) B 15 (14.4%) C 18 (17.3%) D 37 (35.6%) E 33 (31.7%)
T 104 (100%)

20. Dans quelle mesure seriez-vous d'accord à ce que tous les enseignant(e)s, même ceux(celles) intervenant en classe spéciale, utilisent les programmes du secteur régulier avec les élèves ayant une déficience intellectuelle légère ou moyenne, en autant qu'ils(elles) disposent d'outils pédagogiques permettant d'adapter l'enseignement en fonction des besoins de l'enfant et de son niveau de développement?

A 24 (22.2%) B 28 (25.9%) C 9 (8.4%) D 26 (24.1%) E 21 (19.4%)
T 108 (100%)

GUIDE PEDAGOGIQUE

21. Dans quelle mesure le guide pédagogique des programmes de formation générale pour les élèves handicapés par une déficience mentale des niveaux préscolaire, primaire et secondaire, de 1983 (16-1515-06), vous aide-t-il à mieux comprendre les programmes et à soutenir les enseignant(e)s dans leur application?

A B 43 (43.9%) C 28 (28.5%) D 15 (15.4%) E 12 (12.2%)
T 98 (100%)

22. Selon quelle fréquence consultez-vous le guide pédagogique?

A B 15 (15.2%) C 67 (67.6%) D 17 (17.2%)
T 99 (100%)

23. Selon vous, dans quelle mesure le guide pédagogique propose-t-il des moyens pour aider les enseignant(e)s à mettre le programme en application?

A B 30 (32.3%) C 37 (39.7%) D 18 (19.4%) E 8 (8.6%)
T 93 (100%)

24. Globalement, par rapport au guide pédagogique êtes-vous?

A B 29 (31.5%) C 40 (43.5%) D 12 (13%) E 11 (12%)
T 92 (100%)

MATERIEL DIDACTIQUE

25. Dans l'ensemble, le matériel didactique (guides d'activités, matériel de classe, livres de lecture) dont disposent les enseignant(e)s dans votre commission scolaire vous paraît-il suffisant quant à la quantité des activités pédagogiques suggérées?

A 7 (6.6%) B 39 (36.8%) C 32 (30.2%) D 18 (17%) E 10 (9.4%)
T 106 (100%)

26. Le matériel didactique dont disposent les enseignant(e)s vous paraît-il suffisamment diversifié et approprié pour actualiser les programmes que vous utilisez dans votre commission scolaire pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle?

A 8 (7.5%) B 31 (29.3%) C 40 (37.7%) D 19 (18%) E 8 (7.5%)
T 106 (100%)

27. Dans l'ensemble, le matériel didactique à la disposition des enseignant(e)s correspond-il aux capacités et aux intérêts des élèves qui ont une déficience intellectuelle?

A 8 (7.7%) B 45 (43.3%) C 35 (33.6%) D 12 (11.6%) E 4 (3.8%)
T 104 (100%)

PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT

28. Qui assure la planification annuelle et d'étape de l'enseignement aux élèves ayant une déficience intellectuelle?

A 3 (2.8%) B 30 (28.3%) C 16 (15.1%) D 50 (47.2%) E 7 (6.6%)
T 106 (100%)

29. Dans quelle mesure aidez-vous les enseignant(e)s en déficience intellectuelle dans leur propre planification en leur fournissant des outils adaptés à cette fin (guides d'activités, grilles, tableaux)?

A 4 (3.8%) B 43 (40.5%) C 47 (44.4%) D 12 (11.3%)
T 106 (100%)

SOUTIEN PEDAGOGIQUE AUPRES DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

30. Rencontres individuelles.

A 19 (17.9%) B 62 (58.5%) C 19 (17.9%) D 6 (5.7%)
T 106 (100%)

31. Rencontres de groupes lors de journées pédagogiques.

A 8 (7.7%) B 46 (44.2%) C 39 (37.5%) D 11 (10.6%)
T 104 (100%)

32. Rencontres de groupes en dehors des journées pédagogiques.

A B 26 (25%) C 41 (39.4%) D 37 (35.6) T 104 (100%)

33. Envoi de documents.

A 13 (12.3%) B 53 (50%) C 36 (33.9%) D 4 (3.8%)
T 106 (100%)

34. Organisation de projets collectifs de perfectionnement subventionnés par le ministère de l'Education.

A 4 (3.8%) B 5 (4.8%) C 43 (40.9%) D 53 (50.5%) T 105 (100%)

35. Travail avec l'enseignante ou l'enseignant dans la salle de classe.

A B 19 (18.3%) C 54 (51.9%) D 31 (29.8%) T 104 (100%)

36. Travail coopératif avec d'autres conseiller(ère)s pédagogiques.

A B 18 (17%) C 52 (49%) D 36 (34%) T 106 (100%)

37. Dans quelle mesure parvenez-vous à motiver les enseignant(e)s à se perfectionner (colloques, recyclages, cours, etc.)?

A 5 (4.8%) B 52 (50%) C 44 (42.3%) D 3 (2.9%) T 104 (100%)

38. Dans quelle mesure êtes-vous appelé(e) à identifier des outils pédagogiques adaptés à cette clientèle pour soutenir l'enseignant(e) dans l'évaluation des apprentissages et l'élaboration des plans d'intervention (guides d'activités et autres)?

A 5 (4.7%) B 51 (47.6%) C 40 (37.4%) D 11 (10.3%) T 107 (100%)

EVALUATION DES APPRENTISSAGES

39. Devez-vous élaborer des instruments de mesure pour l'évaluation formative ou sommative?

A 8 (7.5%) B 19 (17.7%) C 46 (43%) D 34 (31.8%) T 107 (100%)

40. Vous jugez-vous apte à élaborer des instruments de mesure qui visent à évaluer les habiletés, les connaissances et les attitudes acquises par les élèves en cours d'apprentissage dans les divers programmes?

A 4 (3.7%) B 38 (35.6%) C 30 (28%) D 22 (20.6%) E 13 (12.1%)
T 107 (100%)

RETOMBEES DE L'APPLICATION DES PROGRAMMES

41. Dans quelle mesure l'application des programmes spécifiques du MEQ, remaniés ou non par la CECM, pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle, peut-elle contribuer à augmenter l'intérêt des enseignant(e)s de votre commission scolaire pour l'enseignement à ces élèves?

A 5 (5.1%) B 39 (39.3%) C 33 (33.4%) D 17 (17.1%) E 5 (5.1%)
T 99 (100%)

APPRECIATION GLOBALE

42. Langage et communication (16-1515-02).

A 3 (3%) B 48 (48%) C 34 (34%) D 10 (10%) E 5 (5%)
T 100 (100%)

43. Eveil au raisonnement mathématique (16-1515-03).

A 2 (2%) B 21 (21.5%) C 31 (31.6%) D 20 (20.4%) E 24 (24.5%)
T 98 (100%)

44. Initiation aux arts (16-1515-04).

A 6 (6.1%) B 45 (45.4%) C 29 (29.3%) D 14 (14.1%) E 5 (5.1%)
T 99 (100%)

45. Autonomie fonctionnelle (16-1515-01).

A 14 (14.4%)B 69 (71.2%) C 9 (9.2%) D 3 (3.1%) E 2 (2.1%)
T 97 (100%)

46. Langage et communication (CECM).

A 2 (4.8%) B 24 (57.1%) C 13 (31%) D 1 (2.3%) E 2 (4.8%)
T 42 (100%)

47. Eveil au raisonnement mathématique (CECM).

A 2 (4.7%) B 23 (53.4%) C 9 (21%) D 4 (9.3%) E 5 (11.6%)
T 43 (100%)

48. Autonomie fonctionnelle (CECM).

A 5 (11.9%) B 24 (57.1%) C 11 (26.2%) D 1 (2.4%) E 1 (2.4%)
T 42 (100%)

49. Jusqu'à maintenant, êtes-vous satisfait(e) de la façon dont vous réussissez à soutenir les enseignant(e)s dans l'application de ces programmes?

A 2 (2.5%) B 31 (38.8%) C 24 (30%) D 13 (16.2%) E 10 (12.5%)
T 80 (100%)

50. Ils favorisent l'individualisation de l'enseignement.

A 25 (26.6%) B 49 (52.1%) C 12 (12.8%) D 6 (6.4%) E 2 (2.1%)
T 94 (100%)

51. Ils permettent la continuité des apprentissages entre le préscolaire, le primaire et le secondaire.

A 21 (22.8%) B 43 (46.8%) C 17 (18.4%) D 9 (9.8%) E 2 (2.2%)
T 92 (100%)

52. Ils sont complémentaires aux programmes des secteurs réguliers du primaire et du secondaire.

A 4 (4.4%) B 26 (28.6%) C 29 (31.8%) D 23 (25.3%) E 9 (9.9%)
T 91 (100%)

53. Ils correspondent aux orientations des programmes des secteurs réguliers du primaire et du secondaire.

A 5 (5.6%) B 29 (32.6%) C 27 (30.3%) D 22 (24.8%) E 6 (6.7%)
T 89 (100%)

54. Ils favorisent l'intégration des matières.

A 7 (7.5%) B 35 (37.7%) C 25 (26.8%) D 20 (21.5%) E 6 (6.5%)
T 93 (100%)

55. Ils favorisent l'accueil de l'élève ayant une déficience intellectuelle en classe ordinaire.

A B 12 (12.9%) C 31 (33.3%) D 30 (32.3%) E 20 (21.5%)
T 93 (100%)

56. Ils facilitent l'utilisation d'activités qui correspondent aux caractéristiques d'apprentissage des élèves ayant une déficience intellectuelle.

A 9 (9.7%) B 55 (59.1%) C 13 (14%) D 14 (15%) E 2 (2.2%)
T 93 (100%)

57. Leurs objectifs sont conçus de façon à pouvoir s'ajuster au niveau de développement de chaque élève.

A 19 (20.4%) B 48 (51.6%) C 16 (17.2%) D 6 (6.5%) E 4 (4.3%)
T 93 (100%)

58. Ils sont conçus selon une conception globale de la personne.

A 12 (13%) B 49 (53.3%) C 20 (21.7%) D 5 (5.5%) E 6 (6.5%)
T 92 (100%)

59. Ils mettent l'accent sur des objectifs essentiels pour une vie autonome et intégrée en société.

A 15 (16.1%) B 58 (62.4%) C 13 (14%) D 4 (4.3%) E 3 (3.2%)
T 93 (100%)

60. Les objectifs sont formulés de façon claire et précise.

A 22 (23.7%) B 50 (53.7%) C 14 (15.1%) D 5 (5.3%) E 2 (2.2%)
T 93 (100%)

61. Ils facilitent la collaboration et la complémentarité des interventions avec le milieu social et familial de l'élève.

A 8 (8.6%) B 43 (46.2%) C 31 (33.4%) D 8 (8.6%) E 3 (3.2%)
T 93 (100%)

ACTIONS DU MINISTERE

62. Préciser ses orientations en regard de ces élèves.

A 72 (66.7%) B 25 (23.1%) C 9 (8.3%) D 2 (1.9%) E
T 108 (100%)

63. Réviser les programmes spéciaux pour ces élèves en fonction des lacunes identifiées.

A 49 (46.7%) B 43 (40.9%) C 11 (10.5%) D 2 (1.9%) E
T 105 (100%)

64. Elaborer des guides d'activités pour les 4 programmes spéciaux déjà existants.

A 47 (43.1%) B 38 (34.9%) C 15 (13.7%) D 6 (5.5%) E 3 (2.8%)
T 109 (100%)

65. Elaborer des programmes spécialisés, en plus des quatre actuels, pour couvrir l'ensemble des besoins éducatifs de ces élèves (ex: sexualité, relations interpersonnelles, éducation aux droits, enseignement moral ou religieux, développement moteur...).

A 38 (34.5%) B 37 (33.7%) C 18 (16.3%) D 14 (12.8%) E 3 (2.7%)
T 110 (100%)

66. Adapter le programme de Formation personnelle et sociale du secteur régulier pour les élèves ayant une déficience intellectuelle.

A 19 (17.8%) B 46 (42.9%) C 29 (27.2%) D 8 (7.4%) E 5 (4.7%)
T 107 (100%)

67. Mettre en relation les objectifs des programmes du secteur régulier et ceux des programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne.

A 20 (19%) B 35 (33.4%) C 27 (25.7%) D 11 (10.5%) E 12 (11.4%)
T 105 (100%)

68. Elaborer des guides d'activités en fonction des objectifs des programmes utilisés avec les élèves du secteur régulier.

A 25(23.8%) B 34 (32.4%) C 21 (20%) D 14 (13.3%) E 11 (10.5%)
T 105 (100%)

69. Proposer des stratégies d'enseignement permettant d'utiliser les programmes du secteur régulier avec les élèves ayant une déficience intellectuelle.

A 36 (33.3%) B 25 (23.2%) C 29 (26.8%) D 12 (11.1%) E 6 (5.6%)
T 108 (100%)

70. Développer des scénarios d'apprentissage et des stratégies d'enseignement (adaptation de l'enseignement) à l'intention des enseignant(e)s du secteur régulier qui reçoivent des élèves ayant une déficience intellectuelle dans leur classe.

A 51 (47.2%) B 25 (23.2%) C 14 (12.9%) D 11 (10.2%) E 7 (6.5%)
T 108 (100%)

71. Elaborer des outils d'évaluation, des habiletés, des connaissances et des attitudes des élèves qui ont une déficience intellectuelle.

A 53 (49.5%) B 43 (40.2%) C 7 (6.6%) D 3 (2.8%) E 1 (0.9%)
T 107 (100%)

72. Bâtir du matériel didactique adapté aux élèves ayant une déficience intellectuelle.

A 71 (65.7%) B 33 (30.6%) C 3 (2.8%) D E 1 (0.9%)
T 108 (100%)

73. Proposer des modèles d'organisation de services possibles en fonction des caractéristiques des élèves et des particularités des divers milieux.

A 40 (37.7%) B 39 (36.8%) C 18 (17%) D 5 (4.7%) E 4 (3.8%)
T 106 (100%)

74. Mettre au point un système de gestion pédagogique sur ordinateur pour faciliter la planification individuelle des interventions.

A 25 (23.4%) B 36 (33.6%) C 32 (29.9%) D 7 (6.6%) E 7 (6.5%)
T 107 (100%)

75. Y aurait-il d'autres actions que vous identifiez comme tout à fait urgentes à être réalisées par le ministère de l'Education et qui ne sont pas inscrites dans ce qui précède (questions 62 à 75).

A 20 (23.8%) B 64 (76.2%) T 84 (100%)

ANNEXE 3
LES CADRES

ANNEXE 3: LES CADRES

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Quelle est votre fonction dans la commission scolaire?

   A 9 (8.2%) B 4 (3.6%) C 73 (66.4%) D 16 (14.5%) E 8 (7.3%)
   T 110 (100%)

2. De quel ordre d'enseignement êtes-vous responsable ou si vous travaillez dans une école, à quel ordre d'enseignement appartiennent les élèves de votre école?

   A 35(31.8%) B 4 (3.7%) C 51 (46.3%) D 10 (9.1%) E 10 (9.1%)
   T 110 (100%)

3. Quel pourcentage de votre temps consacrez-vous à la coordination, à la supervision ou à la gestion des activités éducatives offertes aux élèves ayant une déficience intellectuelle?

   A 65 (59.1%) B 30 (27.3%) C 7 (6.3%) D 4 (3.7%) E 4 (3.6%)
   T 110 (100%)

4. Dans quelle mesure connaissez-vous les programmes approuvés par le Ministre pour les élèves ayant une déficience intellectuelle?

   A 6 (5.5%) B 33 (30%) C 37 (33.6%) D 26 (23.6%) E 8 (7.3%)
   T 110 (100%)

5. Dans quelle mesure connaissez-vous les programmes approuvés par le Ministre et remaniés par la CECM, pour les élèves ayant une déficience intellectuelle?

   A 3 (2.7%) B 6 (5.5%) C 24 (21.8%) D 22 (20%) E 55 (50%)
   T 110 (100%)

6. Les élèves ayant une déficience intellectuelle pour lesquel(le)s vous assurez la coordination, la supervision ou la gestion des activités éducatives, présentent principalement? (Indiquez une seule réponse)

   A 17(15.5%) B 8 (7.2%) C 43 (39.1%) D 14 (12.7%) E 28 (25.5%)
   T 110 (100%)

LES PROGRAMMES SPECIFIQUES APPROUVES PAR LE MINISTRE

7. Langage et communication.

   A 20 (18.3%) B 47 (43.2%) C 28 (25.7%) D 14 (12.8%)
   T 109 (100%)

8. Eveil au raisonnement mathématique.

A 15 (13.9%) B 41 (38%) C 36 (33.3%) D 16 (14.8%)
T 108 (100%)

9. Initiation aux arts.

A 17 (16%) B 41 (38.7%) C 31 (29.3%) D 17 (16%) T 106 (100%)

10. Autonomie fonctionnelle.

A 31 (29%) B 42 (39.2%) C 23 (21.5%) D 11 (11.3%) T 107 (100%)

LES PROGRAMMES APPROUVES PAR LE MINISTRE ET REMANIES PAR LA CECM

11. Langage et communication (CECM)

A 5 (4.6%) B 7 (6.5%) C 26 (24.1%) D 70 (64.8%) T 108 (100%)

12. Eveil au raisonnement mathématique (CECM)

A 3 (2.8%) B 9 (8.4%) C 23 (21.5%) D 72 (66.7%) T 107 (100%)

13. Autonomie fonctionnelle (CECM)

A 4 (3.7%) B 9 (8.4%) C 24 (22.4%) D 70 (65.4%) T 107 (100%)

14. Quel modèle d'organisation de services, parmi les suivants, se rapproche le plus de celui appliqué dans votre commission scolaire pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle légère ou moyenne?

A 21 (19.1%) B 40 (36.4%) C 13 (11.8%) D 34 (30.9%) E 2 (1.8%)
T 110 (100%)

SOUTIEN A L'IMPLANTATION DES PROGRAMMES

15. Avez-vous privilégié un moyen particulier dans votre milieu pour préparer les agent(e)s d'éducation concerné(e)s, à l'application des programmes spécifiques approuvés par le Ministre pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle (remaniés ou non par la CECM)?

A 74 (68.5%) B 14 (13%) C 20 (18.5%) T 108 (100%)

16. Si vous avez répondu oui à la question précédente, quels moyens avez-vous privilégiés pour préparer les agent(e)s d'éducation à l'utilisation de ces programmes? (Indiquez une seule réponse)

A 40 (52.6%) B 21 (27.6%) C 4 (5.3%) D 6 (7.9%) E 5 (6.6%)
T 76 (100%)

17. L'implantation des programmes spécifiques du MEQ pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle moyenne dans votre milieu a-t-elle entraîné des coûts particuliers liés au perfectionnement ou à la formation du personnel, à la rémunération de personnes-ressources ou autres?

A 59 (55.7%) B 27 (25.5%) C 20 (18.9%) T 106 (100%)

18. Si vous avez répondu oui à la question 17, indiquez approximativement les coûts engagés dans cette implantation?

A 19 (30.6%) B 38 (61.3%) C 3 (4.8%) D 2 (3.2%) E
T 62 (100%)

19. Quelle était la provenance des budgets mentionnés à la question 18?

A 3 (4.8%) B 35 (55.5%) C 13 (20.7%) D 11 (17.4%) E 1 (1.6%)
T 63 (100%)

LES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

20. Dans quelle mesure croyez-vous que les programmes spécifiques approuvés par le Ministre (remaniés ou non par la CECM) pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle doivent être maintenus?

A 25 (25.3%) B 45 (45.4%) C 23 (23.2%) D 5 (5.1%) E 1 (1%)
T 99 (100%)

21. Selon vous, les programmes approuvés par le Ministre (remaniés ou non par la CECM), pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle favorisent-ils le maintien ou l'accueil des élèves ayant une déficience intellectuelle dans une classe régulière?

A 1 (1%) B 18 (17.8%) C 28 (27.7%) D 37 (36.7%) E 17 (16.8%)
T 101 (100%)

22. Dans quelle mesure seriez-vous d'accord à ce que tous les enseignant(e)s, même ceux intervenant en classe spéciale adaptée, utilisent les programmes du secteur régulier avec les élèves qui ont une déficience intellectuelle légère ou moyenne, en autant qu'ils(elles) disposent d'outils pédagogiques permettant d'adapter l'enseignement aux besoins de l'enfant et à son niveau de développement?

A 13 (12%) B 44 (40.8%) C 33 (30.5%) D 18 (16.7%) T 108 (100%)

23. Sentez-vous une ouverture chez les enseignant(e)s du secteur régulier pour enseigner aux élèves ayant une déficience intellectuelle, en collaboration avec les enseignant(e)s du secteur de l'adaptation scolaire?

A 2 (1.8%) B 18 (16.5%) C 40 (36.7%) D 31 (28.5%) E 18 (16.5%)
T 109 (100%)

24. Dans la mesure où vous sentez un certain intérêt chez les enseignants du secteur régulier pour enseigner à ces élèves, en collaboration avec les enseignants du secteur de l'enseignement adapté, quelle est la fréquence de cette collaboration dans les faits?

A 6 (5.8%) B 28 (26.9%) C 44 (42.3%) D 4 (3.8%) E 22 (21.2%)
T 104 (100%)

LE GUIDE PEDAGOGIQUE

25. Connaissez-vous le Guide pédagogique des programmes de formation générale pour les élèves handicapés par une déficience mentale (16-1515-06) ?

A 2 (1.8%) B 24 (21.8%) C 34 (30.9%) D 31 (28.2%) E 19 (17.3%)
T 110 (100%)

26. Consultez-vous ce guide pédagogique?

A B 4 (3.6%) C 55 (50%) D 50 (45.5%) E 1 (0.9%)
T 110 (100%)

27. Globalement, par rapport à ce guide pédagogique êtes-vous?

A 1 (1.2%) B 27 (31.4%) C 29 (33.7%) D 22 (25.6%) E 7 (8.1%)
T 86 (100%)

MATERIEL DIDACTIQUE

28. A votre connaissance, le matériel didactique (guides d'activités, matériel de classe, livres de lecture) dont disposent les enseignant(e)s dans votre commission scolaire vous paraît-il suffisant quant à la quantité des activités pédagogiques suggérées?

A 3 (2.8%) B 50 (46.7%) C 25 (23.4%) D 25 (23.4%) E 4 (3.7%)
T 107 (100%)

29. Le matériel didactique dont disposent les enseignant(e)s vous paraît-il suffisamment diversifié et approprié pour actualiser le programme que vous utilisez dans votre commission scolaire?

A 4 (3.7%) B 54 (50.5%) C 31 (29%) D 15 (14%) E 3 (2.8%)
T 107 (100%)

APPRECIATION GLOBALE

30. Globalement, par rapport aux programmes spécifiques approuvés par le Ministre pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne êtes-vous (excluant ceux remaniés par la CECM)?

A 1 (1%) B 43 (43.9%) C 45 (45.9%) D 8 (8.2%) E 1 (1%)
T 98 (100%)

31. Dans quelle mesure vous sentez-vous préparé(e) pour assurer la supervision pédagogique des quatre programmes évalués dans ce questionnaire?

A 4 (3.8%) B 21 (20.2%) C 38 (36.6%) D 27 (25.9%) E 14 (13.5%)
T 104 (100%)

32. Selon vous, dans quelle mesure les quatre programmes évalués dans ce questionnaire préparent-ils adéquatement l'élève qui a une déficience intellectuelle à une vie adulte autonome et intégrée à la société?

A 2 (2.1%) B 61 (64.9%) C 24 (25.6%) D 7 (7.4%) E
T 94 (100%)

ACTIONS DU MINISTERE

33. Préciser ses orientations en regard de ces élèves.

A 57 (52.8%) B 38 (35.2%) C 11 (10.1%) D 2 (1.9%) E
T 108 (100%)

34. Réviser les programmes spécifiques pour ces élèves en fonction des lacunes identifiées.

A 38 (35.8%) B 44 (41.6%) C 16 (15.1%) D 8 (7.5%) E
T 106 (100%)

35. Elaborer des guides d'activités pour les 4 programmes spécifiques déjà existants pour ces élèves.

A 47 (44.3%) B 41 (38.7%) C 15 (14.2%) D 3 (2.8%) E
T 106 (100%)

36. Elaborer des programmes spécialisés, en plus des quatre actuels, pour couvrir l'ensemble des besoins éducatifs de ces élèves (ex: sexualité, relations interpersonnelles, éducation aux droits, enseignement moral ou religieux, développement moteur...).

A 31 (29%) B 36 (33.6%) C 25 (23.4%) D 11 (10.3%) E 4 (3.7%)
T 107 (100%)

37. Adapter le programme de Formation personnelle et sociale du secteur régulier pour les élèves ayant une déficience intellectuelle.

A 18 (16.8%) B 33 (30.9%) C 33 (30.8%) D 14 (13.1%) E 9 (8.4%)
T 107 (100%)

38. Mettre en relation les objectifs des programmes du secteur régulier et ceux des programmes spécifiques pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne.

A 18 (17.%) B 23 (22%) C 31 (29.6%) D 22 (20.9%) E 11 (10.5%)
T 105 (100%)

39. Elaborer des guides d'activités pour les élèves ayant une déficience intellectuelle en fonction des objectifs des programmes utilisés avec les élèves du secteur régulier.

A 25(23.4%) B 29 (27.1%) C 28 (26.1%) D 14 (13.1%) E 11 (10.3%)
T 107 (100%)

40. Proposer des stratégies d'enseignement permettant d'utiliser les programmes du secteur régulier avec les élèves ayant une déficience intellectuelle.

A 28(26.4%) B 33 (31.1%) C 24 (22.7%) D 11 (10.4%) E 10 (9.4%)
T 106 (100%)

41. Développer des scénarios d'apprentissage et des stratégies d'enseignement (adaptation de l'enseignement) à l'intention des enseignant(e)s du secteur régulier qui reçoivent des élèves ayant une déficience intellectuelle dans leur classe.

A 44 (41.1%) B 32 (29.9%) C 13 (12.2%) D 11 (10.3%) E 7 (6.5%)
T 107 (100%)

42. Elaborer des outils d'évaluation, des habiletés, des connaissances et des attitudes, des élèves qui ont une déficience intellectuelle.

A 53 (49.1%) B 37 (34.2%) C 15 (13.9%) D 2 (1.9%) E 1 (0.9%)
T 108 (100%)

43. Bâtir du matériel didactique adapté aux élèves ayant une déficience intellectuelle.

A 54 (50%) B 40 (37%) C 12 (11.1%) D 2 (1.9%) E
T 108 (100%)

44. Proposer des modèles d'organisation de services possibles en fonction des caractéristiques des élèves et des particularités des divers milieux.

A 30 (28%) B 48 (44.9%) C 18 (16.8%) D 7 (6.6%) E 4 (3.7%)
T 107 (100%)

45. Mettre au point un système de gestion pédagogique sur ordinateur pour faciliter la planification individuelle des interventions.

A 21 (19.6%) B 29 (45.1%) C 40 (37.4%) D 12 (11.2%) E 5 (4.7%)
T 107 (100%)

46. Y aurait-il d'autres actions que vous identifiez comme urgentes et qui ne sont pas inscrites dans ce qui précède?

A 18 (19.1%) B 76 (80.9%) T 94 (100%)

ANNEXE 4
PRÉSENTATION DES CHOIX DE RÉPONSE (ÉCHELLE) POUR CHAQUE QUESTION

ANNEXE 4: PRÉSENTATION DES CHOIX DE RÉPONSE (ÉCHELLE) POUR CHAQUE QUESTION

I - QUESTIONNAIRE AUX ENSEIGNANTES ET AUX ENSEIGNANTS

A. Questions à l'échelle spécifique

Q. 1
- A- Préscolaire
- B- Primaire (1er cycle)
- C- Primaire (2e cycle)
- D- Secondaire
- E- Scolarité prolongée

Q. 2
- A- Classe ordinaire sans mesures d'appui particulières
- B- Classe ordinaire avec mesures d'appui particulières
- C- Classe ordinaire avec la fréquentation d'une classe-ressource
- D- Classe adaptée dans une école régulière
- E- École spéciale (école comprenant plus de 50 % d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)

Q. 3
- A- Un an ou moins
- B- 2 ans
- C- 3 ans
- D- Plus de 3 ans

Q. 4
- A- Aucune formation spécifique
- B- Entre 30 et 60 crédits en enseignement adapté
- C- Un baccalauréat en enseignement adapté
- D- Des stages d'enseignement dans un milieu spécialisé
- E- Autre formation

Q. 5
- A- Une déficience intellectuelle légère
- B- Une déficience intellectuelle moyenne
- C- Une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec une ou plusieurs déficience(s) ou troubles associé(s)
- D- Une déficience intellectuelle profonde
- E- Une déficience intellectuelle moyenne ou profonde avec ou sans autre(s) déficience(s) associée(s)

Q. 6
- A- Les programmes approuvés par le Ministre pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle moyenne:
  - Langage et communication
  - Éveil au raisonnement mathématique
  - Autonomie fonctionnelle
  - Initiation aux arts
- B- Les programmes approuvés par le Ministre pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle moyenne, remaniés par la CECM
- C- Les programmes généraux avec adaptation de l'enseignement au besoin
- D- Les programmes mentionnés en A - B - C ou d'autres programmes, de façon complémentaires ou selon les besoins
- E- Autres programmes

Q.154
- A- Excellente connaissance
- B- Bonne connaissance
- C- Faible connaissance
- D- Aucune connaissance

Q.161
- A- Des guides d'activités que j'ai conçus moi-même ou réalisés par des collègues dans l'école
- B- Des guides d'activités réalisés à la commission scolaire où je travaille ou dans d'autres commissions scolaires, excluant la CECM.
- C- Les guides d'activités réalisés à la CECM.
- D- D'autres guides d'activités
- E- Aucun guide d'activités particulier

Q. 178
- A- Un bilan formatif d'étapes
- B- Des grilles ou des fiches d'observation (grilles diagnostiques, tableaux d'enregistrement des activités entreprises, etc.)
- C- Des feuilles de route
- D- Des observations sans consignation
- E- Autres moyens d'évaluation

Q. 182
- A- Des examens écrits ou autres réalisés par vous-même
- B- Des examens écrits ou autres fournis par la C.S.
- C- Observations du comportement général de l'élève
- D- Autre(s) moyen(s) d'évaluation
- E- Aucun

Q. 200
- A- Oui
- B- Non

B. Questions à échelle commune

B.1 Légende des échelles

Échelle 1
- A- Toujours
- B- Souvent
- C- Rarement
- D- Jamais

Échelle 2
- A- Tout à fait d'accord
- B- Plutôt en accord
- C- Plutôt en désaccord
- D- Tout à fait en désaccord

Échelle 3
- A- Tout à fait
- B- Assez
- C- Peu
- D- Très peu
- E- Pas du tout
- F- Ne s'applique pas

Échelle 4
- A- Tout à fait enthousiaste
- B- Assez enthousiaste
- C- Peu enthousiaste
- D- Très peu enthousiaste
- E- Pas du tout enthousiaste

Échelle 5	A-	Plus de 8	D-	1 ou 2
	B-	6 à 8	E-	Aucun
	C-	3 à 5		
Échelle 6	A-	Tout à fait urgent	D-	Très peu urgent
	B-	Assez urgent	E-	Pas du tout urgent
	C-	Peu urgent		

B.2 Tableau de correspondance entre les questions et les échelles

Questions	Échelles	Questions	Échelles
7 à 13	1	119 à 123	2
14 à 18	2	124 à 131	3
19 à 26	3	132	5
27	5	133 à 137	3
28 à 32	3	138	4
33	4	139 à 153	3
34 à 49	3	155	3
50 à 54	2	156	1
55 à 62	3	157	3
63	5	158	2
64 à 68	3	159 à 160	3
69	4	162 à 164	3
70 à 84	3	165 à 177	1
85 à 89	2	179 à 181	3
90 à 96	3	183	3
97	5	184	1
98 à 102	3	185	3
103	4	186	4
104 à 118	3	187 à 199	6

II - QUESTIONNAIRE AUX CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

A. Questions à échelle spécifique

Q. 1
- A- Conseiller(ère) pédagogique dans un programme du secteur régulier du primaire ou du secondaire avec la responsabilité du secteur de la déficience intellectuelle
- B- Conseiller(ère) ou responsable pédagogique en adaptation scolaire
- C- Coordonnateur(trice) en adaptation scolaire
- D- Enseignant(e) répondant(e) en adaptation scolaire
- E- Autre fonction

Q. 2
- A- Préscolaire et primaire
- B- Primaire
- C- Primaire et secondaire
- D- Préscolaire, primaire et secondaire
- E- Secondaire

Q. 3
- A- 80 % et plus
- B- de 60 % à 79 %
- C- de 40 % à 59 %
- D- de 20 % à 39 %
- E- moins de 20 %

Q. 4
- A- Classe ordinaire avec mesures d'appui ou classe-ressource pour la majorité des élèves et classe adaptée pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle profonde
- B- Classe(s) adaptée(s) en école régulière pour tous les élèves lorsque le nombre le permet
- C- Classe(s) adaptée(s) en école spéciale, dès que le nombre d'élèves le permet
- D- Une variété de regroupements allant de la classe régulière à l'école spéciale, déterminés selon le niveau de développement des élèves, le lieu géographique où ils vivent, le nombre d'élèves ayant les mêmes caractéristiques, etc.
- E- Autre modèle d'organisation

Q. 5
- A- Un an ou moins
- B- 2 ans
- C- 3 ans
- D- Plus de 3 ans

Q. 6
- A- Une déficience intellectuelle légère
- B- Une déficience intellectuelle moyenne
- C- Une déficience intellectuelle légère ou moyenne
- D- Une déficience intellectuelle moyenne ou profonde
- E- Une déficience intellectuelle légère, moyenne ou profonde

Q. 7 A- Les programmes du MEQ. pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle moyenne
- Langage et communication
- Éveil au raisonnement mathématique
- Autonomie fonctionnelle
- Initiation aux arts

B- Les programmes du MEQ. pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle moyenne, remaniés par la CECM.

C- Les programmes du secteur régulier avec adaptation de l'enseignement au besoin

D- Les programmes mentionnés en A, B, C ou d'autres programmes, de façon complémentaire ou selon les besoins

E- Autres programmes

min./sem.

Q. 8 A- Langue maternelle
B- Raisonnement mathématique
C- Formation personnelle et sociale (autonomie fonctionnelle, sécurité routière, déplacements, etc.)
D- Initiation aux arts
E- Autres programmes

Q. 9 et 10 A- Oui
B- Non
C- Ne s'applique pas

Q. 28 A- Moi-même
B- Moi-même avec les enseignant(e)s
C- Un groupe d'enseignant(e)s
D- L'enseignant(e) individuellement
E- La direction ou le directeur d'école

Q. 75 A- Oui
B- Non

B. Questions à échelle commune *

Questions	Échelles	Questions	Échelles
11 à 19	3	29 à 39	1
20	2	40 et 41	3
21	3	42 à 48	4
22	1	49 à 61	3
23	3	62 à 74	6
24	4		
25 à 27	3		

* Même légende des échelles que pour les enseignants (p. 138, B. 1).

III - QUESTIONNAIRE AUX CADRES

A. Questions à échelle spécifique

Q. 1
- A- Directeur d'école régulière
- B- Directeur d'école spéciale
- C- Directeur des services éducatifs ou de l'enseignement
- D- Coordonnateur en adaptation scolaire
- E- Autre fonction de cadre

Q. 2
- A- Préscolaire et primaire
- B- Primaire
- C- Préscolaire, primaire et secondaire
- D- Primaire et secondaire
- E- Secondaire

Q. 3
- A- Moins de 10 %
- B- De 10 % à 20 %
- C- De 20 % à 30 %
- D- De 30 % à 40 %
- E- Plus de 40 %

Q. 6
- A- Une déficience intellectuelle légère
- B- Une déficience intellectuelle moyenne
- C- Une déficience intellectuelle légère ou moyenne
- D- Une déficience intellectuelle moyenne ou profonde
- E- Une déficience intellectuelle légère, moyenne ou profonde

Q. 14
- A- Classe ordinaire ou classe-ressource pour la majorité des élèves et classe adaptée pour les élèves qui ont une déficience intellectuelle profonde
- B- Classe adaptée en école régulière pour tous les élèves lorsque le nombre le permet
- C- Classe adaptée en école spéciale, dès que le nombre d'élèves le permet
- D- Une variété de services allant de la classe régulière à l'école spéciale, déterminés selon le niveau de développement des élèves, le lieu géographique où ils vivent, le nombre d'élèves ayant les mêmes caractéristiques, etc.
- E- Autre modèle d'organisation

Q. 15
- A- Oui
- B- Non
- C- Ne s'applique pas, ces programmes n'étant pas utilisés dans notre milieu

Q. 16
- A- Rencontres et discussions entre les conseillers(ères) pédagogiques et les enseignant(e)s lors des journées pédagogiques
- B- Rencontres des conseillers(ères) pédagogiques et des enseignant(e)s avec une personne-ressource de l'extérieur de votre commission scolaire lors de journées pédagogiques ou autres
- C- Visite de milieux spécialisés par des enseignant(e)s, des conseillers(ères) pédagogiques ou des cadres de votre commission scolaire
- D- Rencontres avec des représentant(e)s du ministère responsables de l'application de ces programmes
- E- Autres moyens

Q. 17
- A- Oui
- B- Non
- C- Ne s'applique pas, ces programmes n'étant pas utilisés dans notre milieu

Q. 18
- A- Moins de 1 000 $
- B- De 1 000 $ à 10 000 $
- C- De 10 000 $ à 20 000 $
- D- De 20 000 $ à 30 000 $
- E- Plus de 30 000 $

Q. 19
- A- Des allocations supplémentaires du M.E.Q.
- B- De la commission scolaire
- C- Des allocations supplémentaires du M.E.Q. et de la commission scolaire
- D- Des budgets de formation prévus aux conventions collectives
- E- Autre provenance

Q. 24
- A- Souvent
- B- Parfois
- C- Rarement
- D- Jamais
- E- Ne s'applique pas

Q. 46
- A- Oui
- B- Non

B. Questions à échelle commune *

Questions	Échelles	Questions	Échelles
4 et 5	3	27	4
7 à 13	1	28 et 29	3
20 et 21	3	30	4
22	2	31 et 32	3
23 et 25	3	33 à 45	6
26	1		

* Même légende des échelles que pour les enseignants (p. 138, B. 1).

ANNEXE 5
LES AUTRES PROGRAMMES UTILISES

ANNEXE 5: LES AUTRES PROGRAMMES UTILISES

QUESTION 6 C

- Programme de mathématique au primaire
- Programme de français du primaire
- Sciences humaines, science de la nature
- Arts plastiques, primaire
- Programme de la maternelle
- Programme régulier en français et math. pour un enfant autistique
- Mathématique dynamique 3 à 6 - Julienne Brisson
- B.M.S. I au rythme de l'élève
- Cahiers Alain de Bray
- Programme en enseignement religieux (primaire)
- Education physique primaire
- Eveil au raisonnement mathématique chez les petits (Pauline Samson)
- Eveil à la lecture et à l'écriture chez les petits (Pauline Samson)
- Eveil aux arts plastiques
- Lecture: Je veux lire et Simone Buissières
- Bravo je lis...
- Je lis... J'écris...
- Forest-Ouimet
- Le sentier
- Pré-requis (Franco-Ontarien) à cycle préparatoire
- Je me prépare à l'école (Ed. Guérin)
- Passeport Math. cahier A et B
- Formation personnelle et sociale
- Mathématique MMA-111-112 utilisé pour les cours d'adulte
- Picto
- Français: Piloé (programme cadre) et matériel didactique conçu par des spécialistes en rééducation de C.S.
- Mathématique: math. au primaire FLG, Uni Math et matériel supplémentaire
- Et si on lisait (les mots en fêtes)
- Mes premières lectures (Le Sablier)
- Programme de 1re à 6e année du primaire
- Programme de 1er secondaire (régulier)
- Mathématique dynamique
- Mathématique, Français, Catéchèse et Sciences humaines
- Pom. Muscadelle de Reine Boily
- Bâtimath 2 de Richard Morency
- Programme préscolaire et primaire de la C.S.M.I.
- Ecologie 1re secondaire
- Français "d'Images en mots"
- Ens. religieux "Demeurez en mon amour"
- Espace
- Sur le chemin de l'école
- A la découverte des sc. de la nature
- A mots découverts
- Parcours (voie lente)
- Ens. religieux (Vers une terre nouvelle)
- Anglais (Take one)
- J'ai du plaisir à lire de Guérin et Yvette Rober Cournoyer

- Quatratout
- Symphonie des cinq sens

QUESTION 6 D

- Programme Hanen en langage
- Programme de la maternelle
- Programme de garderie
- Préscolaire-Ministère
- Sciences Humaines - 1re année
- Français - 1re année
- Programme Peter Hall
- Programme Marguerite d'Youville Lévis
- Programme Conseil des écoles séparées catholiques romaines de Carleton
- Laboratoire de math. Veri-tech
- Fiches BCP
- Guide Portage d'intervention précoce
- Enseignement religieux
- Programme de français du secteur régulier (volet oral) mais remanié et adapté par l'orthophoniste scolaire
- A mots découverts
- Echelle Dubois Buise
- Français (Au pays du langage)
- Matériel D.L.M.
- Lecture globale
- Jeux Nathan observation, perception auditive et visuelle, etc.
- Brauner, Pic, Folkes
- Français et math. 1re, 2e et 3e années
- Sciences naturelles 1re cycle
- Sciences humaines au primaire (1re cycle)
- En passant par chez nous (Eveil à la réalité, carnet d'observation)
- Concept du nombre
- Langage gestuel et représentatif
- Programme du cycle préparatoire (Centre Franco-Ontarien)
- Edition Guérin
- Musicothérapie
- Programme de la C.S. de Valleyfield
- Mathématique dynamique
- Math. Education des adultes
- Défie de Jacques Langevin
- Mon nouveau programme de français
- De l'écoute à la lecture jusqu'à l'écriture
- J'apprends à maîtriser la langue française
- Sécurité routière
- Art dramatique
- Education physique
- Programme maison s'intitulant: Programme d'apprentissage pour enfants sur-handicapés d'après la théorie épistémiologique de Piaget
- J'apprends en m'amusant de R.O. Vincent
- Tournesol
- Stratégies psychothérapeutique

- Programme de conscience de soi
- Anglais Collection "J'apprends l'anglais"
- Trousse de situations d'apprentissage (C.S.M.I.)
- Sur la route des math. (Guérin)
- Promath (C.S. d'Yberville)

QUESTION 6 E

- Programme de gymnastique douce
- Français 4-5-6-7 Langue française F.M.
- Mathématique
- Forest Ouimet
- Boulier compteur
- Peter Hall
- Programme du Centre Franco-Ontarien
- Profil progressif d'apprentissage
- Programme de formation "Langage et communication" CECM juin 1986
- Programme d'arts plastiques (déf. moyens): C.S. Sault St-Louis
- Programme de psycho-motricité (déf. moyens): C.S. Saults St-Louis
- Programme maison en tenant compte des objectifs des programmes du MEQ pour déficients moyens
- Traitement de la dyslexie--Arlette Bourcier
- Avec mes oreilles et ma bouche, avec mes yeux, avec mes doigts--Gisèle Besche (Edition de l'école)
- Français; utilisation de 36 cahiers (alphabet, syllable, phrase)
- Langage (Comme une image--Français signé)
- Graphisme (Frostig)
- Motricité (Voyer)
- 300 jeux moteurs
- Franco Tech
- Uni math
- Programme maison bâti sur mesure selon les besoins et en collaboration avec les professionnels du milieu
- Programme du Centre d'Accueil
- Méthode de langage PIC, APL, et Foxe Sentence
- Fiches de travail pour l'écriture-lecture (alphabet)
- Mots-étiquettes avec plusieurs thèmes
- Cartes pratiques de communication avec thèmes
- Evaluation Gunzburg, Harvey
- Programme d'éducation pour enfants multi-handicapés
- Fiches B.C.P.
- Matériel d'activités pour déficience moyenne de la C.S. de Valleyfield
- Math. adaptée de Francine Brouillette et Lise Blanchard
- Programme d'éducation pour enfants multi-handicapés par Suzanne Jegard-Loye Anderson, Carole Lazer et Witold A. Zaleski
- Allô j'écris (Michel Comeau & Pierrette Beaudry)
- Eveil à la lecture et à l'écriture chez les petits (Pauline Samson)
- Eveil à l'écriture (Guérin-Eveils)
- Eveil aux math. chez les petits (Pauline Samson)
- Peabody Language Development
- Musicothérapie (Dexart)--Habiletés auditives Pierre Faulkner

- Starting off with numbers (Developmental Learning Materials)
- Plan d'étude d'éducation musicale (Isabelle Aubin)
- Je rencontre Jésus (Jean Vanier)
- Bilan individuel des acquisitions: dossier individuel MEQ
- Le Renfort Inc.
- Services aux adultes--programme développé avec des collègues
- P.E.I. Ecole Marguerite d'Youville
- Géographie Ville de Laval
- Les mots animés activités
- Entreprises Radio-Canada

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-1579
8889-1418